



# RN147

## Aménagement de l'entrée sud-est de Poitiers

Rapport des études d'opportunité de phase 1

ANNEXE 6.2 Rapport Inventaires Ecologiques

Version V2 14/03/2019



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## CODIFICATION

R	N	5	2	0	M	N	G	0	0	0	Q	U	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	R	A	3	I	N	T	0	0	0	4	A03
Affaire				Phase			Niveau			Métier			Zone			Item			PK			Type			Emetteur			N° Chrono			Indice							

## REVISIONS

Version	Date	Auteurs / Vérificateur	Description
<b>A00</b>	<b>07/03/2018</b>	<b>Pierre Vinet / [Responsable]</b>	<b>Rapport minute - Première émission</b>
<b>A01</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>Pierre Vinet / [Responsable]</b>	<b>Rapport final - Première émission</b>
<b>A02</b>	<b>07/03/2018</b>	<b>Pierre Vinet / [Responsable]</b>	<b>Rapport final - Seconde émission</b>
<b>A03</b>	<b>15/11/2018</b>	<b>Pierre Vinet / [Responsable]</b>	<b>Rapport final - Troisième émission</b>

Z:\FAUNE-FLORE\ETUDE IMPACT ENVIRONNEMENTAL\86 - SETEC - RN147\REDACTION\RAPPORT\_MINUTE\_ETAT\_INITIAL\_RN147.DOCX

## COORDONNEES

Adresse du mandataire

**setec** international42-44 rue Général de Larminat  
33000 BORDEAUX  
FRANCETél +33 (0)5 24 54 55 00 / Fax +33 (0)5 24 54 55 46  
secretaires.bordeaux@inter.setec.fr  
www.setec.fr

[Adresse société]

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## SOMMAIRE

1	CADRE GENERAL DE L'ETUDE.....	4	5.3.1	Synthèse bibliographique (LPO, 2017).....	52
1.1	Auteurs de l'étude.....	4	5.3.2	Espèces observées et habitats d'espèces en période de migration et d'hivernage.....	53
1.2	Situation du projet – Présentation des Aires d'étude.....	5	5.3.3	Synthèse et enjeux pour la période de migration / hivernage.....	57
1.2.1	Aire d'étude immédiate.....	5	6	CHIROPTERES.....	60
1.2.2	Aire d'étude rapprochée.....	5	6.1	Analyse bibliographique.....	60
1.2.3	Aire d'étude éloignée.....	5	6.1.1	Gîte de reproduction et d'estivage (gîtes d'été).....	60
1.3	Méthodologie.....	8	6.1.2	Gîte d'hibernation (gîtes d'hiver).....	63
1.3.1	Recueil de données.....	8	6.1.3	Gîte de swarming.....	66
1.3.2	Prospections naturalistes.....	8	6.1.4	Gîte de transit.....	66
1.3.3	Synthèse des prospections.....	15	6.2	Bilan des espèces de chiroptères connues au sein de l'aire d'étude éloignée.....	67
1.3.4	Méthodologie de définition des enjeux.....	17	6.3	Recherche de gîtes.....	68
2	ZONAGES DU PATRIMOINE NATUREL.....	21	6.3.1	Analyse des potentialités de gîtes des habitats de l'AEI.....	68
2.1.1	Périmètres d'information.....	21	6.3.2	Recherche de gîtes de reproduction.....	68
2.1.2	Périmètres de protection.....	27	6.4	Espèces contactées sur le terrain.....	69
2.1.3	Synthèse des zonages du patrimoine naturel.....	28	6.5	Présentation et enjeu des espèces sur l'aire d'étude immédiate.....	72
3	CONTINUITES ET FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES.....	30	6.6	Habitats d'espèces.....	75
3.1	Cadre réglementaire de la notion de continuité écologique.....	30	6.7	Localisation des zones à enjeu pour la conservation des chiroptères.....	77
3.2	Trame verte et bleue.....	30	7	AMPHIBIENS ET REPTILES.....	79
3.3	Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).....	30	7.1	Résultats des prospections.....	79
3.3.1	Présentation générale.....	30	7.2	Habitats d'espèces.....	81
3.3.2	Analyse du SRCE.....	30	7.3	Synthèse des enjeux.....	83
4	FLORE ET HABITATS NATURELS.....	32	8	INSECTES.....	85
4.1	Chênaies acidiphiles.....	32	8.1	Résultats des prospections.....	85
4.2	Chênaies pubescentes.....	32	8.1.1	Lépidoptères (rhopalocères).....	85
4.3	Chênaies-charmaies.....	33	8.1.2	Odonates.....	86
4.4	Milieus ouverts.....	33	8.1.3	Coléoptères saproxylophages.....	87
4.5	Espèces végétales.....	36	8.1.4	Orthoptères.....	87
4.6	Synthèse des enjeux flore/habitats.....	36	8.2	Habitats d'espèces.....	89
5	AVIFAUNE.....	38	8.3	Synthèse des enjeux.....	91
5.1	Résultats globaux des prospections.....	38	9	MAMMIFERES TERRESTRES.....	93
5.2	Période de nidification.....	42	9.1	Résultats des prospections.....	93
5.2.1	Synthèse bibliographique (LPO, 2017).....	42	9.2	Habitats d'espèces.....	94
5.2.2	Espèces observées en période de nidification.....	44	9.3	Synthèse des enjeux.....	94
5.2.3	Synthèse et enjeux pour la période de nidification.....	48	10	SYNTHESE GENERALES DES ENJEUX.....	97
5.3	Période de migration et hivernage.....	52			

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Aires d'étude.....	6	Figure 32 : Enjeux avifaune en période de nidification.....	51
Figure 2 : Cartographie des aires d'études.....	6	Figure 33 : Enjeux avifaune en période de migration / hivernage.....	59
Figure 3 : Cartographie de l'aire d'étude immédiate.....	7	Figure 34 : Localisation des gîtes de reproduction et d'estivage dans l'AER.....	62
Figure 4 : Zone humide en bordure de mare – Tourageau.....	8	Figure 35 : Localisation des gîtes d'hivernation dans l'AER.....	65
Figure 5 : Circaète Jean-le-Blanc et Corneille noire – NCA environnement, septembre 2017.....	9	Figure 36 : Eglise de Bignoux.....	69
Figure 6 : Cartographie de l'observation de l'avifaune nicheuse.....	10	Figure 37 : Eglise de Lavoux.....	69
Figure 7 : Abbaye de Nouaillé-Maupertuis (3,5 km de l'AEI).....	11	Figure 38 : Eglise de Montamisé.....	69
Figure 8 : Point d'écoute de 20 min à la batbox Pettersson D1000X.....	11	Figure 39 : Eglise de Vernon.....	69
Figure 9 : Cartographie des prospections chiroptères - Ecoute active.....	12	Figure 40 : Eglise de Gizay.....	69
Figure 10 : Rainette arboricole ( <i>Hyla arborea</i> ) chantant dans une mare – la Moudurerie.....	13	Figure 41 : Eglise de Pouillé.....	69
Figure 11 : Sympétrum rouge-sang ( <i>Sympetrum sanguineum</i> ) – Jardin Botanique.....	14	Figure 42 : Pipistrelle commune - Gilles San Martin.....	72
Figure 12 : Biche et son faon – La Picotellerie.....	14	Figure 43 : Pipistrelle de Kuhl - Leonardo Ancillito.....	72
Figure 13 : Périmètres d'inventaire du patrimoine naturel.....	26	Figure 44.....	72
Figure 14 : Périmètres d'inventaire du patrimoine naturel.....	26	Figure 45 : Sérotine commune - Gilles San Martin.....	72
Figure 15 : Zone Spéciale de Conservation du Pinail (Aurore Pernat).....	27	Figure 46 : Noctule commune – LPO Rhône-Alpes.....	72
Figure 16 : Périmètres de protection du patrimoine naturel.....	29	Figure 47 : Noctule de Leisler –Laurent Arthur.....	73
Figure 17 : Périmètre de protection du patrimoine naturel.....	29	Figure 48 : Barbastelle d'Europe – LPO Rhône-Alpes.....	73
Figure 18 : SRCE Poitou-Charentes – Cartographie des composantes de la TVB.....	31	Figure 49 : Oreillard gris - CPEPESC.....	73
Figure 19 : Chênaie acide à <i>Quercus pyrenaica</i> au printemps, avec une sous-strate à <i>Asphodelus albus</i> .....	32	Figure 50 : Petit Rhinolophe – NE 17.....	73
Figure 20 : Faciès de lande à <i>Erica scoparia</i> (Bois Grimaud).....	32	Figure 51 : Murin à oreilles échanquées - NCA.....	74
Figure 21 : Chênaie pubescente du Bois des Touches.....	33	Figure 52 : Murin à moustaches - GCP.....	74
Figure 22 : Chênaie-Charmaie de la Moudurerie.....	33	Figure 53 : Murin de Daubenton - JL Gathoye.....	74
Figure 23 : Terre cultivée – la Croix blanche.....	34	Figure 54 : Carte des enjeux relatifs aux chiroptères.....	78
Figure 24 : Prairie mésophile – la Garenne.....	34	Figure 55 : Localisation des amphibiens et reptiles.....	80
Figure 25 : Cartographie des habitats naturels dans l'aire d'étude immédiate.....	35	Figure 56 : Enjeux relatifs aux amphibiens et reptiles.....	84
Figure 26 : Enjeu global des habitats dans l'aire d'étude immédiate.....	37	Figure 57 : Mâle (à gauche) et femelle (à droite – morphe <i>syngrapha</i> ) de <i>Lysandra coridon</i> – Puits Gergil.....	86
Figure 27 : Milan noir ( <i>Milvus migrans</i> ) – NCA Environnement.....	44	Figure 58 : Sympétrum strié ( <i>Sympetrum striolatum</i> ) – le Deffend.....	87
Figure 28 : Busard Saint-Martin ( <i>Circus cyaneus</i> ) – NCA Environnement.....	45	Figure 59 : Synthèse des enjeux entomologiques.....	92
Figure 29 : Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ) – NCA Environnement.....	45	Figure 60 : Martre des pins ( <i>Martes martes</i> ) – NCA environnement, 2017.....	93
Figure 30 : Hirondelle rustique ( <i>Hirundo rustica</i> ) – NCA Environnement.....	46	Figure 61 : Synthèse des enjeux mammifères terrestres.....	96
Figure 31 : Héron cendré ( <i>Ardea cinerea</i> ) – NCA Environnement.....	46	Figure 62 : Corridors écologiques à l'échelle de l'AEI.....	99

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Définition des aires d'étude du milieu naturel.....	5	Tableau 21 : Croisement des enjeux – Espèces migratrices et hivernantes .....	58
Tableau 2 : Données consultées et structures/organismes associés.....	8	Tableau 22 : Description des gîtes de reproduction et d'estivage abritant des chauves-souris dans l'aire d'étude éloignée – (Données bibliographiques) .....	60
Tableau 3 : Synthèse générale des prospections naturalistes.....	15	Tableau 23 : Description des gîtes d'hibernation abritant des chauves-souris dans l'aire d'étude éloignée - (Données bibliographiques).....	64
Tableau 4 : Synthèse des conditions météorologiques – prospections avifaune.....	16	Tableau 24 : Description des gîtes de transit abritant des chauves-souris dans l'aire d'étude éloignée - (Données bibliographiques).....	66
Tableau 5 : Synthèse des conditions météorologiques – prospections chiroptères.....	16	Tableau 25 : Liste des espèces de chauves-souris connues dans l'aire d'étude éloignée du projet - (Tableau issu du rapport de Vienne Nature – données bibliographiques 2000-2016).....	67
Tableau 6 : Classe de patrimonialité – Espèces nicheuses.....	17	Tableau 26 : Description des gîtes en bâti potentiels.....	68
Tableau 7 : Classe de patrimonialité – Espèces hivernantes et de passage.....	17	Tableau 27 : Synthèse des prospections au sol – Chiroptères contactés .....	70
Tableau 8 : Enjeu habitat d'espèces – Espèces nicheuses.....	18	Tableau 28 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI.....	77
Tableau 9 : Enjeu habitat d'espèces – Espèces migratrices et hivernantes .....	18	Tableau 29 : Connaissance de l'herpétofaune – données bibliographiques.....	79
Tableau 10 : Classe de patrimonialité des chiroptères.....	19	Tableau 30 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI.....	83
Tableau 11 : Enjeu habitat d'espèces.....	19	Tableau 30 : Synthèse des prospections lépidoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio).....	85
Tableau 12 : Liste des ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude éloignée .....	21	Tableau 31 : Synthèse des prospections Odonates – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio).....	86
Tableau 13 : Synthèse des espèces végétales patrimoniales observées sur l'AEI et enjeu associé.....	36	Tableau 32 : Synthèse des données coléoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio).....	87
Tableau 14 : Synthèse des habitats observés sur l'AEI et enjeux associés .....	36	Tableau 33 : Synthèse des espèces d'orthoptères – Espèces contactées.....	87
Tableau 15 : Synthèse des espèces d'oiseaux contactées sur l'aire d'étude immédiate .....	38	Tableau 35 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI.....	91
Tableau 16 : Espèces patrimoniales connues sur une grande partie de l'aire d'étude éloignée (LPO, 2017).....	42	Tableau 34 : Synthèse des prospections mammifères terrestres – Espèces observées et connues (biblio).....	93
Tableau 17 : Enjeu « espèce » attribué aux espèces patrimoniales en période de nidification .....	49	Tableau 37 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI.....	94
Tableau 18 : Croisement des enjeux – Espèces nicheuses.....	50		
Tableau 19 : Espèces patrimoniales connues en période de migration et d'hivernage sur une grande partie de l'aire d'étude éloignée (LPO, 2017).....	52		
Tableau 20 : Enjeu « espèce » attribué aux espèces patrimoniales en période de migration et hivernage.....	57		

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1 CADRE GENERAL DE L'ETUDE

### 1.1 AUTEURS DE L'ETUDE

Les auteurs de l'étude relative au projet d'aménagement de l'entrée Sud-Est de l'Agglomération de Poitiers, ainsi que leur niveau d'intervention, sont détaillés ci-dessous.

Étude	Volet Milieu naturel	Expertise avifaune	Expertise chiroptères	Expertise herpétofaune	Expertise entomofaune	Expertise botanique
Auteur(s)	 NCA Environnement 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU Chef de projet : Pierre VINET	HECKLY Xavier VINET Pierre MEYER Luce POITEVIN Caroline	HECKLY Xavier MEYER Luce VINET Pierre	HECKLY Xavier MEYER Luce VINET Pierre	VINET Pierre POITEVIN Caroline	VINET Pierre

**NCA Environnement**, bureau d'études indépendant de tout groupe ou organisme, intervient depuis 1988 dans les domaines de l'environnement, les milieux naturels, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'eau, et l'assainissement. Une équipe pluridisciplinaire de 40 collaborateurs, dont les compétences sont multiples, répond aux attentes des entreprises, des collectivités territoriales et du monde agricole en matière d'études techniques et environnementales



NCA a obtenu en avril 2000, un certificat de qualification professionnelle pour, entre autres, la réalisation d'évaluations environnementales des projets et d'études des écosystèmes et diagnostic faune-flore, délivré par l'OPQIBI (organisme professionnel de qualification de l'ingénierie). Cette certification est remise en cause tous les ans.



NCA s'est engagé à partir de 2011 dans une **démarche de développement durable**, avec une évaluation AFAQ 26000 (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et une labellisation LUCIE, en janvier 2012. L'entreprise a obtenu en 2017 le niveau « Exemplaire », qui correspond au plus haut niveau de performance en RSE.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.2 SITUATION DU PROJET – PRESENTATION DES AIRES D'ETUDE

Trois aires d'étude ont été définies pour ce projet, conformément aux préconisations des différents guides d'étude d'impact. Ces aires sont décrites ci-après.

**Tableau 1 : Définition des aires d'étude du milieu naturel**

Nom	Définition
Aire d'étude immédiate	Cette zone intervient pour une analyse fine des emprises du projet retenu et une optimisation environnementale de celui-ci. On y étudie les espèces patrimoniales et/ou protégées. Elle intègre les zones où pourront être envisagées plusieurs variantes, mais est élargie de manière cohérente à des zones tampons pour des notions de biologie / écologie des espèces.
L'aire d'étude rapprochée 10 km autour du projet	L'aire d'étude rapprochée correspond à la zone potentiellement affectée par d'autres impacts que ceux d'emprise, en particulier sur la faune volante. L'état initial y est analysé de manière plus ciblée, en recherchant les espèces ou habitats sensibles, les zones de concentration de la faune et les principaux noyaux de biodiversité.
L'aire d'étude éloignée 20 km autour du projet	Cette zone englobe tous les impacts potentiels. Elle est définie sur les frontières biogéographiques (types de milieux, territoires de chasse de rapaces, zones d'hivernage, etc.). L'aire d'étude éloignée correspond à une zone tampon à comprise entre 10 et 20 kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate. Cela correspond à la distance maximum théorique que peuvent parcourir les oiseaux et les chauves-souris à partir de leurs aires ou de leurs gîtes.

## 1.2.1 Aire d'étude immédiate

Il s'agit de l'aire intégrant tous les secteurs pouvant être impactés directement par les travaux. Cette aire contient intégralement la zone d'implantation du futur projet.

Il s'agit par conséquent d'une zone au sein de laquelle le projet est susceptible d'induire des impacts directs comme une perte d'habitat.

Cette aire d'étude correspond donc au zonage au sein duquel est réalisée une étude de la faune, de la flore et des habitats. Cette étude se veut la plus complète, au regard des enjeux relatifs à ces éléments naturels. Concernant certains groupes particulièrement mobiles que sont les oiseaux et les chiroptères, la zone d'étude a été élargie afin d'intégrer de façon cohérente les éléments biologiques et les zones présentant un fort intérêt à l'échelle locale.

Au regard de la surface très importante de l'AEI, il n'est pas possible d'envisager des inventaires complets sur l'ensemble de la zone. L'objectif est bien d'apprécier les enjeux naturalistes à l'échelle de l'AEI, afin de cibler la ou les variante(s) d'implantation la (les) plus pertinente(s). Il est prévu dans l'étude un temps alloué à des inventaires

naturalistes plus localisés et ciblés sur les périodes / espèces à enjeu, sur une future aire d'étude réduite au(x) tracé(s) retenu(s).

Afin de disposer d'une vision la plus localisée possible des résultats et enjeux, un découpage de l'AEI en dalles de 2 x 1,5 km est proposé. La répartition et le code de ces dalles sont précisés dans la Figure 3. A ce stade de rapport intermédiaire, il a été choisi de ne pas proposer de cartes zoomées en l'attente des derniers résultats, et pour ne pas surcharger l'information.

## 1.2.2 Aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude rapprochée a été définie de manière à intégrer l'ensemble des secteurs pouvant être concernés par des atteintes potentielles aux populations d'espèces. Cette aire englobe l'ensemble des secteurs prospectés de façon précise ou ciblée.

L'intérêt de cette aire est de pouvoir apprécier d'un point de vue fonctionnel et relationnel l'intérêt de la zone d'implantation du projet pour les espèces et habitats.

L'aire d'étude rapprochée a été définie en prenant un tampon de 10 km autour de l'aire d'étude immédiate. Ce tampon permet notamment d'intégrer les sites Natura 2000 et ZNIEFF les plus proches. Le but étant d'intégrer les éléments naturels susceptibles d'aller sur d'éventuelles sensibilités notamment concernant les chauves-souris et les oiseaux, espèces à plus forte dispersion.

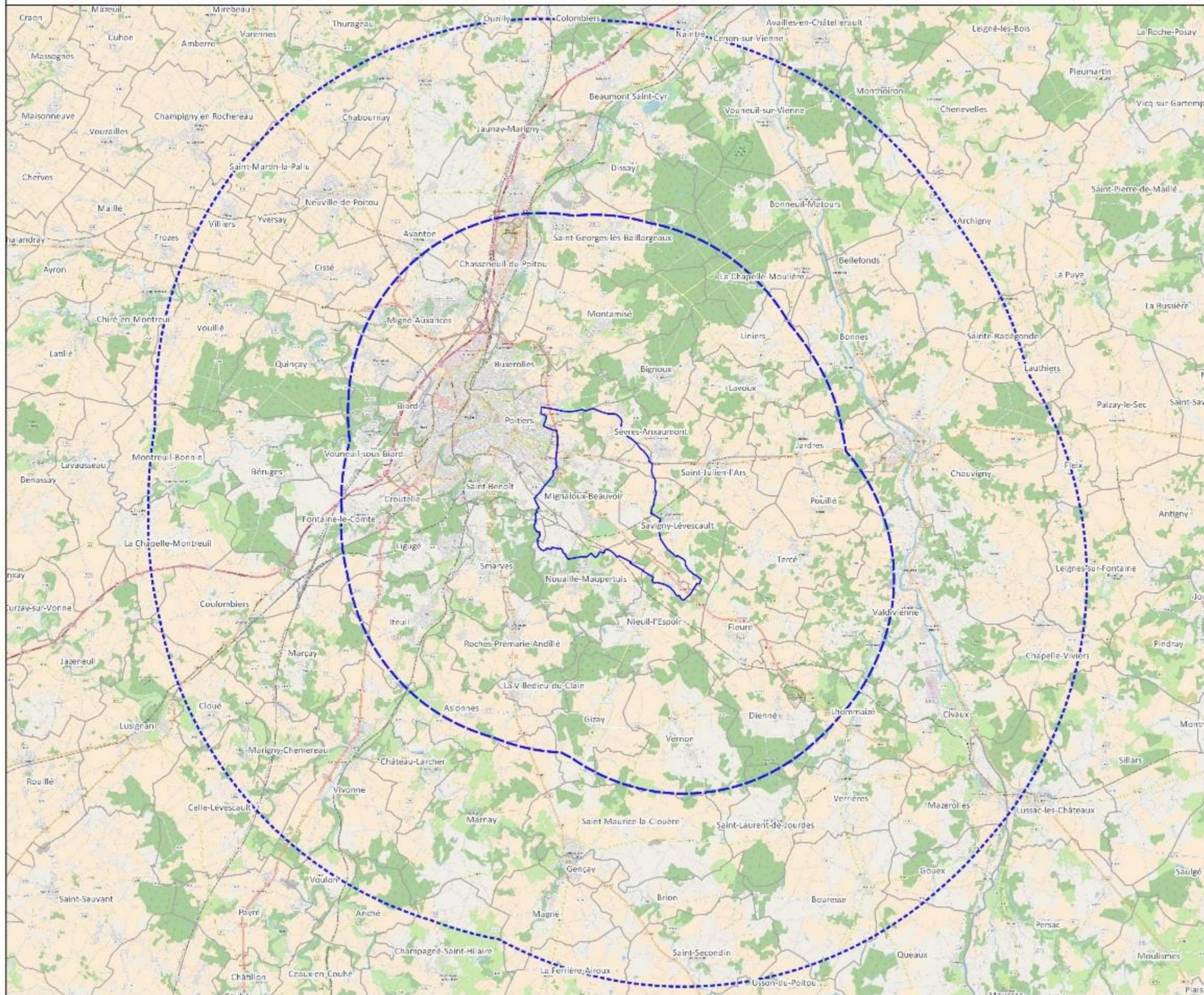
## 1.2.3 Aire d'étude éloignée

L'aire d'étude éloignée est la zone globale d'analyse du contexte environnemental en lien avec le projet. C'est sur la base de cette aire que sont répertoriés les différents zonages naturels de connaissance ou réglementaires dont les populations d'espèces sont susceptibles d'interagir avec la zone de projet.

Les compilations et recherches bibliographiques portent sur cette aire ou sur des secteurs plus précis de celle-ci. Elle couvre l'ensemble des grandes entités écologiques étudiées ainsi que les principaux corridors pour les oiseaux et les chiroptères.

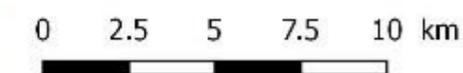
Par ailleurs c'est également au sein de cette aire que sont analysés les éventuels effets cumulés avec d'autres projets.

# Aires d'étude



## Légende

-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée - 10 km
-  Aire d'étude éloignée - 20 km



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Aires d'étude

N° CADE - 1414741	
FORMAT - AS	ÉCHELLE - 1/200 000
ÉDITEUR - ERI	DATE - 04/02/2014



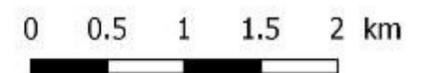
© les contributeurs de l'application Atlas NCA

# Découpage de l'aire d'étude immédiate



## Légende

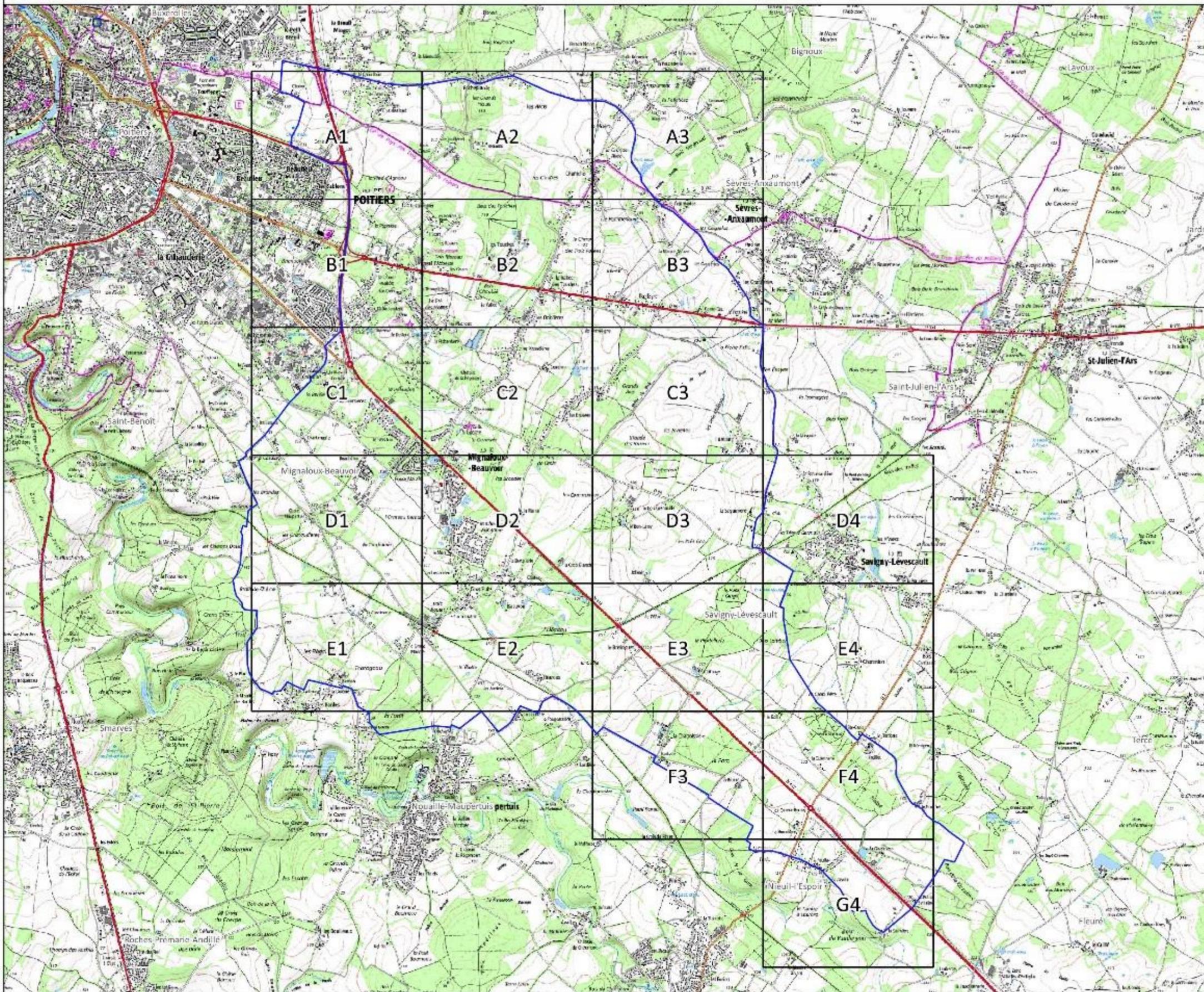
- Aire d'étude immédiate
- Grille de découpage de l'AEI



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Découpage de l'aire d'étude immédiate

N° CADRE - IPR04741011	
FORMAT - A3	ÉCHELLE - 1/40 000
COORDS - EPSG	DATE - 04/02/2017
© IPR 2017 - IPR - INCA	



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3 METHODOLOGIE

## 1.3.1 Recueil de données

Une première approche bibliographique a été effectuée à travers la consultation des bases de données et ouvrages de référence. La transmission de données des associations naturalistes sera sollicitée dans un second temps, probablement sur un fuseau d'étude plus réduit et concentré sur le futur tracé.

Tableau 2 : Données consultées et structures/organismes associés

Structures / Organismes	Données consultées
Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)	Données naturalistes communales Fiches standard de données des zonages de protection et d'inventaire (2014)
DREAL Poitou-Charentes Réseau PEGASE Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	Fiches descriptives des zonages de protection et d'inventaire (2008) Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 (2009-2011) Trame Verte et Bleue (2015)
Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers	Inventaire des habitats naturels de Grand Poitiers (2011 et 2015) Inventaire des mares de Grand Poitiers (2015)
Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Vienne	Pré-diagnostic avifaune sur une partie de l'aire d'étude éloignée (données acquises par NCA – 2017)
Vienne Nature	Synthèse des connaissances chiroptérologiques (2000-2016) sur une partie de l'aire d'étude éloignée (données acquises par NCA – 2017)
Ouvrages	Données consultées
Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes (2011)	Enjeux mammifères terrestres et chiroptères globaux
Chiroptères et infrastructures de transport (2016)	Guide pour la prise en compte des chiroptères dans la construction et l'exploitation des infrastructures routières
Oiseaux du Poitou-Charentes (2015)	Enjeux avifaunistiques globaux
Atlas des Amphibiens et Reptiles de la Vienne (2017)	Enjeux herpétologiques globaux
Papillons de jour du Poitou-Charentes (2016) Atlas des libellules du Poitou-Charentes (2009)	Enjeux entomologiques globaux
Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes (2012) Les plantes messicoles du Poitou-Charentes (2010)	Enjeux floristiques globaux

## 1.3.2 Prospections naturalistes

## 1.3.2.1 Flore et habitats naturels

L'aire d'étude immédiate a été parcourue dans son intégralité afin de qualifier les habitats naturels à travers les différents cortèges floristiques, et vérifier la présence éventuelle d'espèces patrimoniales. Trois passages ont été effectués en avril, juin et août 2017.

La patrimonialité de la flore a été appréciée à partir de la liste des espèces déterminantes de Vienne.

La typologie des habitats naturels a été établie à partir du référentiel EUNIS (*European Nature Information System – Habitat types and Habitat classifications*). La correspondance avec le référentiel national CORINE Biotopes (*Types d'habitats français*) est également précisée. L'identification d'un habitat d'intérêt communautaire est réalisée à partir du référentiel EUR15 (décliné en France dans les *Cahiers d'habitats Natura 2000*).



Figure 4 : Zone humide en bordure de mare – Tourageau

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3.2.2 Avifaune

L'avifaune nicheuse a été inventoriée par la méthode relative fréquentielle. Cette dernière permet d'obtenir une bonne image de l'ensemble des espèces d'oiseaux présentes sur un secteur, en réalisant des points d'échantillonnages ponctuels d'une durée de 20 minutes. Durant ces périodes d'échantillonnages ont été relevées toutes les espèces contactées de façon visuelle ou auditive, en tenant compte du nombre d'individus par espèce. Pour ce faire, les points d'observations/écoutes ont été répartis de façon homogène sur l'aire d'étude immédiate.

Trente-six points d'observation ont été définis. On y rajoutera les parcours reliant ces différents points, qui empruntent les voiries et chemins agricoles, lesquels ont engrangé de la donnée complémentaire (rassemblements, individus en alimentation, déplacements d'individus). Trois passages ont été effectués, de début avril à la fin juin 2017, dans l'objectif d'apprécier la nidification précoce et tardive.

Les prospections spécifiques ont été réalisées dès le lever du jour jusqu'en fin de matinée, période d'activité la plus importante pour les passereaux. Les rapaces, plus actifs aux heures les plus chaudes, ont fait l'objet d'observations complémentaires l'après-midi. Des données ponctuelles ont également été obtenues au cours des différents inventaires réalisés sur cette période.

Deux visites complémentaires ont été réalisées durant la période de migration automnale. L'aire d'étude immédiate a été parcourue afin de noter les rassemblements (halte migratoire), en particulier pour l'avifaune migratrice nocturne.

Deux derniers passages ont été effectués en période d'hivernage, en décembre et janvier 2018.

La carte suivante localise les points d'observation / écoute ainsi que les parcours effectués en période de nidification.



Figure 5 : Circaète Jean-le-Blanc et Corneille noire – NCA environnement, septembre 2017

# Points et parcours d'observation / écoute de l'avifaune

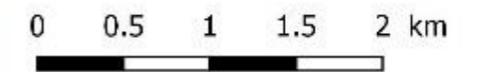
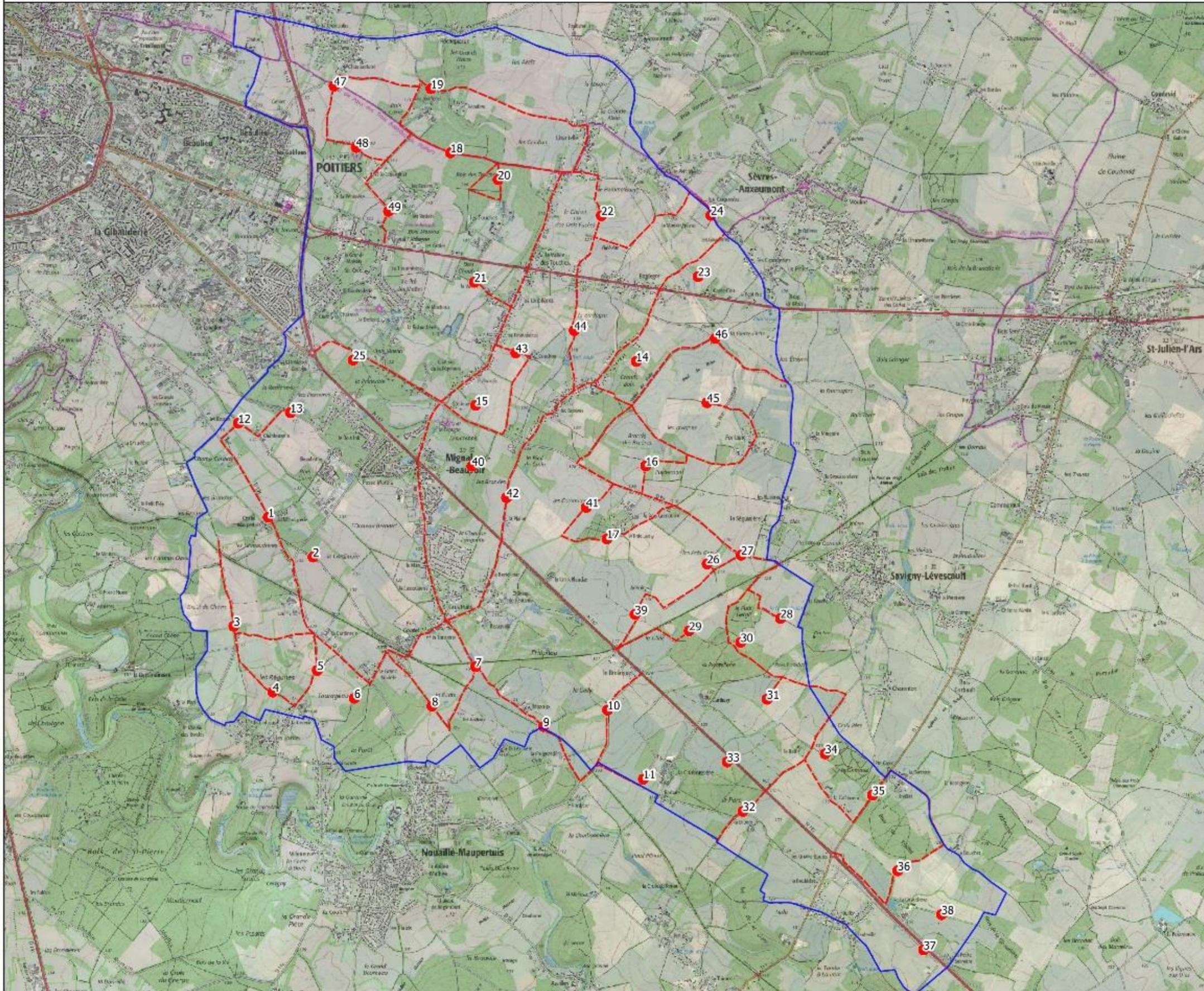


## Légende

Aire d'étude immédiate

## Inventaire de l'avifaune

- Points fixes d'écoute / observation
- Parcours d'observation



BN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

## Points et parcours d'observation / écoute de l'avifaune

SYNTHÈSE	RELEVÉ
FORME	ÉCHELLE
COORDS	DATE
SIGN. DE CHÈRE - 15/02/2017	



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3.2.3 Chiroptères

## 1.3.2.3.1 Recherche de gîtes

Le potentiel gîte a été apprécié à une échelle locale au sein des aires d'études immédiate et rapprochée. L'aire d'étude éloignée n'a pas été considérée car, à l'exception du Grand Murin et du Minioptère de Schreibers, les chiroptères chassent très rarement au-delà de dix kilomètres de leur gîte<sup>1</sup>.

## ➤ Gîtes dans le bâti

Ce travail a consisté à repérer dans l'aire d'étude rapprochée les églises, châteaux et vieux bâtis et d'en mesurer le potentiel pour le gîte. Des données acquises auprès de Vienne Nature sont venues compléter ces prospections.



Figure 7 : Abbaye de Nouaillé-Maupertuis (3,5 km de l'AEI)

## ➤ Gîtes arboricoles

Sur le terrain, les haies et boisements ont également fait l'objet d'une attention particulière, afin de localiser les arbres présentant des cavités et du décollement d'écorce favorable au gîte, notamment estival. Lorsque des cavités étaient observées, il était vérifié la présence éventuelle de guano pouvant indiquer la fréquentation par des chiroptères.

Cette recherche a été complétée en hiver, afin de mieux apprécier le potentiel des arbres en l'absence de feuilles.

## 1.3.2.3.2 Prospections au sol

Trois passages ont été réalisés, sur trente-six points d'écoute fixe, répartis sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate.

Les inventaires ont consisté en une recherche au détecteur (Pettersson D1000X et D240X). Un point prospecté lors d'une session a fait l'objet d'une écoute sur 20 min, au cours de laquelle ont été notées les espèces recensées ainsi que leur indice d'activité associé. Les points d'écoute ont été placés majoritairement en lisières de boisements et en lisières de haies. Les milieux de cultures ont été également inventoriés (en moindre mesure) car, bien qu'ils soient moins favorables aux chiroptères, ces milieux sont relativement présents sur l'AEI.

La détermination se base sur les caractéristiques acoustiques des émissions ultrasonores par les techniques :

- *d'hétérodyne* : identification de la bande de fréquence et du pic d'énergie, nombre et rythme des cris d'écholocation ;

- *d'expansion de temps*, qui permet l'enregistrement numérique du sonar sur le terrain, puis la visualisation du sonogramme et la détermination des caractéristiques acoustiques sur le logiciel Batsound, permettant de statuer sur le genre, l'espèce ou le groupe d'espèces.

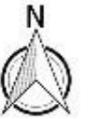


Figure 8 : Point d'écoute de 20 min à la batbox Pettersson D1000X

Pour résumer, chaque point a fait l'objet d'une identification in situ des espèces fréquentant la zone, en indiquant l'activité mesurée de chacune d'entre-elles sur une période de 20 min. Lorsque l'identification sur le terrain était trop difficile ou impossible, un traitement au bureau des enregistrements a été réalisé.

<sup>1</sup> Arthur L., Lemaire M. (2009). Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie éditions. 543 p.

# Points d'écoute active des chiroptères

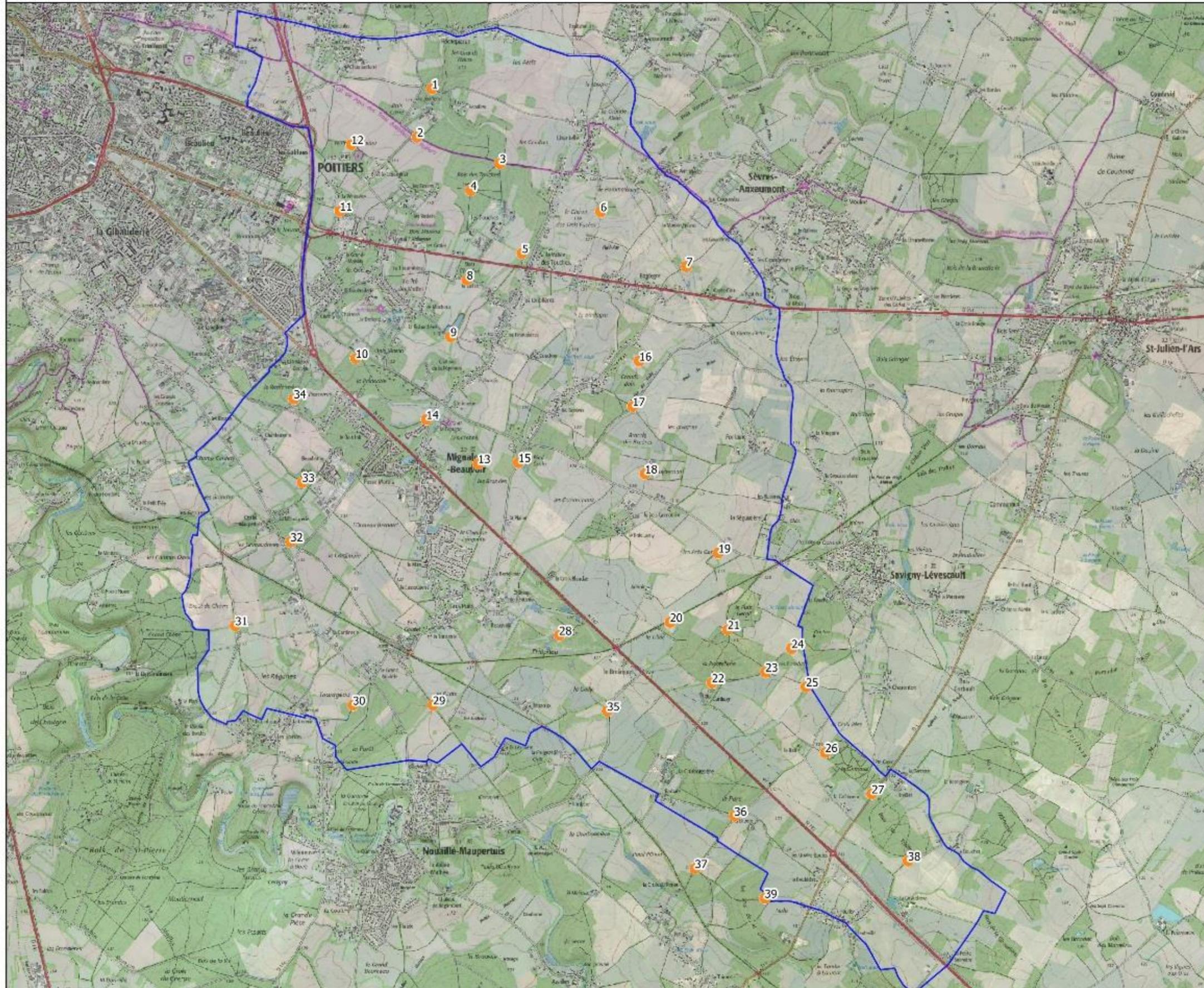


## Légende

 Aire d'étude immédiate

## Points d'écoute chiroptères

 Points fixes de 20 min



RM147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Points d'écoute active des chiroptères

N° CANTON	RM147-01/04
FORME	AS
COORDS	29
DATE	04/12/2017
PROJ. RD	01 - 15/02/2014 - INCA



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3.2.4 Herpétofaune

Un premier passage sur site a permis de relever les éventuelles zones susceptibles de constituer un habitat favorable aux amphibiens. Une approche par photo-interprétation, couplée aux données d'inventaire des mares de Grand Poitiers, a été la base de la reconnaissance de terrain. L'extrait ci-dessous montre les cartes servant de base sur le terrain, avec les masses d'eau identifiées par Grand Poitiers, et les compléments apportés par l'analyse des photographies aériennes.



Figure 10 : Rainette arboricole (*Hyla arborea*) chantant dans une mare – la Moudurerie

Au cours des inventaires nocturnes, de nombreux individus en dispersion ont pu être observés, complétant ainsi les données.

Concernant les reptiles, des chasses à vue spécifiques ont été réalisées sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate.

Deux inventaires nocturnes spécifiques ont été réalisés au sein des masses d'eau. Celles-ci ont été prospectées à l'aide d'un puissant phare capable de percer la lame d'eau pour visualiser et quantifier les espèces présentes. Pour éviter la propagation de la chytridiomycose (maladie infectieuse fatale pour les amphibiens provoquée par un champignon aquatique), un protocole de désinfection au Virkon® a été respecté après chaque inventaire de masse d'eau.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3.2.5 Entomofaune

Concernant les insectes, les prospections ont été menées sur différents milieux afin d'avoir la meilleure représentativité possible (prairies, lisières, boisements, zones humides, etc.). Elles ont consisté en une chasse à vue sur l'ensemble des milieux déterminés, correspondant ainsi à une série de transects couvrant la surface à prospector.

Pour les odonates, les milieux inventoriés ont été tant les pièces d'eau stagnante (mares, ornières) que les zones humides.



Figure 11 : *Sympetrum rouge-sang (Sympetrum sanguineum)* – Jardin Botanique

Une recherche des coléoptères saproxylophages (espèces les plus sensibles) a également été menée au niveau des haies et arbres isolés. L'inventaire a ciblé les habitats favorables à la présence de ces espèces : vieux arbres, arbres morts, etc. Les cavités, les parties déperissantes et la base des arbres ont été inspectées à la recherche de restes de coléoptères. A noter que les inventaires de nuit, notamment pour les chiroptères, ont permis de mettre en évidence les individus aux mœurs crépusculaires et nocturnes.

## 1.3.2.6 Mammifères terrestres

Les prospections ont consisté en une chasse à vue et une recherche des indices de présence, à savoir les empreintes, fèces, coulées... Des observations directes d'individus ont également été effectuées, de jour ou de nuit, en parallèle des autres inventaires.

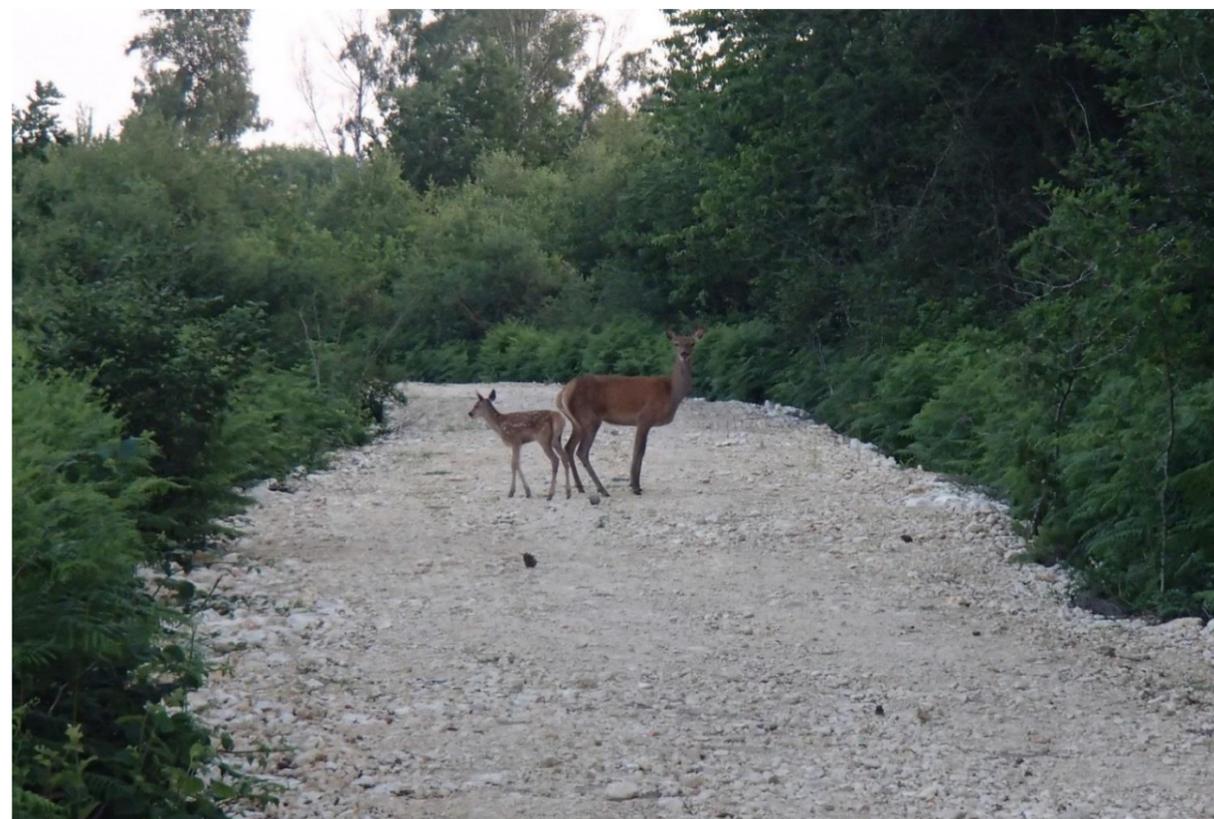


Figure 12 : Biche et son faon – La Picotellerie

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3.3 Synthèse des prospections

Les différentes prospections réalisées sont synthétisées dans le tableau suivant. Ce dernier indique, pour chaque groupe taxonomique, les périodes optimales d'observation (basées sur leur cycle biologique), avec en vert les prospections diurnes et en gris les nocturnes.

Tableau 3 : Synthèse générale des prospections naturalistes

Année	2017											
Taxons	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	Janv.	Fév.
Oiseaux nich.		04/04		09/06								
		21/04	16/05									
Oiseaux migr.							05/09		09/11			
	23/03					31/08		19/10				
Oiseaux hiv.											19/01	
											31/01	
Chiroptères				07/06								
					17/07	31/08			22/11			
Mamm. autres		04/04		09/06			05/09					
	23/03	21/04	16/05			31/08		19/10				
Amphibiens												
	23/03			13/06								
Reptiles		04/04		09/06			05/09					
		21/04	16/05									
Insectes				09/06			05/09					
			16/05		17/07	31/08						
Flore/Habitats				09/06								
		21/04				31/08						

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

**Tableau 4 : Synthèse des conditions météorologiques – prospections avifaune**

Dates	Vent	Couverture nuageuse	Précipitations	Visibilité
23/03/17	faible	95%	pluie fine	moyenne
04/04/17	faible	100%	-	bonne
21/04/17	faible	0%	-	bonne
16/05/17	faible	95%	-	bonne
09/06/17	nul	20%	-	bonne
31/08/17	moyen	20%	-	bonne
05/09/17	faible	20%	-	bonne
19/10/17	moyen	100%	-	bonne
09/11/17	faible	100%	-	moyenne

**Tableau 5 : Synthèse des conditions météorologiques – prospections chiroptères**

Dates	Vent	Couverture nuageuse	Précipitations	Température (min-max)
07/06/17	Nul	0%	-	9-20
17/07/17	Moyen	5%	-	18-33
31/08/17	Faible	0%	-	16-25

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 1.3.4 Méthodologie de définition des enjeux

## 1.3.4.1 Enjeu avifaune

## 1.3.4.1.1 Etablissement de la patrimonialité

La patrimonialité des espèces observées sur le site d'étude a été déterminée en fonction de leur présence sur l'une des trois listes suivantes :

- L'annexe I de la Directive « Oiseaux » ;
- La Liste rouge des oiseaux nicheurs de la région Poitou-Charentes (2018) ;
- La Liste rouge nationale des oiseaux hivernants et de passage ;
- La liste des espèces déterminantes en ZNIEFF Poitou-Charentes, en particulier ici pour le département de la Vienne (86).

Les observations permettent d'interpréter un intérêt pour l'aire d'étude immédiate propre à chaque espèce. En effet, certaines espèces sont présentes pendant la majeure partie de l'hiver (période d'hivernage), d'autres en profitent pour s'alimenter ou se reposer pendant la période de migration (halte migratoire), ou encore survolent simplement la zone pendant la même période (transit migratoire). Il y a enfin les espèces qui se reproduisent ou sont vues en recherche alimentaire sur la zone en période de nidification.

Afin d'apprécier correctement les enjeux en termes d'habitats d'espèces, il convient au préalable d'établir une « classe de patrimonialité », qui est fonction du statut des espèces patrimoniales. Il est en effet difficile de considérer que l'Alouette des champs et le Busard des roseaux, tous deux classés « Vulnérables » sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, aient la même classe de patrimonialité. Le statut liste rouge a ainsi été croisé avec le statut réglementaire (Directive Oiseaux), le statut de déterminance ZNIEFF et le statut de protection nationale. A noter que celui-ci n'est pas été retenu comme facteur priorisant un enjeu, du fait qu'il ne reflète pas véritablement le caractère patrimonial d'une espèce. Le statut liste rouge nous renseigne mieux sur la vulnérabilité qui pèse sur une espèce : pour exemple, l'Alouette des champs, non protégée et donc chassable, possède une patrimonialité plus forte que la Mésange charbonnière, protégée.

La manière d'établir la classe de patrimonialité d'une espèce est présentée ci-après. Il faut toutefois rajouter que cette patrimonialité varie suivant qu'on se situe dans la période de nidification, d'hivernage ou de migration. La liste rouge distingue bien les espèces nicheuses, hivernantes, et de passage.

Tableau 6 : Classe de patrimonialité – Espèces nicheuses

	Statut Liste Rouge Régionale des oiseaux nicheurs				
	LC / DD / NA	NT	VU	EN	CR
Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	3	2	1	1	1
Espèce déterminante en Vienne et protégée en France	4	3	2	2	2
Espèce déterminante en Vienne mais non protégée	5	4	3	2	2
Autres espèces	6	5	4	4	4

Tableau 7 : Classe de patrimonialité – Espèces hivernantes et de passage

	Statut Liste Rouge Nationale des oiseaux hivernants et de passage				
	DD / NA	LC	NT	VU	EN
Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	3	2	1	1	1
Espèce déterminante en Vienne et protégée en France	4	3	2	1	1
Espèce déterminante en Vienne mais non protégée	5	4	3	2	2
Autres espèces	6	6	4	4	4

## Statut Liste Rouge

CR = Danger critique d'extinction ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi-menacée  
LC = Préoccupation mineure ; DD = Données insuffisantes ; NA = Non applicable

La classe de patrimonialité obtenue entre 1 et 6 a ensuite été transformée en « enjeu espèce » de la manière suivante :

- **classe de patrimonialité 1 = enjeu très fort ;**
- **classe de patrimonialité 2 = enjeu fort ;**
- **classe de patrimonialité 3 = enjeu modéré ;**
- **classe de patrimonialité 4 = enjeu faible ;**
- classe de patrimonialité 5 = enjeu très faible ;
- classe de patrimonialité 6 = espèce non patrimoniale.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 1.3.4.1.2 Etablissement de l'enjeu habitat d'espèces

Pour une meilleure appréciation, les enjeux ont été hiérarchisés en distinguant la période de nidification et la période de migration / hivernage. La simple caractérisation d'un enjeu « espèces » est insuffisante pour apprécier correctement les futures sensibilités de l'aire d'étude, par conséquent un enjeu « habitat d'espèces » a été défini à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.

Cette hiérarchisation considère :

- la présence d'espèces patrimoniales au sein des habitats naturels de l'aire d'étude ;
- la diversité et la densité de ces espèces au sein de ces habitats ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

L'enjeu retenu est un croisement de la patrimonialité de l'espèce (classes de patrimonialité expliquées précédemment) avec la fonctionnalité de l'habitat pour cette dernière (utilisation de l'habitat). On obtient ainsi, pour chaque période considérée, le croisement suivant :

**Tableau 8 : Enjeu habitat d'espèces – Espèces nicheuses**

		Classes de patrimonialité					
		1	2	3	4	5	6
Utilisation de l'habitat	Individu isolé, en alimentation	Faible	Faible	Faible	Très faible	Très faible	Très faible
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation	Modéré	Modéré	Faible	Faible	Faible	Très faible
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne	Très fort	Très fort	Fort	Modéré	Modéré	Très faible

**Tableau 9 : Enjeu habitat d'espèces – Espèces migratrices et hivernantes**

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu migrateur ou hivernant en survol de la zone d'étude	Faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
	Survol de la zone d'étude par un groupe d'individus (>1)	Modéré	Faible	Très faible	Très faible	Très faible
	Rassemblement / Halte migratoire (alimentation) / Individu sédentaire sur un habitat soumis à rotation	Modéré	Faible	Faible	Très faible	Très faible

	Classes de patrimonialité				
	1	2	3	4	5
Rassemblement / Halte migratoire (alimentation) / Individu sédentaire sur un habitat pérenne	Fort	Modéré	Modéré	Faible	Très faible

Note : la distinction d'un habitat soumis à rotation d'un habitat pérenne est importante, puisqu'elle intègre la variation de la répartition des espèces d'une année sur l'autre, fonction de la nature de l'assolement.

L'enjeu « habitat d'espèces » a ainsi été apprécié pour chaque espèce patrimoniale, puis globalisé pour les périodes de nidification et d'hivernage / migration. Il a été considéré la valeur d'enjeu la plus forte (espèce discriminante). Par exemple, un indice de nidification de Busard cendré catégorise le secteur de nidification en enjeu « modéré » (espèce de classe de patrimonialité 2 nicheuse dans un habitat soumis à rotation). Si ce même secteur présente un enjeu « faible » à « très faible » pour l'ensemble des autres espèces patrimoniales, l'enjeu global retenu en période de nidification sera « modéré ».

La synthèse des enjeux sera établie sous forme d'une cartographie pour chaque période explicitée.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 1.3.4.2 Enjeu chiroptères

#### 1.3.4.2.1 Etablissement de la patrimonialité

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées sur le territoire français au titre de l'article L.411-1 du Code de l'Environnement et par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 et sont au moins inscrites à l'Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. La patrimonialité des espèces observées sur le site d'étude a été déterminée en fonction du statut des espèces sur les deux listes suivantes :

- La liste rouge des mammifères en Poitou-Charentes
- Le statut régional donné par le Plan Régional d'Actions Chiroptères 2013-2017 (PRA)

Une même espèce peut avoir un statut liste rouge différent de son statut régional PRA. Par exemple, le Grand Rhinolophe est classé « Vulnérable » sur la liste rouge mais considéré comme « Commun » par le statut régional. Le statut régional est extrait de l'Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes<sup>2</sup> et basé sur le pourcentage de mailles de présence pour chaque espèce. La liste rouge régionale est un document de travail à paraître<sup>3</sup>. Il a été choisi de croiser ces deux statuts pour obtenir la classe de patrimonialité.

**Tableau 10 : Classe de patrimonialité des chiroptères**

		Statut Liste Rouge Régionale des chiroptères				
		LC / DD / NA	NT	VU	EN	CR
Statut régional (PRA 2013-2017)	Très rare	2	1	1	1	1
	Rare	2	2	1	1	1
	Assez rare	2	2	1	1	1
	Assez commun	3	3	2	2	2
	Commun	4	4	3	3	3
	Très commun	5	5	4	4	4

#### Statut Liste Rouge

CR = Danger critique d'extinction ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi-menacée

LC = Préoccupation mineure ; DD = Données insuffisantes ; NA = Non applicable

La classe de patrimonialité obtenue entre 1 et 5 correspondant à plusieurs classes d'enjeu :

- **classe de patrimonialité 1 = enjeu très fort ;**
- **classe de patrimonialité 2 = enjeu fort ;**
- **classe de patrimonialité 3 = enjeu modéré ;**
- **classe de patrimonialité 4 = enjeu faible ;**

<sup>2</sup> Prévost et Gailledrat (2011), Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes 1985-2008. Poitou-Charentes Nature, 304 p.

<sup>3</sup> POITOU-CHARENTES NATURE, 2016. Liste Rouge des Mammifères du Poitou-Charentes. À paraître.

➤ classe de patrimonialité 5 = enjeu très faible ;

#### 1.3.4.2.2 Etablissement de l'enjeu habitat d'espèces

Un enjeu habitat d'espèces a été défini pour chaque espèce. Il repose sur la présence ou l'absence de territoire de chasse et sur la présence ou l'absence d'habitats de gîte estival et/ou de reproduction. L'écologie des espèces concernant leurs préférences d'habitats a été renseignée par « Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse » d'Arthur et Lemaire (2009).

La hiérarchisation des enjeux habitats d'espèces considère :

- 1 = Présence de l'habitat préférentiel de chasse et de l'habitat de gîte
- 2 = Présence de l'habitat préférentiel de chasse et absence de l'habitat de gîte
- 3 = Présence d'un habitat de chasse épars et absence de l'habitat de gîte
- 4 = Absence des deux habitats

L'enjeu retenu est un croisement de la patrimonialité de l'espèce (classes de patrimonialité expliquées précédemment) avec la présence ou non des habitats de chasse et de gîte pour cette dernière. On obtient ainsi, pour chaque période considérée, le croisement suivant :

**Tableau 11 : Enjeu habitat d'espèces**

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Présence ou non des habitats	4	Faible	Faible	Très faible	Très faible	Très faible
	3	Modéré	Modéré	Faible	Faible	Faible
	3	Fort	Fort	Modéré	Modéré	Faible
	1	Très fort	Très fort	Fort	Fort	Modéré

Au regard de la surface très importante de l'aire d'étude immédiate, il n'est pas pertinent de croiser l'activité enregistrée à cet enjeu habitat, pour les raisons suivantes :

- les points d'écoutes sont répartis de manière homogène dans l'AEI, mais sont assez éloignés pour apprécier l'activité sur l'ensemble des habitats ;
- trois nuits d'écoutes sont insuffisantes pour avoir une approche quantitative de l'activité ;
- l'enjeu risque d'être sous-coté pour les habitats éloignés des points d'écoute.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 1.3.4.3 Enjeu relatif aux autres groupes

Les enjeux relatifs aux autres groupes taxonomiques ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Ces enjeux ont été hiérarchisés en 3 classes pour le reste de la faune et les habitats naturels (faible, modéré, fort). Les conditions de définition de ces enjeux seront précisées dans la partie « synthèse des enjeux » relative à chaque groupe.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 2 ZONAGES DU PATRIMOINE NATUREL

Le contexte écologique du territoire s'apprécie à travers la présence de zones naturelles reconnues d'intérêt patrimonial. Cet intérêt peut concerner aussi bien la faune, la flore que les habitats naturels (espèces ou habitats d'espèces). Bien souvent, l'intérêt patrimonial réside dans la présence d'espèces protégées, rares ou menacées, toutefois le caractère écologique remarquable de ces milieux peut également découler de l'accueil d'une diversité importante d'espèces, patrimoniales ou non, caractérisant ainsi des zones refuges importantes. Ces zonages remarquables regroupent :

- ↳ les périmètres d'information, inventoriés au titre du patrimoine naturel (outils de connaissance scientifique) : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ;
- ↳ les périmètres de protection, dont l'objectif est la préservation des espèces et habitats menacés qui y sont associés : Zones de Protection Spéciale (ZPS), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)...

Les zonages protégés et remarquables situés au sein de l'aire d'étude éloignée sont présentés dans les cartes suivantes. Ils sont issus des bases de données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et de la DREAL Poitou-Charentes.

### 2.1.1 Périmètres d'information

#### 2.1.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Les ZNIEFF sont les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Ces zonages visent à identifier et décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Par conséquent, l'inventaire ZNIEFF doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les ZNIEFF sont des outils importants de la connaissance du patrimoine naturel, mais ne constituent pas une mesure de protection juridique.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- ↳ les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- ↳ les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Au sein de l'aire d'étude éloignée, on recense 50 ZNIEFF de type 1 et 5 ZNIEFF de type II. Parmi les ZNIEFF de type 1, 20 se situent dans un rayon de 10 km (Aire d'étude rapprochée).

**Tableau 12 : Liste des ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude éloignée**

Identifiant ZNIEFF	Nom	Aire d'étude concernée
<b>ZNIEFF de type I</b>		
540003392	BOIS DE LA BARDONNIERE	Aire d'étude rapprochée (< 10km)
540003362	BOIS DE LIGUGE	
540014449	BOIS DE LIREC	
540003374	BOIS DE SAINT-PIERRE	
540003396	BOIS DE VAYRES	
540004643	BOIS DES FEUILLANTS	
540003395	COTEAUX DE CHAUSSAC	
540120096	FONTCOUDREAU	
540003518	FORET DE MOULIERE	
540003376	ILE DU DIVAN	
540004650	LA PIRONNERIE	
540003377	LE GRANIT	
540003375	MARAI DU RUISSEAU DES DAMES	
540120133	PRAIRIES INONDABLES DU PORT ET DE LA GREVE (ITEUIL)	
540003361	ROCHERS DE PASSELOURDAIN	
540003360	ROCHERS DU PORTEAU	
540120040	SOURCES TUFFEUSES DE PORT LAVERRE	
540003369	VALLEE DE LA BOIVRE	
540003373	VALLEE D'ENSOULESSE	
540003372	VALLEE DES BUIS	
540003276	BOIS DE LA BRIE	Aire d'étude éloignée (10-20 km)
540003521	BOIS DE LA FOYE	
540003252	BOIS DE MAZERE	
540003391	BOIS DE PACHE	
540003386	BOIS DU PARC	
540014447	BRANDES DE LA NIVOIRE ET BRANDES DES TIREAUX	
540003251	CHALONGE	

Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Identifiant ZNIEFF	Nom	Aire d'étude concernée
540015994	COTEAU DE BOIS-FREMIN	Aire d'étude éloignée (10-20 km)
540004627	COTEAU DE L'ARRAULT	
540004626	COTEAU DES GRANDS MOULINS	
540004644	COTEAU DES PENDANTS	
540120056	COTEAU DU PEU	
540003267	COTEAU DU TRAIT	
540015995	COTEAUX DE SAINT-PIERRE D'EN-HAUT	
540003516	ETANG DE MAUPERTUIS	
540003383	FORET DE L'EPINE	
540004620	FORET DE LUSSAC	
540014442	FORET DE MAREUIL	
540004595	ILES DE LA TOUR AU COGNUM	
540003394	LA MARGUIENNE	
540014390	LE BOIS DE LA FENETRE	
540003230	LE FAY	
540015633	LE LOGIS	
540003264	LE MILLE BOIS	
540003226	LE PINAIL	
540003517	LES BORNAIS DE BELLEFONDS	
540003227	LES MEULIERES	
540004583	MOULIN DE VAUX	
540015657	PLAINE D'AVANTON	
<b>ZNIEFF de type II</b>		
540120115	MASSIF DE MOULIERE	Aire d'étude rapprochée (< 10km)
540120117	PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS	
540120116	PLATEAU DE BELLEFONDS	
540003389	FORET DE VOUILLE SAINT-HILAIRE	Aire d'étude éloignée (10-20 km)
540007649	FORET ET PELOUSES DE LUSSAC	

AER = Aire d'étude rapprochée ; AEE = Aire d'étude éloignée

**Aucune ZNIEFF n'est présente dans l'aire d'étude immédiate. Vingt ZNIEFF de type 1 et deux de type 2 recourent l'aire d'étude rapprochée.**

Les ZNIEFF les plus proches de la zone d'étude – ont été considérées celles présentes dans l'aire d'étude rapprochée, soit dans un rayon de 10 km – sont décrites dans les pages suivantes (source : Pégase Poitou-Charentes).

Identifiant	Nom	Description	Espèces ou groupes à enjeu
540003392	BOIS DE LA BARDONNIERE	La zone intègre un petit bosquet (haie double bordant un ancien chemin) qui serait le seul témoin de l'ancien "bois de la vallée", depuis longtemps disparu au profit des cultures. La bande boisée de la Pièce des Fonds constitue une des dernières reliques de milieu naturel dans le paysage céréalier intensif de la plaine du Haut-Poitou. L'essence dominante du boisement est le Chêne pubescent, accompagné sur le site par diverses espèces ne faisant pas partie de son cortège caractéristique.	<u>Flore</u> : <i>Centaurée de Trionfetti</i>
540003362	BOIS DE LIGUGE	Ensemble de coteaux boisés surplombant les vallées de la Feuillante et de la Menuse, affluents indirects du Clain). Les habitats forestiers présentent une remarquable diversité : chênaie calcifuge sur argile des plateaux, chênaie-charmaie des versants, forêt de ravin à Scolopendre, chênaie pubescente sur sols superficiels ou affleurements rocheux, aulnaies-frênaies plus ou moins marécageuses en fond de vallons. L'intérêt biologique est remarquable, notamment sur le plan botanique.	<u>Avifaune</u> : 5 espèces patrimoniales <i>Bouscarle de Cetti</i> <i>Gros-bec cassenois</i> <i>Mésange huppée</i> <i>Pouillot siffleur</i> <i>Bouvreuil pivoine</i> <u>Flore</u> : 15 espèces patrimoniales
540014449	BOIS DE LIREC	Le Bois de Lirec s'insère dans un ensemble de bois privés périphériques au complexe forestier de la Forêt domaniale de Moulière. Il s'agit d'une chênaie traitée en futaie, incluant des secteurs mixtes feuillus / résineux et quelques coupes de régénération. La structure et l'âge des peuplements forestiers et la proximité de Moulière expliquent la présence d'un important cortège d'oiseaux sylvoles à fort intérêt patrimonial.	Avifaune : 6 espèces patrimoniales <i>Autour des palombes</i> <i>Gros-bec cassenois</i> <i>Engoulevent d'Europe</i> <i>Pouillot siffleur</i> <i>Bouvreuil pivoine</i> <i>Huppe fasciée</i>

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Identifiant	Nom	Description	Espèces ou groupes à enjeu
540003374	BOIS DE SAINT-PIERRE	Vaste ensemble boisé occupant un plateau faiblement ondulé sur sols limoneux à tendance acide et hydromorphe. La zone prend en compte le versant raide plongeant vers le Miosson (lisière nord) ainsi que la vallée de Fontfrère. Contrastant avec la chênaie calcifuge à Chêne sessile du plateau, les pentes abritent une végétation forestière plus diversifiée : chênaie pubescente, chênaie-charmaie, boisement mixte de pente forte à Scolopendre, aulnaie rivulaire de bas de versant. Une riche flore de sous-bois a pu se développer, l'ensemble du massif présentant également plusieurs espèces remarquables de faune.	<u>Mammifères</u> : 1 espèce patrimoniale <i>Martre des pins</i> <u>Avifaune</u> : 4 espèces patrimoniales <i>Bouvreuil pivoine</i> <i>Mésange huppée</i> <i>Pic mar</i> <i>Pouillot siffleur</i> <u>Flore</u> : 3 espèces patrimoniales
540003396	BOIS DE VAYRES	La zone englobe un bois d'une centaine d'hectares, largement consacré aujourd'hui à la sylviculture des résineux. Le bois a conservé sur ses lisières quelques traces du peuplement forestier d'origine : le Chêne pubescent en est l'essence caractéristique, mêlé de quelques alisiers et sorbiers, alors que la strate herbacée présente le cortège typique des pelouses calcicoles sèches de la région. La zone doit avant tout son intérêt biologique à l'originalité de sa flore.	<u>Flore</u> : 4 espèces patrimoniales <i>Astragale de Montpellier</i> <i>Caucalis fausse-carotte</i> <i>Goodyère rampante</i> <i>Hêtre d'Europe</i>
540004643	BOIS DES FEUILLANTS	La zone intègre un coteau boisé dominant la Feuillante, petit affluent du Clain. Le relief a permis la différenciation de plusieurs habitats bien tranchés : le plateau est le domaine de la chênaie sessiliflore à Chêne sessile et Châtaignier, et sous-bois de Fougère aigle et de Chèvrefeuille des bois, laissant la place sur le versant à une chênaie-charmaie à Chêne pédonculé, Charme et Merisier, bordée en bas de pentes par une aulnaie alluviale et un petit marais tourbeux.	<u>Flore</u> : 3 espèces patrimoniales <i>Orchis incarnat</i> <i>Scille printanière</i> <i>Hêtre d'Europe</i>
540003395	COTEAUX DE CHAUSSAC	Le coteau de Chaussac se présente à l'Est comme un coteau calcaire aux pentes abruptes, émaillées de petites corniches rocheuses. A l'Ouest, les anciennes carrières de la Pierre levée constituent le prolongement naturel du coteau. Les coteaux sont occupés par une pelouse sèche calcicole constituant le refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales thermophiles qui, sous le climat tempéré océanique régional, ne peuvent occuper que de tels milieux.	<u>Flore</u> : 7 espèces patrimoniales

Identifiant	Nom	Description	Espèces ou groupes à enjeu
540120096	FONTCOUDREAU	La zone englobe un plateau au relief très homogène, où plusieurs dizaines de mares ont été autrefois créées par extraction ancienne de marne. Dispersées au sein d'un paysage semi-naturel où les prairies pâturées et les haies bocagères dominant, ces mares constituent un habitat de choix pour une faune d'amphibiens d'une diversité exceptionnelle (12 espèces).	<u>Amphibiens</u> : 6 espèces patrimoniales <i>Crapaud calamite</i> <i>Grenouille de Lesson</i> <i>Pélodyte ponctué</i> <i>Rainette verte</i> <i>Triton crêté</i> <i>Triton marbré</i>
540003518	FORET DE MOULIERE	Important massif boisé de plus de 5000 ha. Le climax forestier est une chênaie calcifuge atlantique à Chêne sessile, avec présence dispersée du Hêtre. Les combes et vallées sèches sont occupées par la chênaie-charmaie ou la chênaie-frênaie. Malgré l'implantation de conifères, certains secteurs abritent encore des futaies de chênes centenaires, biotope clef pour de nombreuses espèces patrimoniales. La Forêt de Moulière offre un riche mélange de faciès forestiers, complémentaire aux landes du Pinail.	<u>Mammifères</u> : 2 espèces patrimoniales <u>Avifaune</u> : 17 espèces patrimoniales <u>Amphibiens</u> : 4 espèces patrimoniales <u>Flore</u> : 22 espèces patrimoniales
540003376	ILE DU DIVAN	La zone intègre une île isolée par le Divan (bras latéral du Clain alimenté par les sources de la Fontaine des Tufts). Il s'agit d'une petite zone humide associant une intéressante diversité d'habitats : eaux dormantes ou faiblement courantes, abritant des herbiers aquatiques, forêt de bois tendre sur les berges, forêt de bois dur à Aulne et Frêne, roselières rivulaires, formations luxuriantes de grandes herbes, prairies humides. Ce secteur constitue le refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales typiques de zones humides.	<u>Mammifères</u> : 2 espèces patrimoniales <u>Avifaune</u> : 2 espèces patrimoniales <u>Poissons</u> : 2 espèces patrimoniales <u>Insectes</u> : 14 espèces patrimoniales <u>Flore</u> : 3 espèces patrimoniales
540004650	LA PIRONNERIE	Le site englobe un coteau calcaire inscrit dans un méandre du Miosson. L'habitat se présente comme une mosaïque de taches arborées à Chêne pubescent et Erable de Montpellier, de fourrés arbustifs à Genévrier, Viorne lantane, Cerisier de Sainte-Lucie et d'îlots de pelouses sèches. Le site se signale avant tout par son intérêt botanique, qui se concrétise par la présence d'une riche flore à affinités méridionales, dont l'une présente un intérêt biogéographique considérable : le <i>Filaria</i> à feuilles larges.	<u>Flore</u> : <i>Filaria à feuilles larges</i>

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Identifiant	Nom	Description	Espèces ou groupes à enjeu
540003377	LE GRANIT	La zone intègre sur la rive droite du Clain le seul endroit du Seuil du Poitou où affleurent les roches cristalline du socle primaire. Une succession d'habitats contrastés se relaient pour former une mosaïque écologique d'une grande originalité : rochers de granite érodés, pelouses pionnières sur arène granitique, chênaie à Chêne sessile, aulnaie tourbeuses à Thélyptéris et chênaie-charmaie au niveau d'une passe rocheuse avec des rapides ceinturant des îles.	<u>Flore :</u> 9 espèces patrimoniales
540003375	MARAIS DU RUISSEAU DES DAMES	La zone englobe une petite combe humide, adjacente au vallon du Ruisseau des Dames. Il s'agit d'un petit bassin marécageux occupant un thalweg au sein d'un plateau tourbeux. L'habitat caractérise un bas-marais neutro-alcalin, abritant des espèces et communautés végétales originales : végétation basse de petites laïches et de joncs, piquetée de grandes plantes de prairies humides telles que l'Eupatoire chanvrine ou la Pulicaire.	<u>Avifaune :</u> <i>Locustelle tachetée</i> <u>Flore :</u> 3 espèces patrimoniales
540120133	PRAIRIES INONDABLES DU PORT ET DE LA GREVE (ITEUIL)	La zone intègre une unité fonctionnelle humide en bordure du Clain, constituée de deux blocs séparés par un court hiatus de quelques centaines de mètres. Une grande partie de ce secteur du lit majeur du Clain est encore couverte d'habitats naturels et semi-naturels : prairies humides diversement submersibles, peuplements de hautes herbes à Reine des prés et Guimauve officinale, bosquets humides à Aulne glutineux et Frêne commun. La zone a conservé le riche cortège végétal et animal typique de ces milieux hydromorphes.	<u>Avifaune :</u> 2 espèces patrimoniales <u>Amphibiens :</u> 2 espèces patrimoniales <u>Poissons :</u> 1 espèce patrimoniales <u>Insectes :</u> 1 espèce patrimoniale <u>Flore :</u> 4 espèces patrimoniales
540003361	ROCHERS DE PASSELOURDAIN	La zone comprend essentiellement une haute falaise calcaire verticale dominant la vallée du Clain de près de 40 m. Elle englobe le site inscrit "grotte de Passelourdain" et son réseau karstique. Son exposition plein sud et la nature sèche rocailleuse du sol ont permis le développement d'un micro-climat de type méditerranéen favorable au maintien d'une végétation à affinités méridionales unique pour le département et abritant de nombreuses espèces rares en Poitou-Charentes, ce qui en fait le biotope le plus méridional du département.	<u>Flore :</u> 12 espèces patrimoniales

Identifiant	Nom	Description	Espèces ou groupes à enjeu
540003360	ROCHERS DU PORTEAU	Les rochers du Porteau abritent un ensemble d'habitats naturels et d'espèces à affinités xéro-thermophiles, ayant conservé un intérêt biologique marqué qui tient à l'originalité et à la richesse de leur flore, dont 9 espèces présentent un intérêt patrimonial fort dans le contexte régional.	<u>Invertébrés :</u> <i>Scorpion noir à queue jaune</i> <u>Flore :</u> 9 espèces patrimoniales
540120040	SOURCES TUFFEUSES DE PORT LAVERRE	La zone englobe deux sources situées au pied d'un coteau boisé bordant la rive droite du Clain. Ces deux sources présentent la particularité d'avoir une activité tufogène, constituant un habitat abritant des communautés végétales originales, généralement dominées par les mousses, carex et prêles. En plaines atlantiques et Poitou-Charentes, l'habitat est extrêmement localisé, ne couvre que des surfaces infimes et son cortège spécifique est fortement appauvri.	<u>Flore :</u> 2 espèces patrimoniales <i>Cardère poilue</i> <i>Fritillaire pintade</i>
540003369	VALLEE DE LA BOIVRE	La zone englobe le cours inférieur de la Boivre, qui décrit dans ce secteur de profonds méandres, bordés de versants pentus d'exposition très variable, encadrant un fond de vallée plat. Les milieux naturels présentent encore un bon état de conservation, notamment les habitats forestiers des coteaux : chênaie-charmaie, chênaie à érables, chênaie calcifuge, chênaie pubescente, avec micro-pelouses sèches. En fond de vallée, divers habitats humides subsistent encore : aulnaie-frénaie alluviale, végétations rivulaires, herbiers aquatiques.	<u>Avifaune :</u> <i>Bouvreuil pivoine</i> <u>Flore :</u> 11 espèces patrimoniales
540003373	VALLEE D'ENSOULESSE	Le site correspond à une profonde vallée sèche signalant le tracé d'une rivière souterraine, associée à d'anciennes carrières de pierre de taille. Les versant nord et est sont le plus souvent boisés, le fond de thalweg cultivé, et les versants sud et ouest occupés majoritairement par des pelouses sèches. Les affleurements rocheux et autres éboulis sont le biotope d'un type de pelouse caractéristique où les petites espèces annuelles sont abondantes.	<u>Flore :</u> 17 espèces patrimoniales

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Identifiant	Nom	Description	Espèces ou groupes à enjeu
540003372	VALLEE DES BUIS	La zone comprend une succession de vallées sèches typiques du modèle karstique des plaines calcaires du Poitou. Les versants sont encore occupés par divers habitats naturels, tels que des pelouses sèches, des fourrés, des friches et des bosquets. Le site a conservé un intérêt biologique remarquable qui se résume avant tout dans l'originalité de sa flore, présentant un fort intérêt patrimonial dans le contexte régional.	<u>Avifaune</u> : <i>Locustelle tachetée</i> <u>Flore</u> : 12 espèces patrimoniales
540120115	MASSIF DE MOULIERE	Le massif de Moulière couvre une superficie de plus de 7000 ha, et constitue l'un des plus importants massifs forestiers de Poitou-Charentes. Son relief comprend de nombreux gouffres et vallées sèches. Le site est constitué de plusieurs ensembles fonctionnels : forêt domaniale entourée de 3 grands bois privés, et bordée au nord par un des plus vastes ensembles régionaux de lande haute à Bruyère à balais (Pinail). La vieille futaie de chênes et de charmes, les divers faciès de lande à bruyère et les milliers de mares abritent une grande partie des 109 espèces remarquables de faune et flore recensées à ce jour.	<u>Mammifères</u> : 4 espèces patrimoniales <u>Avifaune</u> : 36 espèces patrimoniales <u>Reptiles</u> : 1 espèce patrimoniale <u>Amphibiens</u> : 8 espèces patrimoniales <u>Insectes</u> : 12 espèces patrimoniales <u>Flore</u> : 47 espèces patrimoniales
540120117	PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS	Ce site de près de 40000 ha est marqué par un paysage de vaste plaine ouverte. Les grandes cultures dominant largement et sont associées à quelques cultures maraîchères, à de petites vignes et à quelques prairies très localisées où subsiste un peu d'élevage. Ces plaines attirent une avifaune d'affinités méditerranéennes, vivant originellement dans les steppes arides. Quelques pelouses calcicoles sèches et bosquets de chênaie pubescente abritent encore un cortège de plantes à fort intérêt patrimonial.	<u>Avifaune</u> : 30 espèces patrimoniales <u>Insectes</u> : 1 espèce patrimoniale <u>Flore</u> : 28 espèces patrimoniales

## 2.1.1.2 Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

Les Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux, plus communément appelées ZICO, sont issues de la Directive européenne 79/409/CEE (Directive Oiseaux). Un site est classé ZICO s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- ✓ Le site correspond à l'habitat d'une population d'une espèce en danger au niveau international ;
- ✓ Le site correspond à l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'oiseaux migrateurs, côtiers ou de mer ;
- ✓ Le site correspond à l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint.

L'inventaire comprend aussi bien les couples nicheurs que les individus migrateurs et hivernants. Il a pour objectif de servir de base à l'inventaire des Zones de Protection Spéciale (ZPS), afin d'assurer la conservation des espèces ciblées. Le zonage ZICO n'a toutefois pas de portée réglementaire.

Au sein de l'aire d'étude éloignée, on recense trois ZICO.

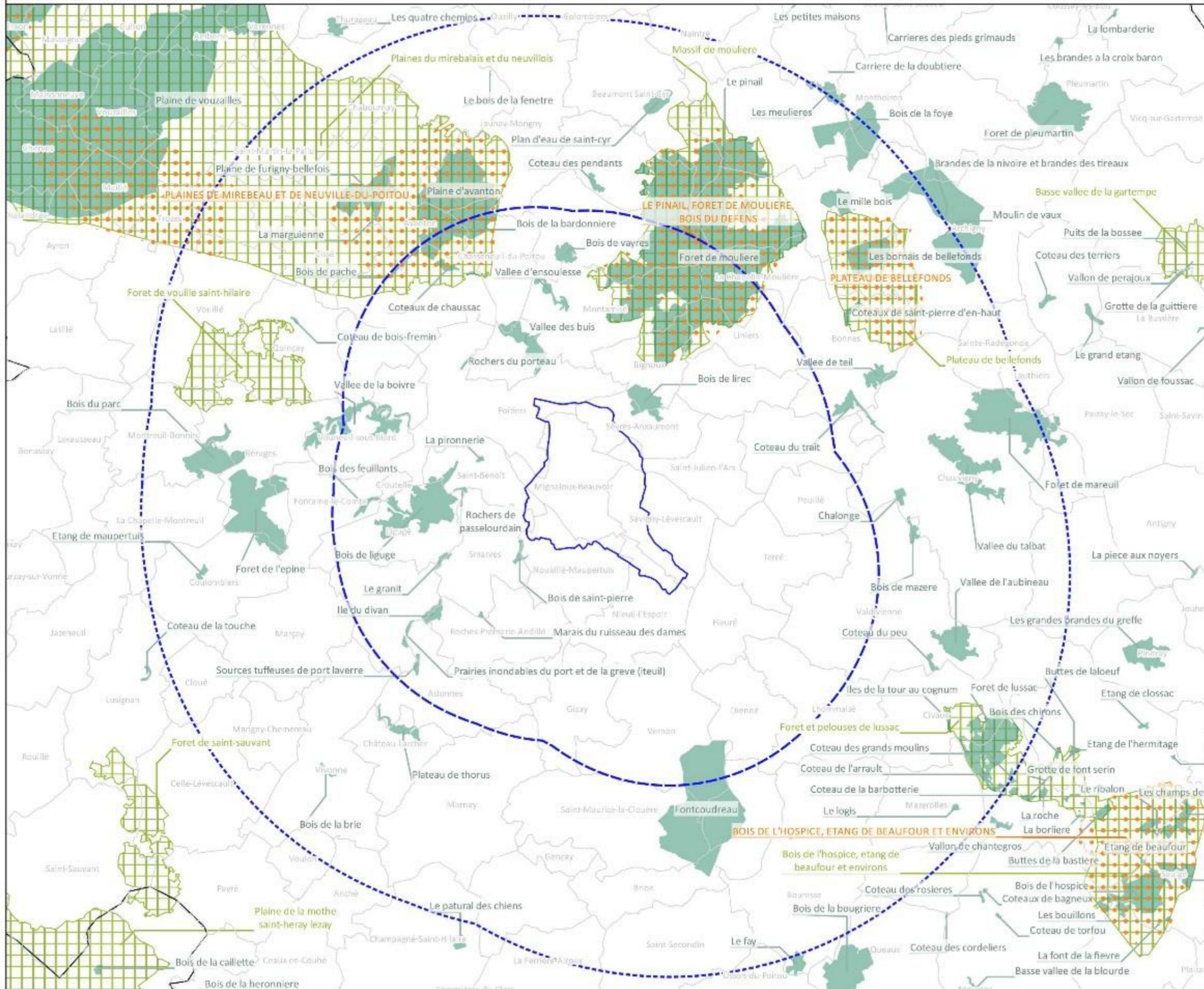
Identifiant ZICO	Nom	Aire d'étude concernée
pc12	LE PINAIL, FORÊT DE MOULIERE, BOIS DU DÉFENS	AER (<10 km)
pc16	PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS	
pc14	PLATEAU DE BELLEFONDS	AEE (10 - 20 km)

AER = Aire d'étude rapprochée ; AEE = Aire d'étude éloignée

**Aucune ZICO n'est présente dans l'aire d'étude immédiate. Une ZICO recoupe l'aire d'étude rapprochée.**

La cartographie en page 26 localise les différents périmètres d'inventaire du patrimoine naturel au sein de l'aire d'étude éloignée de 20 km.

# Zonages naturels d'inventaire



## Légende

- Aires d'étude**
- Aire d'étude immédiate
  - Aire d'étude rapprochée - 10 km
  - Aire d'étude éloignée - 20 km
- Limites administratives**
- Limites communales
  - Limites départementales
- Zonages naturels de protection**
- Zone Importante pour la conservation des Oiseaux (ZICO)
  - ZNIEFF de type I
  - ZNIEFF de type II



RN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

**Zonages naturels d'inventaire**

<small>N° CAHUE - 00047/01</small>	<small>SCHEM - 1/200 000</small>
<small>FORMAT - A3</small>	<small>DATE - 04/02/2014</small>
<small>© Les contributeurs d'Espaces Naturels : MHN, NCA</small>	

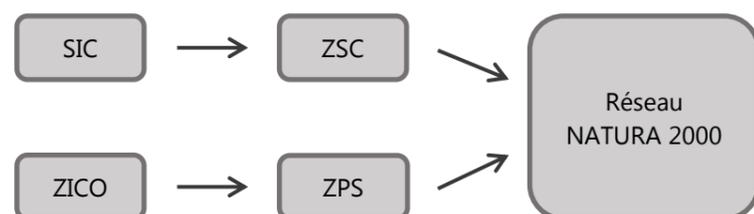
## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 2.1.2 Périmètres de protection

#### 2.1.2.1 Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent. Il émane de la Directive Oiseaux (1979) et de la Directive Habitat (1992). Le réseau européen Natura 2000 comprend deux types de sites :

- les Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs. Avant d'être des ZPS, les secteurs s'appellent des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ;
- les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats". Avant d'être des ZSC, les secteurs s'appellent des Sites d'Intérêt Communautaire (SIC).



Le réseau Natura 2000 en Poitou Charentes comprend 89 sites dont 5 marins. Il couvre ainsi 12,5 % du territoire terrestre régional et représente 20 % du réseau marin national (source : DREAL Poitou-Charentes). Tous sites confondus, on dénombre 212 espèces d'intérêt communautaire, soit 49 % de celles présentes en France, et 131 habitats d'intérêt communautaire, soit 50 % de ceux présents en France. La région a donc une place forte dans la préservation de ces écosystèmes.

**Aucun site Natura 2000 n'est présent dans l'aire d'étude immédiate.**

Identifiant	Nom	Aire d'étude concernée
<b>Zones de Protection Spéciale</b>		
FR5410014	LE PINAIL, FORÊT DE MOULIERE, BOIS DU DÉFENS	AER (<10 km)
FR5412018	PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS	
FR5412016	PLATEAU DE BELLEFONDS	AEE (10 - 20 km)
<b>Zones Spéciale de Conservation</b>		
FR5400453	LANDES DU PINAL	AEE (10 - 20 km)
FR5400457	FORET ET PELOUSES DE LUSSAC-LES-CHATEAUX	

AER = Aire d'étude rapprochée ; AEE = Aire d'étude éloignée

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, la Zone de Protection Spéciale la plus proche est le site « Le Pinail, forêt de Moulière, Bois du défens » (FR5410014), situé à environ 3 km au nord de la zone d'étude.

«**Le Pinail, la forêt de Moulière et le Bois du Défens** » est décrit comme un « *site remarquable par l'état de conservation de ses vieux peuplements de chênes, d'une grande richesse avifaunistique, ainsi que par l'étendue et la diversité de ses végétations de landes abritant une forte densité d'espèces d'intérêt communautaire.* »

*Zone de refuge et de réservoir ayant une importance majeure dans la dynamique des populations régionales de certaines espèces communautaires.»*



**Figure 15 : Zone Spéciale de Conservation du Pinail (Aurore Pernat)**

La ZPS « Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois » est déconnectée de l'AEI par l'agglomération poitevine. Les autres ZPS et ZSC se situent à près de 15 km de la zone d'étude, et ne sont donc pas décrits plus précisément.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 2.1.2.2 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope

Créés à l'initiative de l'Etat par le préfet de département, ces arrêtés visent à la conservation des habitats des espèces protégées. Ils concernent une partie délimitée de territoire et édictent un nombre limité de mesures destinées à éviter la perturbation de milieux utilisés pour l'alimentation, la reproduction, le repos, des espèces qui les utilisent. Le règlement est adapté à chaque situation particulière. Les mesures portent essentiellement sur des restrictions d'usage, la destruction du milieu étant par nature même interdite (source : DREAL Poitou-Charentes).

La région Poitou-Charentes compte 36 APPB couvrant une superficie totale de près de 33 000 hectares.

**Aucun APPB n'est présent dans l'aire d'étude immédiate.**

Un APPB est présent dans l'aire d'étude rapprochée du projet.

Identifiant	Nom	Aire d'étude concernée
Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope		
FR3800394	COTEAUX ET CARRIERES D'ENSOULESSE	AER (<10 km)

Il se situe à environ 4,8 km de l'aire d'étude immédiate.

La cartographie en page suivante localise les différents périmètres de protection du patrimoine naturel au sein de l'aire d'étude éloignée.

### 2.1.3 Synthèse des zonages du patrimoine naturel

L'aire d'étude immédiate ne recoupe aucun périmètre d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel. Ainsi, sur cette seule bibliographie, aucune sensibilité faunistique ou floristique particulière et justifiant la délimitation d'une zone d'intérêt écologique n'a ainsi été mise en évidence sur ce périmètre d'étude.

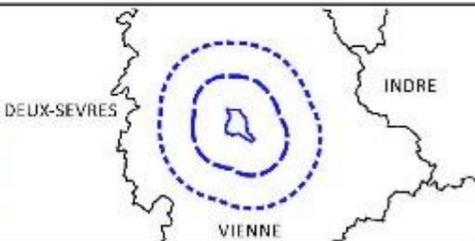
On note toutefois la présence de nombreuses ZNIEFF de type I et de type II, ZICO et plusieurs sites Natura 2000 (en ZPS) dans un rayon de 10 km de l'aire d'étude immédiate. Ces zonages sont bien à prendre en compte dans l'analyse des enjeux du projet. A noter que pour des espèces dynamiques comme l'avifaune et les chiroptères, la présence au sein de ces périmètres éloignés n'exclut pas la potentialité de fréquentation de l'aire d'étude immédiate (halte ou passage migratoire, terrain de chasse, gîte estivaux, dispersion, etc.).

# Zonages naturels de protection



## Légende

- Aires d'étude**
- Aire d'étude immédiate
  - Aire d'étude rapprochée - 10 km
  - Aire d'étude éloignée - 20 km
- Limites administratives**
- Limites communales
  - Limites départementales
- Zonages naturels de protection**
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
  - Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
  - Arrêté de Protection de Biotope (APB)
  - Réserve naturelle nationale (RNN)



RN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Zonages naturels de protection

N° CADE - 10147/00	
FORMAT - AS	
EDITIONS - 191	
DATE - 04/02/2014	
© les contributeurs de l'opération Urban'1000, NCA	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 3 CONTINUITES ET FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

#### 3.1 CADRE REGLEMENTAIRE DE LA NOTION DE CONTINUITE ECOLOGIQUE

Le Grenelle de l'Environnement, organisé en France en 2007, a pour objectif de prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable, en particulier pour restaurer la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue et de schémas régionaux de cohérence écologique, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficacité énergétique.

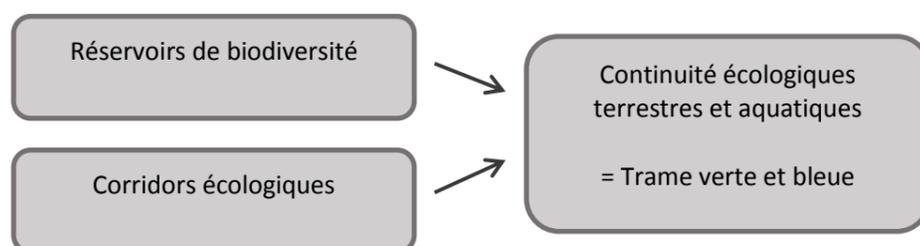
#### 3.2 TRAME VERTE ET BLEUE

« La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire. Les continuités écologiques constituant la Trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques » (source : tvb-poitou-charentes).

Les **réservoirs de biodiversité** sont des « espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. »

Les **corridors écologiques** « assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers. »

Les cours d'eau et les zones humides constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



Ainsi, la Trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

### 3.3 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE)

#### 3.3.1 Présentation générale

Conformément à l'article L371-3 du Code de l'environnement, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique constitue un document cadre régional à élaborer conjointement par les services de l'Etat et ceux de la Région Poitou-Charentes. Le SRCE décline la Trame verte et bleue à l'échelle régionale.

Il se compose :

- ✓ d'un résumé non technique ;
- ✓ d'une présentation et une analyse des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques ;
- ✓ d'un volet identifiant les espaces naturels, les corridors écologiques, ainsi que les cours d'eau et zones humides ;
- ✓ d'une cartographie comportant la Trame Verte et Bleue (échelle proche 1/100 000) ;
- ✓ des mesures contractuelles permettant d'assurer la préservation et la remise en état de la fonctionnalité des continuités écologiques ;
- ✓ des mesures prévues pour accompagner la mise en œuvre des continuités écologiques dans les communes.

Le SRCE Poitou-Charentes a été approuvé à l'unanimité par les élus du Conseil régional réunis en session le 16 octobre 2015 et a été adopté par arrêté préfectoral le 3 novembre 2015.

Une analyse de la Trame Verte et Bleue (TVB) issue du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) Poitou-Charentes est présentée ci-après. Cette analyse s'appuie sur les cartographies du SRCE présentées en pages suivantes. A noter que les cartographies extraites du SRCE Poitou-Charentes ne sont pas présentées à l'échelle de 1/100 000<sup>ème</sup> pour lesquelles elles ont été conçues. L'échelle présentée ici est inférieure. Ces cartes ont pour vocation essentielle de localiser l'aire d'étude éloignée au sein des cartographies du SRCE Poitou-Charentes.

#### 3.3.2 Analyse du SRCE

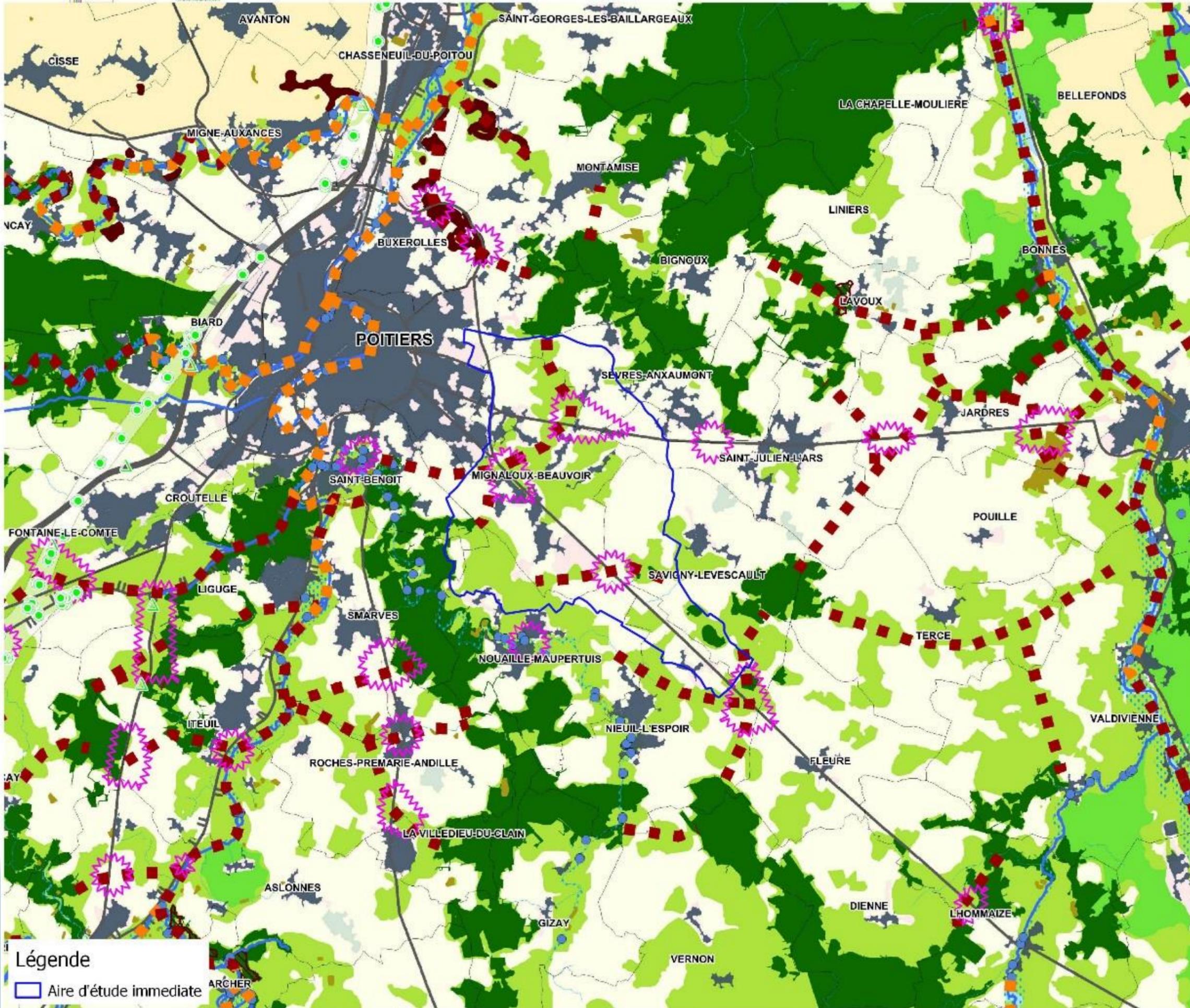
L'aire d'étude immédiate inclut cinq types de zones identifiées à l'échelle du SRCE comme étant :

- Une zone agricole, pour une partie du territoire ;
- Un corridor d'importance régionale
- Deux réservoirs de biodiversité (forêts, landes et systèmes bocagers)
- Une zone de corridors diffus correspondant aux boisements du site
- Une zone de conflit potentiel (correspondant à la route nationale)

L'aire d'étude immédiate est au sud de la forêt de Moulière, réservoir de biodiversité d'importance régionale.

**Le SRCE met en avant la présence d'une zone de corridor d'importance régionale à préserver dans l'AEI et également une zone de conflit potentiel.**

L'aire d'étude rapprochée comprend un grand nombre de réservoirs de biodiversité (à préserver) et de corridors écologiques d'importance régionale.



**TRAME VERTE ET BLEUE**

- Composante bleue régionale
- Autres continuités aquatiques (BD Carthage)

**Réservoirs de biodiversité (à préserver)**

- Pelouses sèches calcicoles
- Pelouses sèches calcicoles situées sur des RB forêts et landes
- Forêts et landes
- Systèmes bocagers
- Plaines ouvertes
- APPB\* chiroptères

**Milieux littoraux :**

- Estran
- Milieux littoraux continentaux

**Milieux humides :**

- Vallées
- Autres secteurs humides, marais

**Corridors écologiques**

- Corridors d'importance régionale, à préserver ou à remettre en bon état (tracé indicatif)
- Corridors pelouses sèches calcicoles (pas japonais)
- Zone de corridors diffus

**ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS**

**Infrastructures linéaires de transport**

- Autoroutes ou type "autoroutier"
- Liaisons principales
- Voies ferrées électrifiées
- Fuseau LGV Sud-Europe-Atlantique

**Zones urbanisées**

- Zones urbanisées denses

**Risque de fragmentation**

- Obstacle à l'écoulement
- Secteurs à enjeux pour assurer les continuités biologiques des vallées (tracé indicatif)
- Autre zone de conflit potentiel

**ÉLÉMENTS POTENTIELLEMENT RECONNECTANTS**

- Grande faune
- Petite faune

**AUTRES ÉLÉMENTS**

- Limites de la région
- Limites des départements
- Limites des communes
- Zones urbanisées
- Zones agricoles
- Zones forestières
- Surfaces en eau

Afin d'améliorer la visibilité de la zone d'étude au sein du SRCE, la présente carte est un assemblage des dalles C05 ; C06 ; D05 ; D06.

**Les cartes sont prévues pour une exploitation au 1/100 000 et ne sont pas adaptées à des zooms à plus grande échelle**

**Légende**

- Aire d'étude immédiate

Sources : BD TOP200 IGN - BD CARTHAGE IGN - Joints européens SDES, CORINE Land Cover, 2006 - DREAL POITOU-CHARENTES - ONF - ONCMA - Cnam - ACF - LGV SEA - GBRSA - GRC - Poitou-Charentes Nature et associations amies - CEREMA 30

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 4 FLORE ET HABITATS NATURELS

Les habitats ont été identifiés d'après la nomenclature CORINE Biotopes. La cartographie des habitats répertoriés en 2017 est présentée en page suivante. Au regard de la surface importante de l'AEI, la déclinaison n'a pas pu systématiquement être affinée au maximum typologique. Le niveau 3 minimum a été respecté pour la typologie.

La culture domine sur l'aire d'étude immédiate. On retrouve également une part importante de boisements présentant différents faciès, à tendance acide vers l'Est, et plutôt calcaire à l'Ouest. Certaines typologies de boisements sont difficiles à apprécier (petite surface et caractère anthropique), elles ont été classées en « Petits boisements ». En dehors du parc boisé du Golf de Beauvoir, qui présente quelques arbres exotiques âgés et peut être considéré comme un boisement mûre, les autres boisements de l'AEI ne peuvent être véritablement assimilés à des vieux boisements, en raison de leur exploitation régulière qui les maintient à un stade peu avancé.

### 4.1 CHENAIES ACIDIPHILES

Ces boisements sur sols à tendance acide se retrouvent majoritairement dans la partie Sud et Est de l'aire d'étude immédiate. Ils peuvent être déclinés en plusieurs faciès. Les plus grands massifs sont le bois de la Picotellerie, le bois de Grimaud, le bois du Parc, et le bois de Tourageau.

Le boisement de la Picotellerie caractérise une chênaie acidiphile, dont l'essentiel est représenté par le type « chênaie sessiliflore », toutefois la partie centrale présente un faciès assimilable à la chênaie à *Quercus pyrenaica* (Chêne tauzin), avec une sous-strate caractéristique. S'agissant d'un faciès, sa délimitation précise n'est pas toujours aisée. Cet habitat est inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore (code EUR15 : 9230-1 – *Chêne pionnière à Chêne tauzin et Asphodèle blanche du Centre-Ouest et du Sud-Ouest*).



Figure 19 : Chêne acidiphile à *Quercus pyrenaica* au printemps, avec une sous-strate à *Asphodelus albus*

Au sein des chênaies acidiphiles, la plantation de pins peut être localement dominante et justifier une typologie à part entière.

On retrouve également des faciès de brande, plus ou moins denses et plus ou moins fermés. Sur certains secteurs, les layons entretenus pour la chasse et la préservation incendie correspondent aux seuls milieux ouverts. Dans la partie centrale du bois de la Picotellerie, le faciès correspond à un stade fermé de lande sèche, assimilable à un fourré acide. La lande ne se traduit plus que par des reliefs de Bruyère à balai et de Genêt, le fourré étant dense et impénétrable. A l'inverse, le boisement de Grimaud présente des faciès encore caractéristiques de lande à Bruyère à balais.



Figure 20 : Faciès de lande à *Erica scoparia* (Bois Grimaud)

### 4.2 CHENAIES PUBESCENTES

La Chêne pubescente « caractéristique » ne se retrouve pas véritablement sur l'aire d'étude immédiate, il s'agit plutôt de boisements méso-xérophiles sur des sols à tendance acide, donnant ainsi des cohabitations d'espèces mésophiles et acidiphiles. Le Bois des Touches en est l'illustration, avec une dominance de Chêne pubescent pour la strate arborée, mêlé à des faciès de régénération à Fougère aigle, quasi-monospécifique sur certains secteurs, caractérisant un sol acide.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final



Figure 21 : Chêne pubescent du Bois des Touches



Figure 22 : Chêne-Charmaie de la Moudurerie

Les lisières bien exposées associées à ces chênaies forment une mosaïque de milieux ouverts / semi-ouverts et forestiers, favorables à de nombreuses espèces, en particulier l'entomofaune.

#### 4.3 CHENAIES-CHARMAIES

La partie centrale Ouest de l'AEI, autour du bourg de Mignaloux-Beauvoir, accueille des boisements plus frais, associables à la Chêne-Charmaie. Le Chêne pédonculé est accompagné du Charme, du Noisetier, de l'Erable champêtre et de l'Orme. La strate arbustive est dominée par l'Aubépine, le Cornouiller, le Fragon...

Un engorgement temporaire y est parfois observé, comme dans le bois de la Moudurerie (cf. photo suivante).

#### 4.4 MILIEUX OUVERTS

L'essentiel de l'aire d'étude immédiate est dominé par la culture. Le potentiel pour la faune dépend essentiellement de la nature et la diversité des assolements.

Quelques prairies mésophiles s'observent sur l'AEI, liées à une activité d'élevage encore présente, bien que certaines parcelles soient aujourd'hui essentiellement gérées par la fauche. On associera à ces milieux ouverts herbacées les friches et les jachères, milieux de transition mais au potentiel écologique non négligeable pour certains taxons, en particulier pour l'alimentation.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

D'autres typologies plus ponctuelles s'observent sur l'aire d'étude immédiate. Le caractère anthropisé est assez marqué dès que l'on se rapproche des hameaux et de l'agglomération : parcs urbains, plantations d'arbres, vergers...

La cartographie suivante localise les différentes typologies d'habitats au sein de l'aire d'étude immédiate.



**Figure 23 : Terre cultivée – la Croix blanche**



**Figure 24 : Prairie mésophile – la Garenne**

# Typologie des habitats naturels sur l'aire d'étude immédiate

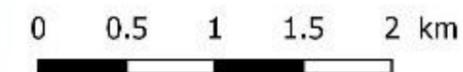
Légende



- Aire d'étude immédiate
- Limites communales

## Typologie des habitats

- 22.1 - Plans d'eau
- 31.23 x 87.1 - Faciès enrichi de lande (régénération)
- 31.8 - Fourré mésophile
- 31.84 - Lande à Genêt
- 38.1 - Prairie mésophile
- 41.2 - Chênaie-charmaie
- 41.5 - Chênaie acidiphile
- 41.54 x 31.23 - Stade boisé de lande à Bruyère
- 41.65 - Chênaie à Chêne tauzin
- 41.7 - Chênaie pubescente
- 41.H - Petit boisement
- 53.21 - Magnocariçaie
- 82.1 - Terre cultivée
- 83.15 - Verger
- 83.3 - Plantation d'arbres
- 83.31 - Plantation de résineux
- 83.321 - Plantation de peupliers
- 85.1 - Parc urbain
- 85.32 - Vigne
- 86 - Zone urbaine
- 86.41 - Carrière
- 87.1 - Friche / Jachère



BN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Typologie des habitats naturels sur l'AEI

PROJET	BN147_01
FORMA	AS
COORDS	29
DATE	04/12/2017
PROJ	RECH



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 4.5 ESPECES VEGETALES

En dehors du Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), contacté dans le boisement de la Picotellerie, et dont le faciès caractérise un habitat d'intérêt communautaire (Natura 2000 – Code 9230-1), aucune espèce patrimoniale, protégée ou non, n'a été contactée sur l'aire d'étude immédiate.

A noter que *Quercus pyrenaica* est inscrit sur la liste des espèces déterminantes de la Vienne, mais non repris dans les annexes des Cahiers du patrimoine naturel « Vienne et Moulière », dont fait partie la commune de Savigny-Lévescault.

Il est important de considérer la surface importante de l'aire d'étude immédiate, qui rend difficile l'exhaustivité des prospections botaniques. L'étude de 2008 mentionne par exemple la présence de *Serapias lingua* – orchidée non patrimoniale mais assez localisée dans le département – « sur un bord de route à l'Ouest de Mignaloux-Beauvoir ». Cette donnée n'a pas été confortée en 2017, la pression d'inventaire ne permettant pas de prospecter partout et de manière approfondie sur l'ensemble des milieux. Ont ainsi été privilégiés les grands massifs boisés, les masses d'eau et zones humides, les prairies bocagères... avec un échantillonnage pour les autres habitats à plus faible potentiel floristique.

Pour rappel, la plupart des richesses floristiques du territoire se concentre sur les vallées calcaires, les grandes vallées alluviales et les boisements associés (Bois de Saint-Pierre par exemple). Le potentiel pour les espèces patrimoniales apparaît donc relativement faible à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.

Tableau 13 : Synthèse des espèces végétales patrimoniales observées sur l'AEI et enjeu associé

Espèce	Nom latin	Déterminance ZNIEFF	Espèce sur liste rouge régionale	Enjeu
Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>	D(86)	Non	Fort

## 4.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX FLORE/HABITATS

Les enjeux relatifs aux habitats naturels ont été hiérarchisés en considérant :

- leur représentativité au sein de l'aire d'étude élargie ;
- leur patrimonialité ;
- leur potentiel d'accueil d'espèces végétales patrimoniales ;
- leur état de conservation ;
- leur intérêt fonctionnel

On distingue ainsi les enjeux suivants :

**Enjeu faible :** habitat à faible valeur patrimoniale, n'accueillant pas d'espèce floristique patrimoniale (espèce protégée, sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces ;

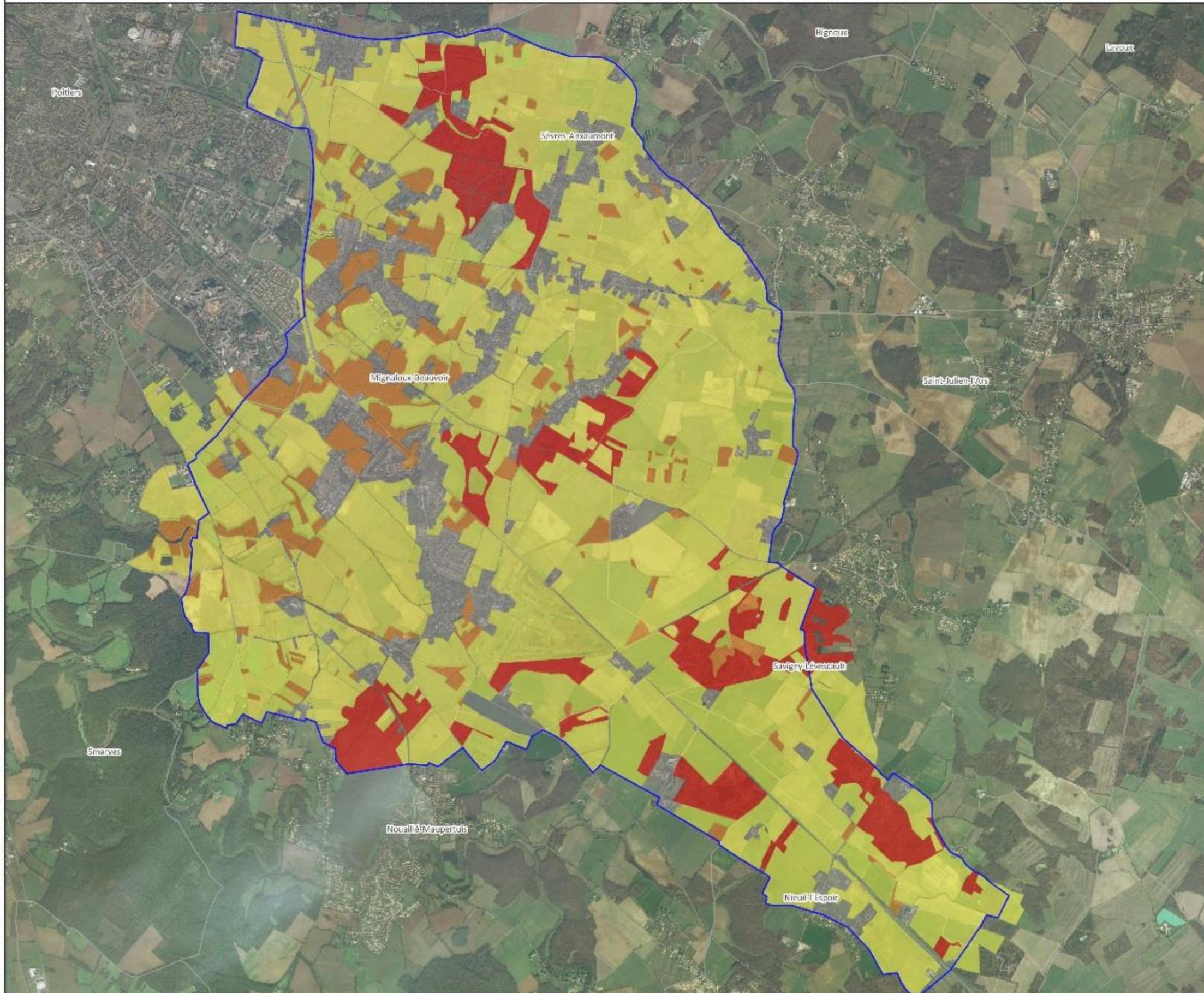
**Enjeu moyen :** habitat à valeur patrimoniale faible à moyenne, n'accueillant pas d'espèce floristique patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité modéré (accomplissement du cycle biologique de plusieurs espèces ou groupes) ;

**Enjeu fort :** habitat à forte valeur patrimoniale ou rare sur le territoire, et/ou accueillant une espèce floristique patrimoniale, et/ou susceptible d'accueillir une espèce floristique patrimoniale, et étant un support de biodiversité important (accomplissement du cycle biologique d'un grand nombre d'espèces ou groupes).

Tableau 14 : Synthèse des habitats observés sur l'AEI et enjeux associés

Habitats	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie EUR15	Enjeu
Plan d'eau	22.1	C1	-	Modéré
Faciès enrichi de lande (régénération)	31.23 x 87.1	F4.23 x I1.52	-	Modéré
Fourré mésophile	31.8	F3.11	-	Modéré
Lande à Genêt	31.84	F3.14	-	Modéré
Prairie mésophile	38.1	E2.1	-	Faible
Chênaie-Charmaie	41.2		-	Modéré
Chênaie acidiphile	41.5	G1.8	-	Fort
Stade boisé de lande à Bruyère	41.54 x 31.23	G1.8 x F4.23	-	Fort
Chênaie à Chêne tauzin	41.65	G1.785	9230-1	Fort
Chênaie pubescente	41.7	G1.71	-	Fort
Petit boisement	41.H	G5	-	Modéré
Magnocariçaie	53.21	D5.21	-	Fort
Terre cultivée	82.1	I1.1	-	Faible
Verger	83.15	G1.D4	-	Faible
Plantation d'arbres feuillus	83.32		-	Faible
Plantation de résineux	83.31	G3.F	-	Faible
Parc urbain	85.1		-	Faible
Vigne	85.32	FB.4	-	Faible
Zone urbaine	86	J1	-	Faible
Carrière	86.41	H3.2F	-	Faible
Friche / Jachère	87.1	I1.52	-	Faible

# Synthèse des enjeux habitats naturels sur l'aire d'étude immédiate



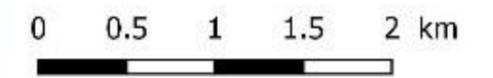
## Légende

-  Aire d'étude immédiate
-  Limites communales



## Enjeux habitats naturels

-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Nul



BN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

Synthèse des enjeux habitats naturels sur l'AEI

PROJET	BN147 - AM
FORME	AS - ECHELLE 1/5000
COORDS	299 - DATE 04/12/2017
PROJ. REALISÉ PAR	INCA ENVIRONNEMENT



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 5 AVIFAUNE

## 5.1 RESULTATS GLOBAUX DES PROSPECTIONS

Au cours des différentes prospections, 93 espèces d'oiseaux ont été identifiées, toutes périodes confondues. 68 d'entre elles bénéficient d'un statut de protection nationale, et 10 sont d'intérêt communautaire. La LPO Vienne mentionne la présence d'environ 200 espèces sur une grande partie de l'aire d'étude éloignée, en considérant aussi bien les observations régulières que ponctuelles.

Le tableau ci-dessous synthétise la liste de ces espèces, en précisant leur statut réglementaire et local. Un détail plus fin pour chaque période biologique sera présenté dans les parties suivantes.

**Tableau 15 : Synthèse des espèces d'oiseaux contactées sur l'aire d'étude immédiate**

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes (Atlas oiseaux nicheurs, 2018)	Espèce déterminante ZNIEFF - Vienne (86)
				nicheur	hivernant	de passage		
Accipitriformes	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	-	LC	VU	N
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NT	NA	NA	VU	N
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	DO / PN	LC	-	-	-	
Anseriformes	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		LC	LC	NA	LC	
	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>		LC	LC	-	LC	H > 50
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	-	DD	NT	
Bucerotiformes	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	LC	NA	-	LC	
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N
Charadriiformes	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>		VU	NT	VU	CR	H > 50
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et R
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		NT	LC	NA	VU	N et H > 200
Columbiformes	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>		DD	-	-	NA	
	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		LC	NA	NA	EN	N et H > 100 ind.
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC	NA	LC	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes	Espèce déterminante ZNIEFF - Vienne (86)
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		VU	-	NA	VU	
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC	-	NA	LC	
Cuculiformes	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN	LC	-	DD	LC	
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	NA	NA	NT	
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	LC	-	NA	NT	N
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		LC	-	NA	VU	N
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		LC	-	-	DD	
	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>		LC	-	-	DD	N
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>		LC	-	-	DD	
Gruiformes	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		LC	NA	NA	NT	
Passériformes	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN	LC	NA	-	LC	
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		LC	LC	NA	VU	
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	LC	NA	-	NT	N
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	LC	NA	-	LC	
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	LC	-		LC	N
	Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN	NT	-	DD	LC	N
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	EN	-	NA	EN	N
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	VU	NA	NA	NT	
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	PN	LC	-	NA	NT	
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	VU	NA	NA	NT	
	Choucas des Tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LC	NA	-	NT	
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LC	LC	-	LC	
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	NA	-	LC	
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	LC	NA	LC	
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	-	DD	NT	
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	-	DD	NT	
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC	NA	-	LC	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	-	DD	NT		

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes	Espèce déterminante ZNIEFF - Vienne (86)
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN	VU	-	DD	RE	
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	LC	-	-	LC	
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	NA	NA	NT	
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		LC	LC	-	-	
	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		NA	LC	NA	-	
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LC	NA	NA	LC	
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LC	NA	-	NT	N
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	LC	-	DD	NT	
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	LC	-	DD	NT	
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	PN	LC	-	NA	LC	
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	VU	NA	NA	NT	
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN	LC	-	NA	LC	
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	NA	NA	LC	
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN	LC	-	NA	LC	
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN	LC	-	NA	LC	
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN	LC	NA	NA	CR	N
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LC	-	-	VU	
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LC	-	NA	NT	
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	-	-	LC	
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN	LC	-	DD	LC	
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	VU	DD	NA	EN	N
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	NT	NA	NA	VU	N
	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	LC	-	NA	LC	
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	VU	-	NA	NT	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes	Espèce déterminante ZNIEFF - Vienne (86)
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN	LC	-	-	LC	
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN	VU	-	DD	CR	N
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NT	NA	NA	NT	
	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	PN	LC	DD	NA	-	
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	NT	-	DD	EN	N
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN	LC	NA	-	LC	
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	VU	NA	NA	NT	
Péléciformes	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	NA	NA	LC	
Piciformes	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN	LC	NA	-	LC	
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	VU	-	-	NT	
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	LC	-	-	VU	N
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN	LC	-	-	LC	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LC	-	-	NT	N
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN	LC	-	-	LC	
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LC	-	-	VU	
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN	LC	NA	NA	LC	

**Légende :**

Statut réglementaire :

PN : Liste des espèces protégées au niveau national ;

DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive « Oiseaux », relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I) ;

Catégories de la Liste rouge des espèces menacées : NA : Non applicable ; NE : non évaluée ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction.

Espèces déterminantes ZNIEFF Poitou-Charentes :

H : Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ou en hivernage régulier (0.1 % effectif national hivernant).

R : Déterminant uniquement sur les sites de rassemblements postnuptiaux.

N : Déterminant nicheur.

Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

5.2 PERIODE DE NIDIFICATION

5.2.1 Synthèse bibliographique (LPO, 2017)

La LPO mentionne 123 espèces, dont 71 patrimoniales, fréquentant une partie de l'aire d'étude éloignée en période de nidification. Leur statut de nidification est précisé (nicheur possible, probable ou certain). Une fréquentation potentielle de l'aire d'étude par ces espèces est mentionnée, il peut s'agir de prospection alimentaire, de déplacement ou de nidification.

Tableau 16 : Espèces patrimoniales connues sur une grande partie de l'aire d'étude éloignée (LPO, 2017)

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - Nicheur	ZNIEFF – Vienne (86)	Statut nicheur dans l'AEE
Accipitriformes	Aigle Botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	DO/PN	DD		Possible
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	VU	N	Certain
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	VU	N	Probable
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	N	Certain
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	VU	N	Possible
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	NT	N	Certain
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	EN	N	Probable
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	N	Probable
Anseriformes	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>		VU	N	Probable
	Fuligule morillon	<i>Fuligule milouin</i>		CR	N	Possible
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>		EN	N	Probable
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT		Certain
Bucérotiformes	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	LC	N	Certain
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	N	Probable
Charadriiformes	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		EN	N	Certain
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i>	DO / PN	NT	N	Certain
	Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	PN	VU	N	Certain
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		VU	N	Probable
Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		EN	N	Certain
Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DO/PN	NT	N	Certain
Falconiformes	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	NT	N	Certain

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - Nicheur	ZNIEFF – Vienne (86)	Statut nicheur dans l'AEE
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	CR		Possible
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		VU	N	Probable
	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>		DD	N	Certain
Gruiformes	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		NT		Possible
	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>		VU	N	Possible
Passériformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		VU		Certain
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	NT	N	Probable
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN	LC	N	Certain
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	LC	N	Probable
	Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN	LC	N	Certain
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	EN	N	Probable
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	EN	N	Possible
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	NT		Certain
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	NT	N	Probable
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT		Certain
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT		Certain
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO / PN	VU	N	Possible
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT		Certain
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		NT		Certain
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	NT	N	Certain
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT		Certain
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN	NT	N	Certain
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	NT		Certain
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	VU	N	Probable
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	VU	N	Probable
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN	CR	N	Certain	
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	VU		Certain	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	NT		Certain	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - Nicheur	ZNIEFF – Vienne (86)	Statut nicheur dans l'AEI
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	EN	N	Certain
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN	EN	N	Certain
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO/PN	NT	N	Certain
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	EN	N	Possible
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO / PN	EN	N	Probable
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	NT		Certain
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	CR	N	Probable
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN	EN	N	Probable
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	VU	N	Possible
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN	LC	N	Certain
	Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	VU	N	Certain
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	NT		Certain
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NT		Certain
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	EN	N	Certain
Piciformes	Pic cendré	<i>Picus canus</i>	DO / PN	CR	N	Possible
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	NT	N	Certain
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	VU	N	Certain
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN	VU	N	Certain
Podicipediformes	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	PN	LC	N	Certain
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	PN	VU	N	Certain
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	NT	N	Certain
Suliformes	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	VU		Possible

Les enjeux ornithologiques en période de nidification sur l'aire d'étude concernent : les rapaces, les oiseaux de boisements et de bocage, de landes et de plaines.

Parmi les dix rapaces (diurnes et nocturnes) patrimoniaux mentionnés, huit sont inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ». Ils nichent tous dans les boisements à l'exception des Busards qui se reproduisent en milieu ouvert et/ou bocager et la Chevêche d'Athéna qui se reproduit la plupart du temps dans le bâti.

L'Autour des palombes est mentionné nicheur certain dans la forêt de Moulière, qui constitue un habitat favorable pour sa reproduction.

La Bondrée apivore est généralement observée dans l'AEI, où elle est mentionnée comme nicheuse probable au sein des boisements.

Le Circaète Jean-le-Blanc est observé à plusieurs reprises en forêt de Moulière sans mention de reproduction avérée par la LPO Vienne. Deux individus ont été observés dans l'aire d'étude immédiate en 2014. Cet oiseau est capable de réaliser plusieurs dizaines de kilomètres lorsqu'il est en recherche alimentaire. Même s'il n'est pas recensé nicheur sur l'AEI, il peut venir s'y alimenter (chasse de reptiles).

Le Faucon hobereau, reproducteur assez rare en Vienne, est connu nicheur sur Buxerolles et Montamisé. Le Faucon pèlerin, rapace peu fréquent également dans le département, est observé en période de reproduction également dans l'aire d'étude rapprochée, sans qu'aucune nidification avérée de l'espèce ne soit mentionnée.

Le Milan noir est un rapace très abondant en Vienne, il est observé fréquemment dans toute l'aire d'étude, avec des cas de reproduction « probable ». Il est considéré comme un rapace plutôt opportuniste (il prédate les cadavres de petits mammifères par exemple), mais il est possible de l'observer en chasse sur l'ensemble des zones ouvertes de l'AEI.

Parmi les Busards reproducteurs dans la région, seuls les Busards cendré et Saint-Martin sont nicheurs certains dans l'aire d'étude immédiate. Ils fréquentent l'ensemble de la plaine cultivée et des zones de landes. Le Busard Saint-Martin, le plus commun, peut également nicher dans les coupes forestières. Ces rapaces prospectent les milieux ouverts en quête de micromammifères et insectes (gros orthoptères). Le Busard cendré, migrateur, possède un statut de conservation préoccupant dans la région (espèce « quasi menacée »). A noter que la population de Poitou-Charentes est l'une des plus importantes de France, l'enjeu concernant la conservation de cette espèce est donc relativement important.

Concernant l'avifaune de plaine, l'Édicnème criard possède une valeur patrimoniale importante sur le territoire, les plaines de la région Poitou-Charentes hébergeant un tiers de la population française. L'espèce est présente au sein de l'aire d'étude immédiate, avec la mention de 14 cas de reproduction certaine.

Enfin, les espèces inféodées aux milieux humides (ansériformes, galliformes, grèbes et certains passériformes) sont concentrées au niveau des étangs de l'aire d'étude immédiate. En période de reproduction, les oiseaux d'eau effectuent peu de déplacements, il est donc exceptionnel de les observer en vol dans l'AEI.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 5.2.2 Espèces observées en période de nidification

L'aire d'étude comprend cinq principaux cortèges d'oiseaux nicheurs :

- Le cortège des milieux forestiers et du bocage
- Le cortège des milieux de landes et coupes forestières
- Le cortège des milieux ouverts
- Le cortège des milieux urbanisés
- Le cortège des milieux humides

Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont indiquées par une \*.

Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 45 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Milan noir*	<i>Milvus migrans</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Hibou Moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>		

Le bocage et les boisements présents sont favorables à l'accueil d'une diversité d'espèces en période de nidification (45 espèces soit près de 70% de l'avifaune observée). Cet habitat est bien représenté dans l'aire d'étude immédiate.

La plupart des espèces contactées sont communes dans la région Poitou-Charentes. Seules la Fauvette des jardins et le Bruant jaune sont considérés respectivement comme espèces « en danger » et « vulnérable » sur la liste rouge régionale.

La quasi-totalité des espèces utilisent l'ensemble des boisements pour la reproduction ou l'alimentation. Certaines espèces se nourrissent essentiellement dans les zones ouvertes à proximité (les rapaces, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Tourterelle des bois, etc.).

Le Milan noir est la seule espèce inscrite à l'Annexe I de la DO. Il est connu nicheur dans certains boisements de l'AER, et fréquente les milieux ouverts de l'aire d'étude en quête de nourriture.



Figure 27 : Milan noir (*Milvus migrans*) – NCA Environnement

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Cortège des milieux de landes et coupes forestières – 3 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Busard Saint-Martin*	<i>Circus cyaneus</i>	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Engoulevent d'Europe*	<i>Caprimulgus europaeus</i>		

Ces milieux sont représentés par différents stades de végétation. En effet, on retrouve des coupes forestières nouvellement exploitées, des stades de landes puis des stades de fourrés pré-forestiers. Ces habitats sont sujets à évoluer dans le temps, cependant les boisements de la zone sont exploités, favorisant par un cycle de rotation la présence de ces espèces.

L'Engoulevent est une espèce très liée à ces milieux voire de boisements clairs donnant sur des espaces ouverts, toutefois le Busard Saint-Martin et la Linotte peuvent être retrouvées en alimentation dans les milieux ouverts de plaines.

Les espèces remarquables sont le Busard Saint-Martin et l'Engoulevent d'Europe qui sont inscrits à l'Annexe I de la DO. Le Busard Saint-Martin peut également être retrouvé nicheur dans les cultures céréalières.



Figure 28 : Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) – NCA Environnement

Cortège des milieux ouverts (cultures, végétation rase et clairsemée, espaces ouverts buissonnant) – 10 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Œdicnème criard*	<i>Burhinus oedicnemus</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>

Ces milieux sont largement représentés dans l'aire d'étude immédiate, avec principalement des cultures annuelles. La diversité ornithologique que ces habitats accueillent représente environ 15% (1/6<sup>ème</sup>) de l'avifaune observée. Celle-ci est favorisée par la présence de vignes et quelques prairies. Les zones de plaines ouvertes sont très bien représentées dans l'aire d'étude.

La plupart des espèces contactées sont nicheuses communes et assez communes dans la région. L'espèce la plus fréquente sur l'aire d'étude immédiate reste l'Alouette des champs. Parmi ces espèces certaines, pour mener à bien leur reproduction, utilisent les végétations denses des bordures de chemins, les ronciers et buissons, tandis que des espèces préfèrent les sols dénudés des cultures annuelles (Œdicnème criard par exemple).

Le Vanneau huppé a été observé uniquement en vol de transit (vol direct) au-dessus de l'AEI. Il fréquente principalement les zones ouvertes avec une végétation très rase (souvent dans un milieu humide). L'AEI ne semble pas satisfaire aux besoins nécessaires au bon déroulement de sa reproduction.

Une seule espèce de ce cortège est inscrite à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », trois ont un statut préoccupant sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (« quasi-menacé »).



Figure 29 : Alouette des champs (*Alauda arvensis*) – NCA Environnement

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## Cortège des milieux urbanisés – 6 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>

Ce milieu est bien représenté sur l'aire d'étude immédiate, en particulier autour de l'agglomération poitevine (Poitiers, Mignaloux) et des hameaux. Les espèces anthropophiles nichent dans le bâti et viennent se nourrir dans l'AEI.

Ces espèces sont nicheuses communes dans la région. Seule la Chevêche d'Athéna est peu commune, elle est catégorisée espèce déterminante ZNIEFF lorsque sa nidification est avérée dans le département de la Vienne.



Figure 30 : Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) – NCA Environnement

## Cortège des milieux humides – 3 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		

Ces espèces sont reliées aux différents plans d'eau de l'aire d'étude immédiate. Les zones humides sont avant tout concentrées autour des masses d'eau. Le Héron cendré peut être observé en alimentation dans les cultures et prairies.



Figure 31 : Héron cendré (*Ardea cinerea*) – NCA Environnement

- Parmi les 67 espèces observées en période de nidification, il en ressort cinq cortèges d'oiseaux bien identifiés.
- Certaines espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude immédiate uniquement en recherche alimentaire ou en transit entre deux sites voisins (Canard colvert, Héron cendré). Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus ou en l'absence d'habitat favorable à la nidification.

# Habitats d'espèces - Avifaune nicheuse



## Légende

### Habitats simplifiés

- Boisements / Bocage
- Fourrés, landes et coupes
- Cultures, prairies et espaces ouverts
- Plans d'eau et roselières
- Zones urbanisées

### Cortège Boisements / Bocage

- Habitats de nidification, de repos ou d'alimentation
- Terrains de chasse / alimentation
- Terrains de chasse / alimentation

### Cortège Landes / Coupes

- Habitats de nidification, de repos ou d'alimentation
- Terrains de chasse / alimentation

### Cortège Milieux ouverts

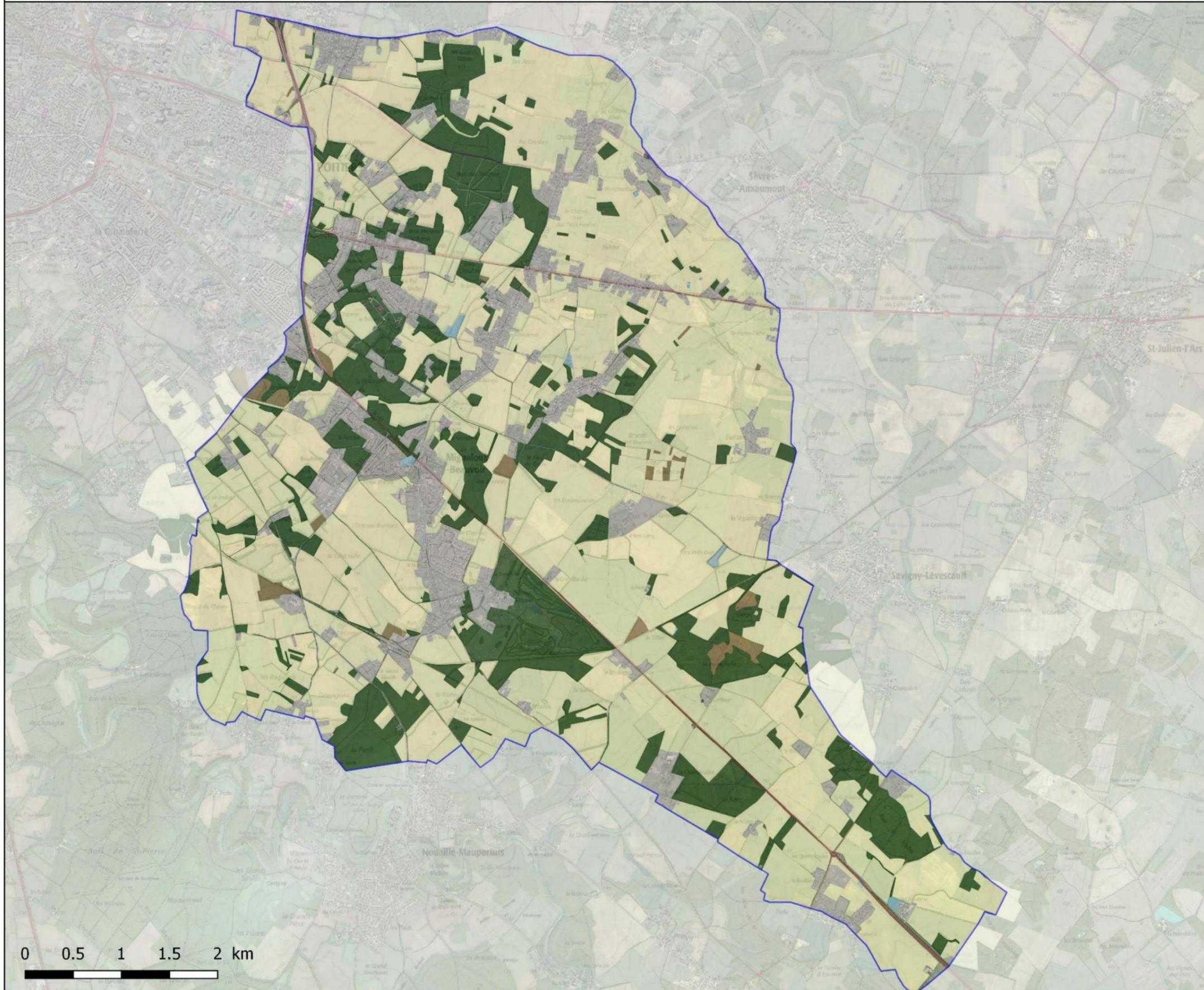
- Habitats de nidification, de repos ou d'alimentation

### Cortège Milieux humides

- Habitats de nidification, de repos ou d'alimentation

### Cortège Milieux urbains

- Terrains de chasse / alimentation
- Habitats de nidification, de repos ou d'alimentation



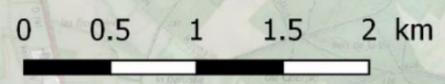
RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Habitats d'espèces - Avifaune nicheuse

N° CARTE	RN147 CHI01
FORMAT	A3
ECHELLE	1/40 000
COORDS	L93
DATE	04/12/2017



\*IGN BD Ortho - \*\*Scan25 - IGN - NCA



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 5.2.3 Synthèse et enjeux pour la période de nidification

#### 5.2.3.1 Enjeu « espèces »

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie 1.3.4.1.1 - Etablissement de la patrimonialité, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon.

Plusieurs espèces ressortent avec une valeur patrimoniale très forte : la Bondrée apivore, la Fauvette pitchou et le Pic noir sont vulnérables sur la Liste Rouge Régionales des Oiseaux Nicheurs. La Bécasse des bois, le Pigeon colombin, le Bouvreuil pivoine, le Moineau friquet et le Pouillot siffleur sont classés « en danger » d'extinction. La Mésange noire et le Pouillot fitis sont quant à eux classés en « danger critique d'extinction ».

Les Busards cendré et Saint-Martin, d'intérêt communautaire et quasi-menacés en ex-région Poitou-Charentes, représentent un enjeu fort. Il en est de même pour l'Œdicnème criard.

Les autres rapaces d'intérêt communautaire sont classés en préoccupation mineure sur la liste rouge régionale, par conséquent leur enjeu est coté en modéré.

Vingt-deux espèces représentent un enjeu faible à très faible. Il s'agit d'espèces protégées ou déterminantes peu menacées en région, ou d'espèce menacées non protégées (Alouette des champs, Tourterelle des bois, Grive draine...).

Le tableau en page suivante synthétise les différents enjeux attribués aux espèces patrimoniales en période de nidification.

Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Tableau 17 : Enjeu « espèce » attribué aux espèces patrimoniales en période de nidification

Ordre	Nom commun	Statut de protection	Liste Rouge Poitou-Charentes (Atlas oiseaux nicheurs, 2018)	Espèce déterminante ZNIEFF - Vienne (86)	Enjeu "espèce"
Accipitiformes	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	N	Fort
	Busard cendré	DO / PN	NT	N	Fort
	Bondrée apivore	DO / PN	VU	N	Très fort
	Milan noir	DO / PN	LC	N	Modéré
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT		Très faible
Bucérotiformes	Huppe fasciée	PN	LC	N	Faible
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	DO / PN	LC	N	Modéré
Charadriiformes	Œdicnème criard	DO / PN	NT	N et R	Fort
	Bécasse des bois		EN	N	Fort
Columbiformes	Pigeon colombin		EN	N et H >100 ind.	Fort
	Tourterelle des bois		VU		Faible
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT		Très faible
	Faucon hobereau	PN	NT	N	Modéré
Galliformes	Caille des blés		VU	N	Modéré
	Perdrix grise		DD	N	Très faible
Gruiformes	Gallinule poule-d'eau		NT		Très faible
Passériformes	Alouette des champs		VU		Faible
	Alouette lulu	DO / PN	NT	N	Fort
	Bergeronnette printanière	PN	LC	N	Faible
	Bouvreuil pivoine	PN	EN	N	Fort
	Bruant jaune	PN	NT		Très faible
	Fauvette des jardins	PN	NT		Très faible
	Fauvette grise	PN	NT		Très faible
	Fauvette pitchou	DO / PN	VU	N	Très fort
	Gobemouche gris	PN	NT		Très faible
Grive draine		NT		Très faible	

	Grosbec casse-noyaux	PN	NT	N	Modéré
	Hirondelle de fenêtres	PN	NT		Très faible
	Hirondelle rustique	PN	NT		Très faible
	Linotte mélodieuse	PN	NT		Très faible
	Mésange huppée	PN	VU	N	Fort
	Mésange noire	PN	CR	N	Fort
	Mésange nonnette	PN	VU		Modéré
	Moineau domestique	PN	NT		Très faible
	Moineau friquet	PN	EN	N	Fort
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	N	Fort
	Pouillot de Bonelli	PN	NT		Très faible
	Pouillot fitis	PN	CR	N	Fort
	Pouillot siffleur	PN	EN	N	Fort
	Roitelet huppé	PN	VU	N	Fort
	Rougequeue à front blanc	PN	LC	N	Très faible
	Serin cini	PN	NT		Très faible
	Tarier pâtre	PN	NT		Très faible
	Torcol fourmilier	PN	VU	N	Fort
	Verdier d'Europe	PN	NT		Très faible
Piciformes	Pic noir	DO / PN	VU	N	Très fort
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	N	Modéré

Légende :

XXX : Espèces patrimoniales présentes dans l'aire d'étude (données de la LPO, 2017), non connues sur l'aire d'étude immédiate ou non détectées lors des prospections réalisées à cette période

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : NA : Non applicable ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes (Vienne, 86) : Si nicheur : si nidification avérée

En raison de la taille importante de l'Aire d'étude immédiate, il n'a pas été jugé pertinent de localiser les espèces patrimoniales observées sur une carte. Le raisonnement a été effectué par cortèges, afin de ne pas se focaliser sur des localisations trop aléatoires (l'avifaune est mobile dans le temps et l'espace), mais bien à l'échelle des habitats.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 5.2.3.2 Enjeux « habitats d'espèces »

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie 1.3.4.1.2 - Etablissement de l'enjeu habitat d'espèces, un enjeu relatif à la fonctionnalité des habitats pour l'avifaune patrimoniale a été défini à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.

Pour rappel, cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales. L'enjeu global retenu pour la période considère la valeur la plus forte obtenue pour une ou plusieurs espèces patrimoniales.

A l'échelle de l'aire d'étude, 47 espèces représentent un enjeu pour cette période, de très faible à très fort.

Les espèces patrimoniales strictement forestières et bocagères amènent un enjeu habitat modéré à très fort (grands massifs boisés). Les milieux ouverts représentent un enjeu plus faible, étant fréquentés pour la ressource alimentaire, ou par des espèces de plus faible enjeu, en considérant en outre une variable de rotation des cultures qui modifie les sites de nidification potentiels d'une année sur l'autre.

Les espèces discriminantes pour les milieux ouverts de plaine sont le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et l'Œdicnème criard (enjeu modéré). Aucun indice de nidification n'étant avéré sur l'AEI, et au regard de l'aspect fortement urbanisé (hameaux, agglomération, voiries...), il est difficile d'appliquer cet enjeu sur la zone d'étude. Un enjeu faible à modéré a ainsi été retenu pour les cultures et prairies.

La trame bocagère et boisée ainsi que les landes sont classées en enjeu modéré à très fort pour des espèces de forte patrimonialité du fait de la pérennité de ces habitats. Les boisements des Touches, de la Picotellerie, du Parc, des Grimauds et des Grands Bois (centre de l'AEI) sont fréquentés par des espèces à forte valeur patrimoniale, par conséquent leur enjeu a été coté en « très fort ».

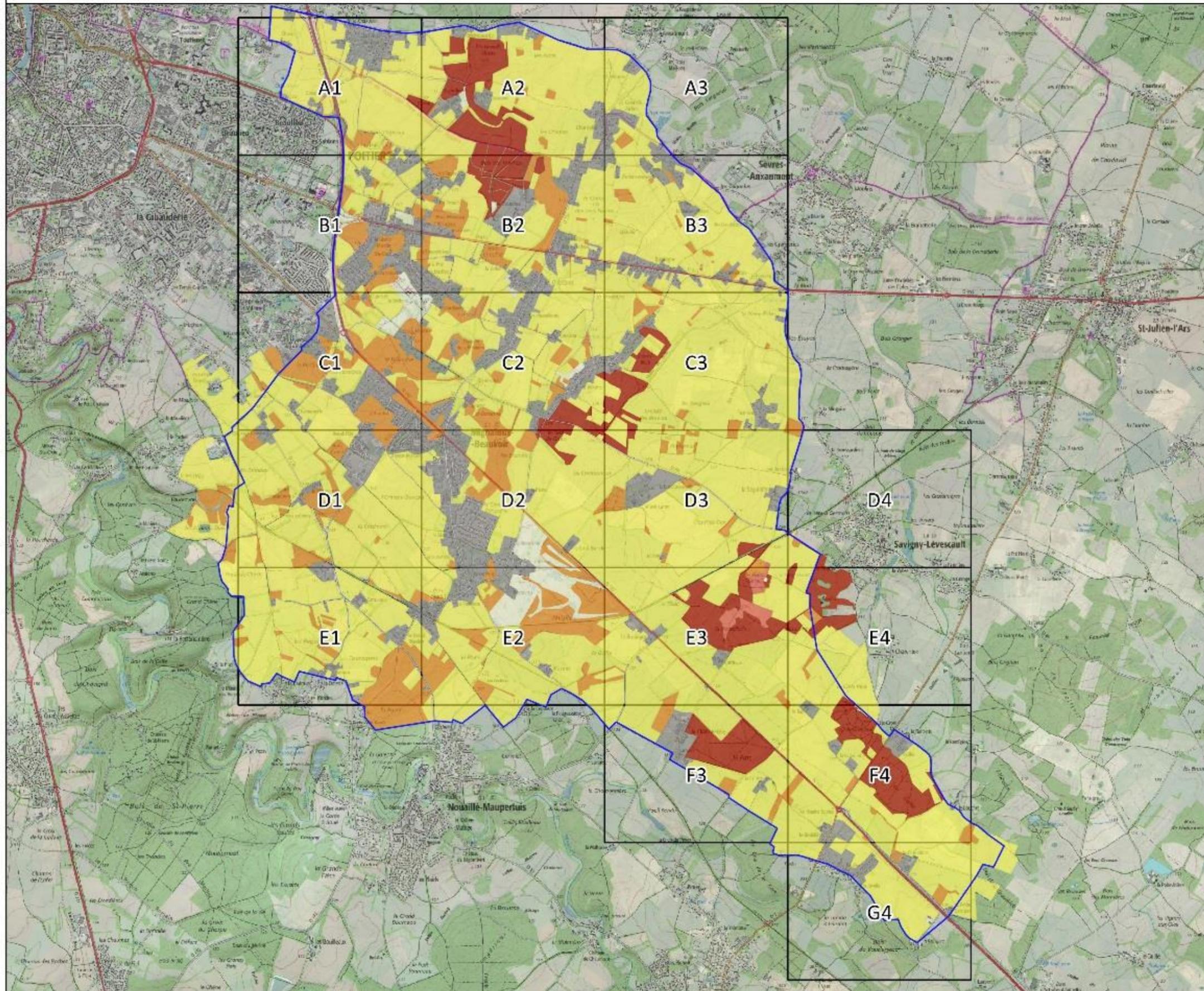
La carte ci-après synthétise l'enjeu avifaune en période de nidification.

**Tableau 18 : Croisement des enjeux – Espèces nicheuses**

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu isolé, en alimentation		Moineau friquet	Chevêche d'Athéna		Martinet noir Hirondelles
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation		Busards Œdicnème	Caille des blés	Alouette des champs Bergeronnette printa	Perdrix grise
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne	Pic noir Fauvette pitchou Bondrée apivore	Alouette lulu Bouvreuil Bécasse Pigeon colombin Pie-grièche écorcheur Mésange huppée / noire Pouillots Roitelet huppé Torcol	Milan noir Faucon hobereau Engoulevent Grosbec Mésange nonnette Chevêche	Huppe fasciée Tourterelle des bois Passereaux du bocage	Gallinule p-e Faucon crécerelle Passereaux du bocage

*Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Vert = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible*

## Synthèse des enjeux - Avifaune nicheuse



### Légende

Aire d'étude immédiate

### Enjeu avifaune nicheuse

Très fort

Fort

Modéré

Faible

Très faible

Milieu urbain

0 0.5 1 1.5 2 km



BN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

Synthèse des enjeux - Avifaune nicheuse

N° CATE: BN147\_06\_07

FORMA: AS ECHELLE: 1/25000

COORDS: 29 DATE: 04/12/2017

LOGO: DE: 016 15/02/2016 - NCA



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 5.3 PERIODE DE MIGRATION ET HIVERNAGE

## 5.3.1 Synthèse bibliographique (LPO, 2017)

De manière générale la migration active de l'avifaune est difficile à évaluer pour plusieurs raisons (Newton 2008<sup>4</sup>) :

- Elle peut se faire à des hautes altitudes qui ne lui permettent pas d'être détectée même à l'aide de jumelles ou longue-vue ;
- Elle se réalise la plupart du temps sur un large front (cependant certains axes peuvent être empruntés de manière préférentielle telles que les côtes ou les vallées fluviales) ;
- La plupart des espèces migre de nuit.

Cependant, à ces périodes, il est fréquent d'observer des rassemblements de passereaux (pinsons, alouettes, etc.) et autres oiseaux de plaines (vanneaux, œdicnèmes, etc.) en halte migratoire.

La LPO mentionne 20 espèces patrimoniales, fréquentant une partie de l'aire d'étude éloignée en période de migration voire durant tout l'hiver. Une fréquentation potentielle de l'aire d'étude par ces espèces est mentionnée, il peut s'agir de rassemblements postnuptiaux, haltes migratoires, survol ou hivernage. Les différents habitats sont donc utilisés en recherche alimentaire et pour le repos.

**Tableau 19 : Espèces patrimoniales connues en période de migration et d'hivernage sur une grande partie de l'aire d'étude éloignée (LPO, 2017)**

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge France		ZNIEFF – Poitou-Charentes
				De passage	Hivernant	
Accipitriformes	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO / PN	LC	NA	H
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	-	
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NA	-	
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NA	NA	
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	NA	NA	
	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	NA	-	
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	NA	-	
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN	NA	VU	
Charadriiformes	œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	DO / PN	NA	NA	R
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	NA	LC	H >200
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		NA	LC	H >200

<sup>4</sup> Newton, I. (2010). *The migration ecology of birds*. Academic press.

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge France		ZNIEFF – Poitou-Charentes
				De passage	Hivernant	
Ciconiiformes	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO / PN	NA	NA	
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO / PN	VU	-	H
Falconiformes	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	NA	DD	H
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	NA	NA	H
Gruiformes	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO / PN	NA	-	H
Passériformes	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	-	NA	
Piciformes	Pic cendré	<i>Picus canus</i>	DO / PN	-	-	
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	-	-	
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	-	-	

**Légende :**

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (de passage) : - : NA : Non applicable ; LC : Préoccupation mineure ; VU : Vulnérable

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Vienne, 86) : H : Déterminant sur site de halte migratoire ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R : Déterminant sur site de rassemblement post-nuptiaux

Les enjeux ornithologiques en période de migration et d'hivernage concernent donc : les grands oiseaux (rapaces, ardéidés), les grands migrateurs volant en groupes importants (grues, cigognes), les oiseaux de plaines utilisant la zone comme site de rassemblements postnuptiaux, haltes migratoires et hivernage (œdicnème criard, Vanneau huppé et Pluvier doré).

**Les rapaces :**

Certains rapaces migrateurs patrimoniaux réguliers fréquentent cette zone (survol, alimentation, repos) : le Balbusard pêcheur, la Bondrée apivore, le Busard cendré, le Busard des roseaux, le Circaète Jean-le-blanc, le Milan noir, le Milan royal, le Faucon émerillon et le Faucon pèlerin. Ils sont tous inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO), mais leur statut de conservation sur la liste rouge n'est pas renseigné en tant qu'espèces de passage, excepté pour le Balbusard et la Bondrée qui sont des espèces en « préoccupation mineure » en migration. Les trois Busards nicheurs en Poitou-Charentes sont également tous observés à cette période.

Le Busard Saint-Martin est une espèce sédentaire, il est observé en période hivernale sur l'ensemble des aires d'étude. Le Busard des roseaux, migrateur partiel, est présent toute l'année sur le territoire, avec des effectifs fluctuants en fonction des saisons. Ce sont majoritairement des individus nordiques qui fréquentent la région en hiver. Les observations dans l'aire d'étude semblent rares à cette période.

Le Faucon émerillon, migrateur strict (il ne se reproduit pas dans la région), est mentionné plusieurs fois en période hivernale et migratoire sur l'aire d'étude (entre septembre et mars), il fréquente essentiellement les zones ouvertes

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

à ces périodes. Le Faucon pèlerin est également observé dans l'aire d'étude en période d'hivernage : il est une espèce déterminante sur ses sites d'hivernages réguliers.

Les grands échassiers :

Chez les grands échassiers, cette zone du département est régulièrement empruntée par la Cigogne blanche en migration. Des groupes de plus de 50 individus sont observés dans l'aire d'étude. La Cigogne noire, migratrice solitaire moins commune en Vienne, est classée « vulnérable » sur la liste rouge des oiseaux de passage.

De plus, bien que le département de la Vienne ne se situe pas entièrement dans le couloir principal de la Grue cendrée (les vols se concentrent généralement dans le sud-est), il arrive que selon l'orientation des vents, les vols (diurnes et nocturnes) se décalent : des passages importants d'oiseaux peuvent ainsi être observés au-dessus de l'aire d'étude éloignée. En 2016, entre 1000 et 10 000 grues ont été observées dans le département de la Vienne.

L'avifaune de plaine :

Concernant l'avifaune de plaine, des rassemblements postnuptiaux d'Édicnèmes criards sont présents dans les plaines de la région jusqu'en octobre-novembre. Ils passent leurs journées camouflés dans les labours où ils sont peu dérangés par les chasseurs notamment (proche du bâti ou dans des réserves de chasse) puis se dispersent dans les parcelles au crépuscule afin de se nourrir.

Les Pluviers dorés et Vanneaux huppés se rassemblent également dès la période postnuptiale. Des groupes sont observés en effectifs importants de manière très régulière dans le département (jusqu'à plusieurs milliers d'individus). L'aire d'étude se trouve au centre de zones de rassemblements. Le Pluvier doré est une espèce strictement migratrice (elle ne se reproduit pas en France) elle est inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux (DO).

Passériformes et Piciformes :

L'Alouette lulu, inscrite à l'Annexe I de la DO, fréquente les milieux ouverts et lisières dès la période postnuptiale. Elle est une espèce partiellement migratrice, des individus se reproduisant plus au nord viennent rejoindre les populations locales, ainsi des rassemblements peuvent être observés.

Les différents pics (cendré, mar et noir) sont tous trois également inscrits à l'annexe I de la DO, mais n'ont pas de statut sur la liste rouge nationale pour ces périodes. A l'exception du Pic noir qui est retrouvé dans tous types de boisements tant qu'il peut y trouver des gros arbres, les autres pics fréquentent essentiellement les bois de feuillus. Le Pic cendré est très rare dans le département, peu de données sont disponibles.

**5.3.2 Espèces observées et habitats d'espèces en période de migration et d'hivernage**

Suite aux périodes de prospections en période de migration et d'hivernage, 73 espèces ont été observées en rassemblements postnuptiaux (ex. Édicnèmes criards), halte migratoire (ex. Gobemouche noir), migration active (ex. Grue cendrée) ou hivernage (ex. Pluvier doré).

L'aire d'étude comprend quatre principaux cortèges d'oiseaux en repos et alimentation :

- Le cortège des milieux forestiers et du bocage
- Le cortège des milieux ouverts
- Le cortège des milieux urbanisés
- Le cortège des milieux humides

Les espèces observées ou connues en vol actif au-dessus de l'aire d'étude, mais n'étant pas susceptibles d'utiliser l'aire d'étude immédiate en halte migratoire, sont distinguées ici.

Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont indiquées par une étoile (\*). Les espèces en bleue ne sont pas observées lors des prospections, mais connues sur l'aire d'étude et patrimoniales (voir 5.3.1 Synthèse bibliographique (LPO, 2017)).

Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 57 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Hibou Moyen-duc	<i>Asio otus</i>
Bondrée apivore*	<i>Pernis apivorus</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Milan noir*	<i>Milvus migrans</i>
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Milan royal*	<i>Milvus milvus</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Pic cendré*	<i>Picus canus</i>
Circaète Jean-le-blanc*	<i>Circaetus gallicus</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Corbeau freux	<i>Corvus corone</i>	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Corneille noire	<i>Corvus frugilegus</i>	Pic mar*	<i>Dendrocopos medius</i>
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Pic noir*	<i>Dryocopus martius</i>
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Pic vert	<i>Picus viridis</i>

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Faucon émerillon*	<i>Falco columbarius</i>	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Faucon pèlerin*	<i>Falco peregrinus</i>	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>
Grive draine	<i>Turdus philomelos</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Grive musicienne	<i>Turdus viscivorus</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>		

Certaines espèces d'oiseaux inféodées aux boisements et bocages en période de nidification, sont liées aux espaces ouverts pour leur alimentation en hiver. Elles sont d'ailleurs plus grégaires à cette période. Ainsi, certains individus, effectuant une migration partielle, arrivent du nord-est de l'Europe pour se joindre aux individus sédentaires. Ces groupes étaient composés essentiellement de Pinsons et Grives. Ils profitent de la lisière des boisements pour se réfugier en cas d'alerte due à un prédateur ou à un dérangement quelconque, et des labours et des CIPAN (Culture Intermédiaire Piège A Nitrates) pour leur alimentation.

Les rapaces profitent des boisements et haies pour se reposer lors de leur migration ou en hivernage, ils fréquentent essentiellement les milieux plus ouverts pour la recherche alimentaire. Certains sont plutôt sédentaires (ex. Buse variable, chouettes et hiboux, etc.), d'autres ne font que passer (ex. Bondrée apivore, Faucon hobereau, Circaète Jean-le-blanc, Milans, etc.), et le Faucon émerillon revient sur le territoire français seulement en période de migration et d'hivernage.

Parmi les passereaux protégés au niveau national, le Gobemouche noir, migrateur strict, est connu dans l'aire d'étude essentiellement en période de migration, il fréquente tous types de haies et boisements. Il a été observé en septembre 2017. Les autres passereaux sont sédentaires à l'exception de la Fauvette noire, du Gobemouche gris et du Pipit des arbres.

La Tourterelle des bois est également migratrice et rejoint ses quartiers d'hiver africains assez tôt. Les dernières observations d'individus sur l'aire d'étude étaient à la fin août 2017.

Les pics sont tous sédentaires et fréquentent l'ensemble des boisements présents. Les pics cendré, mar et noir, inscrits à l'Annexe I de la DO, sont moins fréquents et n'ont pas été observés au cours des prospections, mais ils sont connus sur l'aire d'étude.

Cortège des milieux ouverts (cultures, végétation rase et clairsemée, espaces ouverts buissonnant) – 17 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Alouette lulu*	<i>Lullula arborea</i>	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Œdicnème criard*	<i>Burhinus oedicephalus</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
Busard cendré*	<i>Circus pygargus</i>	Pluvier doré*	<i>Pluvialis apricaria</i>
Busard des roseaux*	<i>Circus aeruginosus</i>	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Busard Saint-Martin*	<i>Circus cyaneus</i>	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		

Les milieux ouverts sont très représentés sur l'aire d'étude. Ils sont fréquentés par la majorité des espèces en recherche alimentaire et pour certaines espèces en haltes (Œdicnèmes, Pluviers, Vanneaux).

L'Œdicnème criard, espèce inscrite à l'Annexe I de la DO, a tendance à former des rassemblements postnuptiaux en journée dans des sites calmes et/ou isolés puis se disperser dans la plaine à la nuit tombée pour se nourrir. L'espèce a été rarement observée lors des journées de prospections, mais elle a été entendue dans les labours de l'AEI lors de prospections chiroptères.

Les Vanneaux huppés et Pluviers dorés sont également grégaires en période inter-nuptiale. Ils fréquentent les milieux ouverts à couvert bas dans lesquels les individus se déplacent en fonction de l'abondance en nourriture. Il est donc fréquent de voir des groupes plus ou moins importants dans les prairies et labours en espace dégagé. Compte tenu de la présence des milieux ouverts dans l'aire d'étude, des rassemblements réguliers de ces deux espèces sont connus dans l'aire d'étude. Lors des prospections, seul un groupe de 100 Vanneaux huppés a été observé en survol de l'aire d'étude immédiate le 19 janvier 2018.

Les Busards fréquentent les zones ouvertes en recherche alimentaire et se retrouvent la plupart du temps en dortoir dans des parcelles possédant une végétation assez haute pour les protéger des prédateurs pendant la nuit. Ces dortoirs peuvent atteindre plusieurs dizaines d'individus, cependant aucun n'a été observé sur l'AEI. Le Busard cendré, espèce migratrice, est le seul qui n'est pas présent en France en hiver.

Comme mentionné précédemment, plusieurs espèces de passereaux forment des rassemblements dès la période de nidification terminée. Lors des prospections, des groupes de plusieurs dizaines d'individus d'Alouette des champs (jusqu'à 100 individus), et de Pipit farlouse ont été observés tout au long de l'hiver.

L'Alouette lulu, espèce inscrite à l'Annexe I de la DO, a été observée et entendue fréquemment dans les milieux ouverts et parfois en lisière.

Les Hirondelles, espèces protégées au niveau national, ont été régulièrement observées en alimentation sur l'ensemble de l'aire d'étude jusqu'à fin septembre. Il s'agit principalement d'individus passant en migration pour rejoindre leurs quartiers d'hiver en Afrique. Cette espèce, insectivore, se nourrit en vol.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Les Tariers des prés n'ont été observés que lors de la période de migration dans les milieux ouverts, ils étaient souvent observés accompagnés de Tariers pâtre, qui sont eux plutôt sédentaires.

## Cortège des milieux urbanisés – 4 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>

Les zones urbanisées sont très représentées sur l'aire d'étude. Ces quatre espèces sont sédentaires et nichent dans ces milieux. Des petits groupes d'individus (<20) ont été observés dans les alentours de ces zones en alimentation – dans les haies pour les moineaux et dans les cultures pour les autres.

## Cortège des milieux humides – 3 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Tadorne de belon	<i>Tadorna tadorna</i>		

Comme pour la nidification, ces espèces sont reliées aux différents plans d'eau de l'aire d'étude (bassins, lagunes, étangs). Les zones humides sont avant tout concentrées autour des masses d'eau. Le Héron cendré peut être observé en alimentation dans les cultures et prairies.

## Espèces survolant l'aire d'étude – 5 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Balbuzard pêcheur*	<i>Pandion haliaetus</i>	Cigogne noire*	<i>Cicconia nigra</i>
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Grue cendrée*	<i>Grus grus</i>
Cigogne blanche*	<i>Cicconia cicconia</i>		

Le Balbuzard pêcheur, inscrit à l'Annexe I de la DO et en « préoccupation mineur » en tant qu'espèce de passage (migration) sur la liste rouge nationale, est souvent observé sur les grands plans d'eau où il peut pêcher. Il effectue généralement sa migration suivant les cours d'eau. L'aire d'étude immédiate ne présente pas ces caractéristiques.

Les Cigognes (blanche et noire) ainsi que les Grues cendrées n'ont pas été observées lors des prospections mais ces espèces sont bien connues pour effectuer leur migration par le département de la Vienne. Elles sont donc plus régulièrement observées (plus rarement pour les cigognes), parfois en groupes pouvant atteindre des centaines d'individus.

La Barge à queue noire est un limicole peu commun dans la région, un groupe de 9 individus a été observé en vol direct au-dessus de l'AEI (commune de Savigny-Levescault), cette espèce est déterminante ZNIEFF lorsqu'elle est

retrouvée sur un site de halte migratoire avec plus de 50 individus (zones humides, littoral, parcelles agricoles inondées), ce qui n'est pas le cas ici (absence de milieu favorable). Elle est classée « vulnérable » sur la liste rouge nationale des oiseaux de passage.

# Habitats d'espèces - Avifaune migratrice et hivernante



## Légende

### Habitats simplifiés

- Boisements / Bocage
- Fourrés, landes et coupes
- Cultures, prairies et espaces ouverts
- Plans d'eau et roselières
- Zones urbanisées

### Cortège Boisements / Bocage

- Habitats de repos ou d'alimentation
- Terrains de chasse / alimentation
- Terrains de chasse / alimentation

### Cortège Milieux ouverts

- Habitats de repos ou d'alimentation

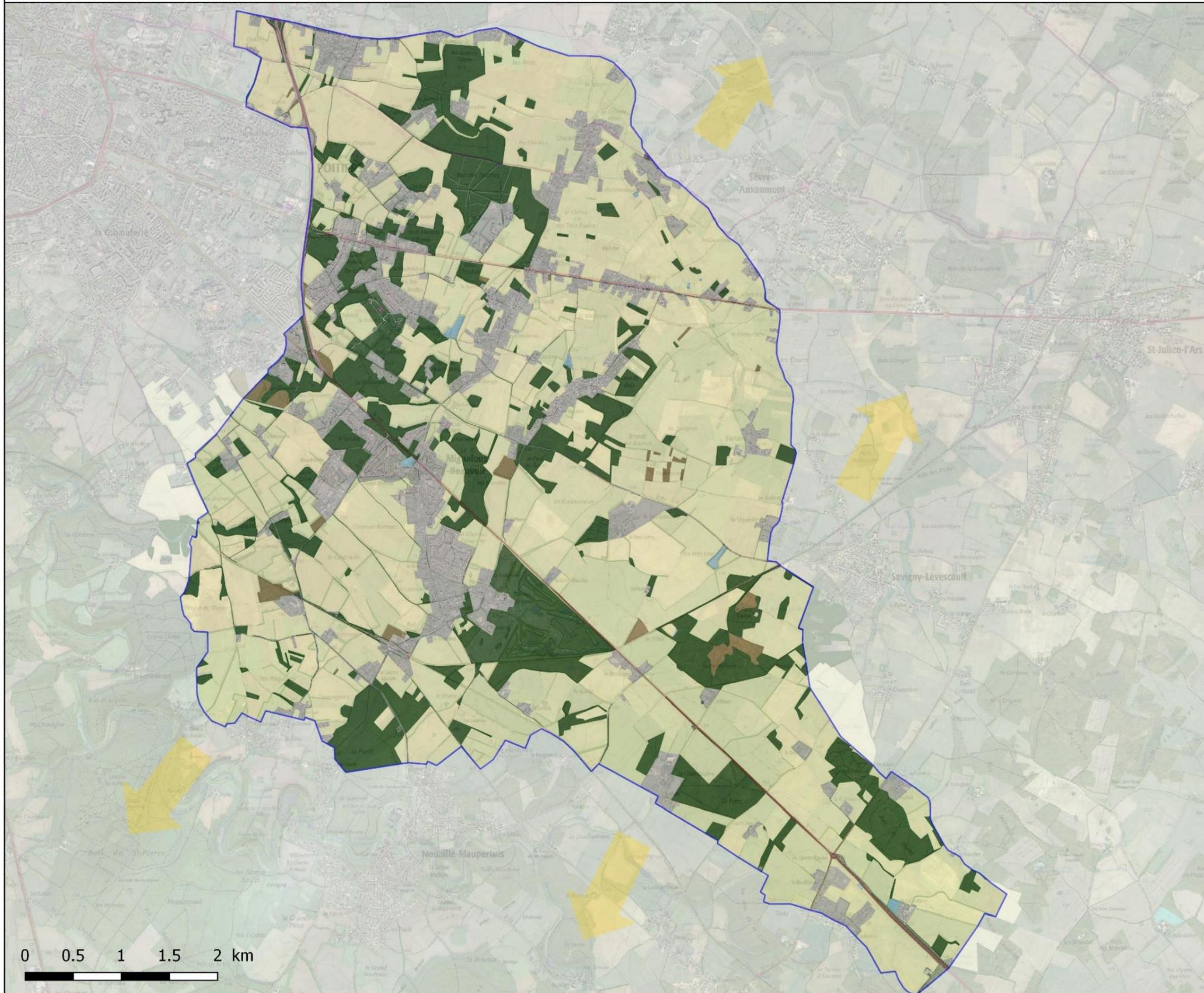
### Cortège Milieux humides

- Habitats de repos ou d'alimentation

### Cortège Milieux urbains

- Terrains de chasse / alimentation
- Habitats de repos ou d'alimentation

- Tendances générales de migration



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

Habitats d'espèces - Avifaune migratrice et hivernante

N° CARTE	RN147 CH101
FORMAT	A3
ECHELLE	1/40 000
COORDS	L93
DATE	04/12/2017



\*IGN BD Ortho ; \*\*Scan25 - IGN ; NCA

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 5.3.3 Synthèse et enjeux pour la période de migration / hivernage

#### 5.3.3.1 Enjeu « espèces »

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie 1.3.4.1.1 - Etablissement de la patrimonialité, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon.

Parmi un minimum de 55 espèces connues dans l'aire d'étude à ces périodes, dont 42 observées, 20 sont qualifiées d'espèces patrimoniales.

Seules deux espèces ressortent avec une valeur patrimoniale très forte : le Milan royal et la Cigogne noire qui sont inscrits à l'Annexe I de la DO et « vulnérables » sur la liste rouge nationale des oiseaux « hivernants » pour le Milan et « de passage » pour la Cigogne.

Le Balbuzard pêcheur et la Bondrée apivore, inscrits à l'Annexe I de la DO et en « préoccupation mineure » au niveau national en tant qu'espèces migratrices, représentent un enjeu fort. Le Pluvier doré, également d'intérêt communautaire et en « préoccupation mineure » en hiver, représente aussi un enjeu « espèce » fort.

Les autres rapaces (migrateurs : Busard cendré, Circaète Jean-le-blanc, Milan noir et hivernants : Busards des roseaux et Saint-Martin, Faucon émerillon et pèlerin) sont tous inscrits sur la liste de l'Annexe I de la DO mais n'ont pas de statut particulier sur la liste rouge nationale pour la période de migration et d'hivernage, par conséquent leur enjeu « espèce » est coté en modéré.

L'Édicnème criard, la Cigogne blanche et la Grue cendrée, espèces migratrices (elles n'hivernent pas dans la région), sont d'intérêts communautaires et n'ont pas de statut de conservation identifié sur la liste rouge nationale des espèces de passage (statut « non applicable »). Ces espèces représentent un enjeu modéré.

Concernant les sédentaires d'intérêts communautaires : l'Alouette lulu et les Pics cendré, mar et noir représentent également un enjeu « espèce » modéré. Le Vanneau huppé ne possède pas de statut de protection particulier, cependant il est considéré comme espèce « déterminante ZNIEFF » à partir de rassemblements de 200 individus sur un site régulier. Ayant un statut de conservation en « préoccupation mineure » en hivernage, il représente le même enjeu modéré.

Le tableau suivant synthétise les différents enjeux attribués aux espèces patrimoniales en période de migration / hivernage.

**Tableau 20 : Enjeu « espèce » attribué aux espèces patrimoniales en période de migration et hivernage**

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge France		ZNIEFF – Poitou-Charentes	Enjeu "espèce"
			De passage	Hivernant		
Accipitriformes	Balbuzard pêcheur	DO / PN	LC	NA	H	Fort
	Bondrée apivore	DO / PN	LC	-		Fort
	Busard cendré	DO / PN	NA	-		Modéré
	Busard des roseaux	DO / PN	NA	NA		Modéré
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	NA		Modéré

	Circaète Jean-le-blanc	DO / PN	NA	-		Modéré
	Milan noir	DO / PN	NA	-		Modéré
	Milan royal	DO / PN	NA	VU		Très fort
Charadriiformes	Édicnème criard	DO / PN	NA	NA	R	Modéré
	Pluvier doré	DO	NA	LC	H > 200 ind.	Fort
	Vanneau huppé		NA	LC	H > 200 ind.	Modéré
Ciconiiformes	Cigogne blanche	DO / PN	NA	NA		Modéré
	Cigogne noire	DO / PN	VU	-	H	Très fort
Falconiformes	Faucon émerillon	DO / PN	NA	DD	H	Modéré
	Faucon pèlerin	DO / PN	NA	NA	H	Modéré
Gruiformes	Grue cendrée	DO / PN	NA	-	H	Modéré
Passériformes	Alouette lulu	DO / PN	-	NA		Modéré
Piciformes	Pic cendré	DO / PN	-	-		Modéré
	Pic mar	DO / PN	-	-		Modéré
	Pic noir	DO / PN	-	-		Modéré

#### Légende :

XXX : Espèces patrimoniales présentes dans l'aire d'étude (données de la LPO, 2017), non détectées lors des prospections réalisées à cette période

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (de passage / hivernant) : - : NA : Non applicable ; LC : Préoccupation mineure ; VU : Vulnérable

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Vienne, 86) : H : Déterminant sur site de halte migratoire ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R : Déterminant sur site de rassemblement post-nuptiaux

En raison de la taille importante de l'Aire d'étude immédiate, il n'a pas été jugé pertinent de localiser les espèces patrimoniales observées sur une carte. Le raisonnement a été effectué par cortèges, afin de ne pas se focaliser sur des localisations trop aléatoires (l'avifaune est mobile dans le temps et l'espace), mais bien à l'échelle des habitats.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 5.3.3.2 Enjeux « habitats d'espèces »

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie 1.3.4.1.2 - Etablissement de l'enjeu habitat d'espèces, un enjeu relatif à la fonctionnalité des habitats pour l'avifaune patrimoniale a été défini à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.

Pour rappel, cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales. L'enjeu global retenu pour la période considère la valeur la plus forte obtenue pour une ou plusieurs espèces patrimoniales.

A l'échelle de l'aire d'étude, 20 espèces représentent un enjeu pour cette période, de modéré à très fort.

Les espèces patrimoniales strictement forestières et bocagères amènent un enjeu habitat modéré : il s'agit essentiellement des pics. Les milieux ouverts représentent un enjeu plus faible, étant fréquentés pour la ressource alimentaire, ou par des espèces de plus faible enjeu, en considérant en outre une variable de rotation des cultures qui modifie les sites de nidification potentiels d'une année sur l'autre.

**Tableau 21 : Croisement des enjeux – Espèces migratrices et hivernantes**

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu migrateur ou hivernant en survol de la zone d'étude	Cigogne noire	Balbusard	Cigogne blanche		
	Survol de la zone d'étude par un groupe d'individus (>1)			Grue cendrée		
	Rassemblement / Halte migratoire (alimentation) / Individu sédentaire sur un habitat soumis à rotation		Bondrée Milan royal Pluvier doré	Busards Circaète Vanneau Milan noir Alouette lulu Faucons Cedricnemes		
	Rassemblement / Halte migratoire (alimentation) / Individu sédentaire sur un habitat pérenne			Pics		

Code couleur : Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

Les espèces discriminantes pour les milieux ouverts de plaine sont les rapaces, en alimentation essentiellement, ainsi que les Vanneaux, Pluviers et Cedricnemes pour les rassemblements hivernaux et postnuptiaux

La trame bocagère et boisée est classée en enjeu modéré pour les pics, du fait de la pérennité de ces habitats.

La carte ci-après synthétise l'enjeu avifaune en période de migration et hivernage.

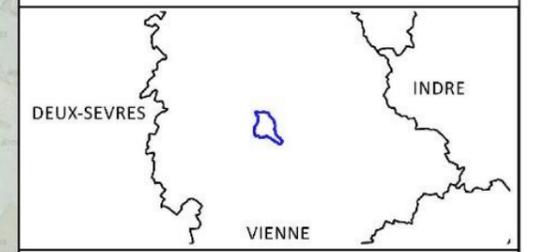
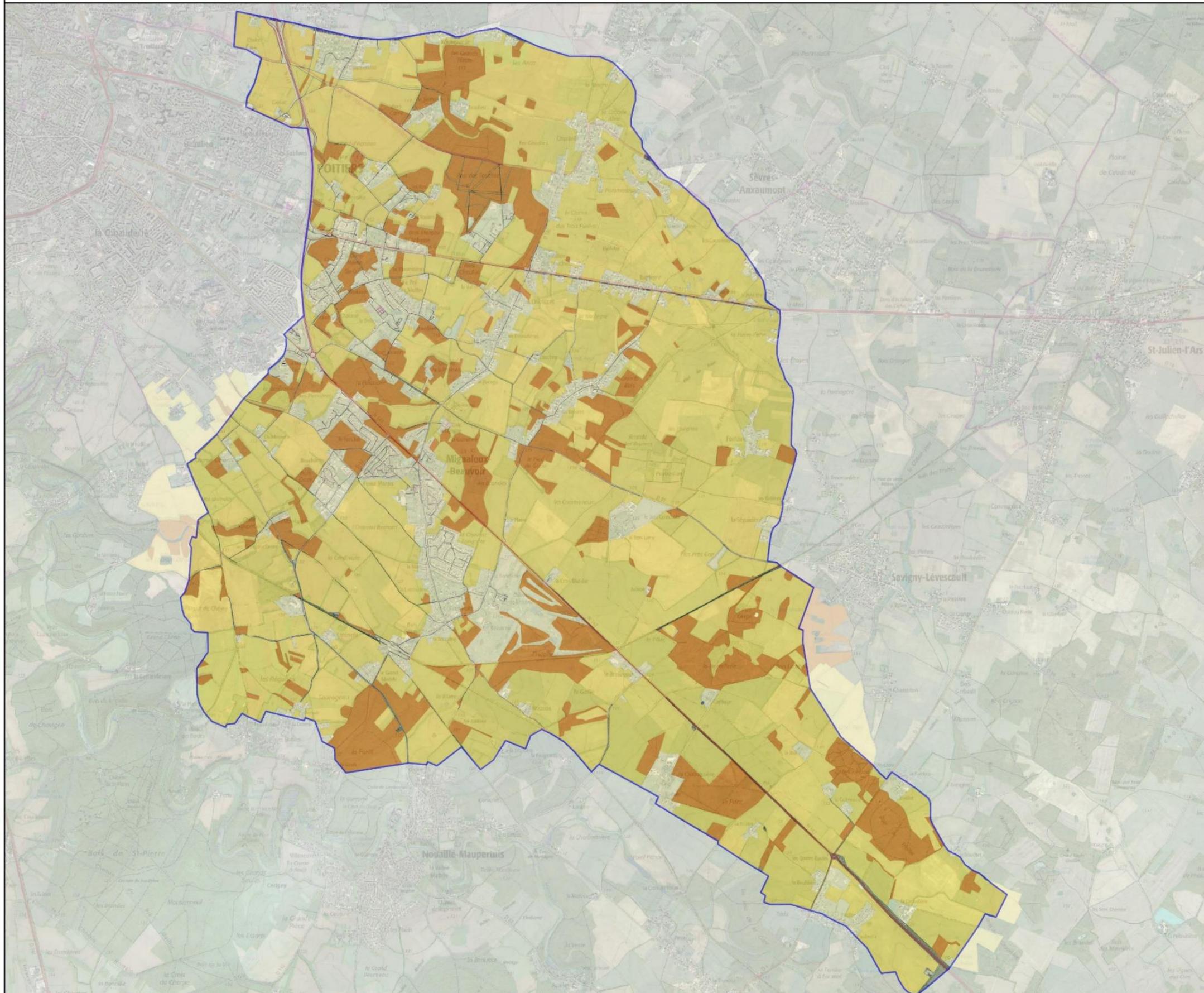
# Synthèse des enjeux avifaune - Période d'hivernage / migration



## Légende

### Enjeu avifaune

- Modéré
- Faible
- Très faible



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Synthèse des enjeux avifaune - Période d'hivernage /

N° CARTE	RN147 CH101
FORMAT	A3
ECHELLE	1/40 000
COORDS	L93
DATE	04/12/2017
*IGN BD Ortho ; **Scan25 IGN ; NCA	



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 6 CHIROPTERES

## 6.1 ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

En complément des inventaires menés sur la zone d'étude, nous disposons d'une synthèse des connaissances chiroptérologiques sur une grande partie du périmètre de l'aire d'étude éloignée (Vienne Nature, 2017). Cette synthèse, bien que basée sur des inventaires qui ne peuvent pas prétendre être exhaustifs, permet d'apprécier les espèces connues sur l'aire d'étude éloignée et d'avoir une vision de la répartition spatiale des différents gîtes connus sur ce même territoire.

Les données ont été différenciées en trois grandes catégories de gîtes :

- Les gîtes de mises bas (femelles avec jeunes) et d'estivage (individus sans jeune) en période de reproduction
- Les gîtes d'hibernation (individus en léthargie) en période hivernale ;
- Les gîtes de transit migratoire et de rassemblement automnal (individus hors période de reproduction et pendant la période d'accouplement ou « swarming ») lors des migrations d'automne ou de printemps.

## 6.1.1 Gîte de reproduction et d'estivage (gîtes d'été)

Après s'être accouplées essentiellement à l'automne, les chauves-souris femelles d'une même espèce se regroupent au printemps en colonies afin de mettre bas leurs petits. Ces colonies s'installent dans des gîtes qualifiés de gîte de reproduction, qui peuvent être partagés avec d'autres espèces. Les gîtes d'été, non utilisés pour la reproduction, sont qualifiés de gîte d'estivage. Ce sont notamment les gîtes utilisés par les mâles. A noter qu'un gîte de reproduction pour une espèce peut également être un gîte estival pour une autre.

Vienne Nature mentionne qu'au sein de 67 communes recoupant l'aire d'étude éloignée, 74 gîtes d'été avérés différents sont connus. Parmi ces gîtes, « 30 abritent des colonies de reproduction pour 7 espèces de chauves-souris, alors que 48 gîtes sont utilisés comme simple gîte d'estivage par au moins 12 espèces ».

**Tableau 22 : Description des gîtes de reproduction et d'estivage abritant des chauves-souris dans l'aire d'étude éloignée – (Données bibliographiques)**

Commune	Nombre de gîte	Espèces	Effectif max	Date	Nature
ARCHIGNY	1	Petit Rhinolophe	20	sept.-12	Reproduction
		Pipistrelle indéterminée	4	juil.-12	Reproduction
ASLONNES	1	Grand Rhinolophe	2	août-10	Estivage
		Petit Rhinolophe	2	août-10	Estivage
BIARD	1	Murin à oreilles échancrées	1	août-15	Estivage
BONNES	1	Petit Rhinolophe	9	juin-03	Estivage
BONNEUIL-MATOURS	4	Petit Rhinolophe	12	mai-12	Reproduction
		Petit Rhinolophe	1	juin-13	Estivage
		Murin de Daubenton	25	août-00	Estivage
		Pipistrelle commune	3	août-00	Estivage
		Sérotine commune	3	août-00	Estivage
BOURESSE	1	Pipistrelle indéterminée	?	avr.-15	Reproduction
BRION	1	Pipistrelle indéterminée	10	août-14	Estivage
CHASSENEUIL-DU-POITOU	1	Sérotine commune	1	août-11	Estivage
CHATEAU-LARCHER	1	Grand Murin	1	juil.-13	Estivage
CHAUVIGNY	2	Chauve-souris indéterminée	?	juin-14	Estivage
		Grand Murin	1	juil.-15	Estivage
COULOMBIERS	2	Murin de Natterer	1	juil.-15	Estivage
		Pipistrelle commune	2	juil.-15	Estivage
		Sérotine commune	1	août-12	Estivage
CROUTELLE	1	Pipistrelle commune	142	mai-03	Reproduction
DIENNE	1	Sérotine commune	(vide)	sept.-00	Reproduction
FLEURE	1	Oreillard gris	1	juil.-13	Estivage
GENCAY	3	Grand Murin	10	août-14	Estivage
		Grand Murin	100	août-14	Reproduction
		Petit Rhinolophe	20	août-11	Reproduction
ITEUIL	4	Pipistrelle commune	20	mai-07	Reproduction
		Murin de Daubenton	1	juil.-13	Estivage

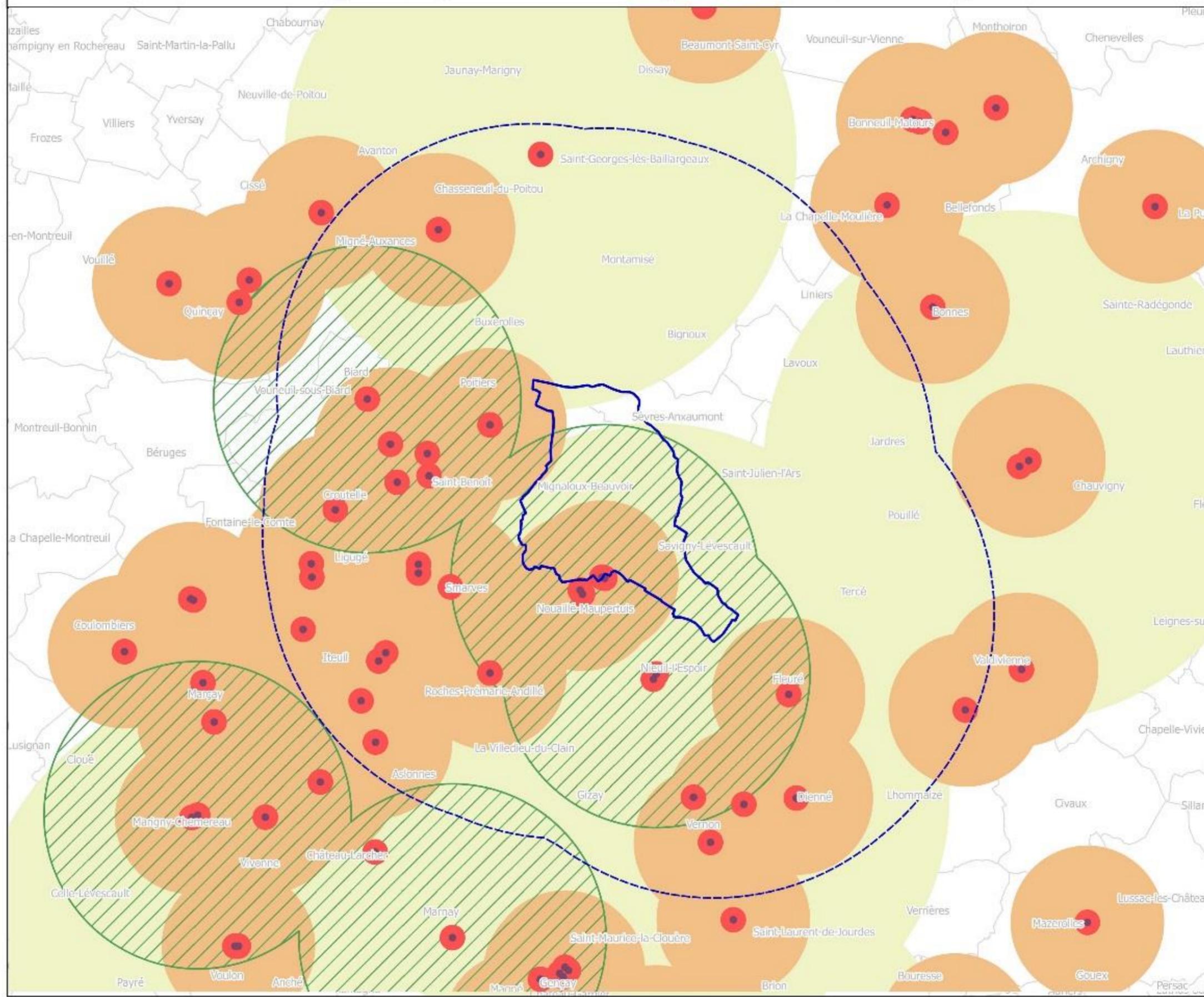
## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Commune	Nombre de gîte	Espèces	Effectif max	Date	Nature
			20	juil.-10	Reproduction
		Petit Rhinolophe	3	juil.-13	Reproduction
<b>LA CHAPELLE-MOULIERE</b>	1	Pipistrelle indéterminée	15	juil.-00	Reproduction
<b>LIGUGE</b>	4	Pipistrelle commune	140	juil.-04	Reproduction
		Murin de Daubenton	158	août-06	Reproduction
				juin-06	Estivage
		Pipistrelle indéterminée	5	juil.-13	Estivage
			15	juil.-13	Reproduction
<b>MAGNE</b>	3	Petit Rhinolophe	8	juin-06	Reproduction
		Pipistrelle indéterminée	10	août-14	Estivage
		Grand Rhinolophe	3	juil.-03	Estivage
<b>MARCAY</b>	2	Sérotine commune	9	oct.-08	Reproduction
		Chauve-souris indéterminée	30	juil.-14	Estivage
MARIGNY-CHEMEREAU	2	Murin indéterminé	10	juil.-13	Estivage
		Murin à oreilles échancrées	1	août-15	Estivage
MARNAY	1	Barbastelle d'Europe	25	juil.-13	Estivage
<b>MAZEROLLES</b>	1	Grand Rhinolophe	1	juil.-10	Estivage
		Murin de Daubenton	22	juil.-10	Reproduction
MIGNE-AUXANCES	1	Grand Rhinolophe	4	juin-14	Estivage
<b>NIEUIL-L'ESPOIR</b>	3	Murin à oreilles échancrées	1	août-15	Estivage
		Grand Murin	300	juil.-14	Reproduction
NOUAILLE-MAUPERTUIS	4	Murin à oreilles échancrées	2	août-15	Estivage
		Petit Rhinolophe	2	oct.-15	Estivage
		Grand Rhinolophe	1	juin-10	Estivage
POITIERS	4	Pipistrelle indéterminée	10	août-14	Estivage
		Chauve-souris indéterminée	6	août-14	Estivage
		Pipistrelle commune	46	juil.-10	Estivage
		Sérotine commune	2	juil.-12	Estivage
<b>QUINCAY</b>	3	Chauve-souris indéterminée	2	juin-03	Estivage
		Pipistrelle indéterminée	10	juil.-12	Reproduction

Commune	Nombre de gîte	Espèces	Effectif max	Date	Nature
		Pipistrelle commune	50	juin-01	Reproduction
ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	1	Petit Rhinolophe	2	juin-13	Estivage
<b>SAINT-BENOIT</b>	2	Pipistrelle indéterminée	60	juin-07	Reproduction
		Murin de Daubenton	50	août-09	Reproduction
<b>SAINT-CYR</b>	1	Pipistrelle indéterminée	20	avr.-12	Reproduction
SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	1	Noctule commune	5	août-00	Estivage
<b>SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE</b>	3	Pipistrelle indéterminée	10	août-14	Estivage
		Oreillard gris	5	sept.-06	Reproduction
		Grand Murin	2	juin-03	Estivage
SAINT-SECONDIN	1	Grand Murin	4	août-09	Estivage
SMARVES	1	Sérotine commune	1	juil.-13	Estivage
<b>VALDIVIENNE</b>	2	Murin de Daubenton	21	juil.-15	Reproduction
		Murin de Daubenton	3	juil.-15	Estivage
<b>VERNON</b>	3	Grand Murin	1	juil.-13	Estivage
		Pipistrelle indéterminée	100	sept.-06	Reproduction
<b>VIVONNE</b>	4	Oreillard roux	1	juin-10	Estivage
		Pipistrelle commune	10	mai-14	Reproduction
		Murin de Daubenton	2	août-04	Estivage
		Grand Murin	1	juil.-13	Estivage
			30	juil.-13	Reproduction
Sérotine commune	3	juil.-13	Estivage		

**En gras = gîte de reproduction**

# Localisation des gîtes de reproduction et d'estivage au sein de l'aire d'étude rapprochée



## Légende

### Repères

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Limites communales

### Enjeu en période de mise bas et d'estivage

- Sites de reproduction et d'estivage (Données Vienne Nature)
- Zones à enjeu fort - Périmètre de 500m autour des gîtes
- Zones à enjeu modéré - Périmètre de 3km autour des gîtes (Rhinolophes, Pipistrelles, Sérotine, Murins à faible dispersion)
- Zone à enjeu modéré - Périmètre de 6km autour des gîtes (Barbastelle, Oreillard, Murins à grande dispersion)
- Zone à enjeu modéré - Périmètre de 10km autour des gîtes (Grand Murin, Noctules)



BN147 - Aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

**Localisation des gîtes de reproduction et d'estivage (AEE)**

N° CAITE	BN147_BN147_01
FORME	AS - ÉCHELLE - 1/10000
COORDS	20 - DATE 12/02/2017

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Chaque espèce possède un comportement spécifique, en particulier concernant la distance de dispersion pour la recherche alimentaire. Si certains taxons ne s'éloignent des gîtes que de quelques dizaines voire centaines de mètres (Murin de Daubenton, Murin de Bechstein, Murin à moustaches...), d'autres comme le Minioptère de Schreibers peuvent parcourir une trentaine de kilomètres. La connaissance des sites de reproduction et d'estivage dans l'aire d'étude éloignée permet d'apprécier une éventuelle fréquentation de l'aire d'étude immédiate par les individus en chasse.

La cartographie précédente localise les sites connus pour la reproduction et l'estivage. Le périmètre proche (500m) de ces sites représente un enjeu fort (dispersion immédiate). En fonction des espèces, différents tampons sont proposés :

- ✓ Un premier tampon de 3 km, qui correspond à la dispersion moyenne du Grand et du Petit Rhinolophe (2,5 km), de la Pipistrelle commune (2 km), de la Sérotine commune (3 km), et intègre des dispersions exceptionnelles de Murins (M. de Daubenton, M. à moustaches, M. de Bechstein, M. de Natterer) et de l'Oreillard roux (généralement autour de 1 km maximum) ;
- ✓ Un second tampon de 6 km, qui correspond à la dispersion moyenne du Murin à oreilles échancrées, de l'Oreillard gris (6 km), et de la Barbastelle (5 km) ;
- ✓ Un dernier tampon de 10 km, qui correspond à la dispersion moyenne du Grand Murin, de la Noctule commune et de la Noctule de Leisler (10 km).

Concernant le Minioptère de Schreibers, capable de se disperser à plus de 30 km de ses gîtes, sa dispersion n'a pas été représentée car elle couvre nécessairement l'ensemble de l'aire d'étude éloignée, et donc l'aire d'étude immédiate.

**L'aire d'étude immédiate est susceptible d'être fréquentée par les espèces présentes dans les sites d'estivage de Nouaillé-Maupertuis et dans le site de reproduction de Nieuil l'Espoir. Ce dernier accueille au moins 300 Grands murins et au moins un Murin à oreilles échancrées. Quelques territoires de chasse potentiels de Noctules et de Grands murins recouvrent également l'aire d'étude immédiate.**

### 6.1.2 Gîte d'hibernation (gîtes d'hiver)

Les chauves-souris hibernent dans des gîtes leur apportant protection et répondant à certains critères caractéristiques de température (de l'ordre de 5 à 11°C), hygrométrie (taux compris entre 80% et 100%), obscurité (complète) et calme. La grande majorité des gîtes utilisés pour l'hibernation sont des cavités souterraines (grottes, carrières, caves...). Néanmoins, certaines espèces passent l'hiver dans des greniers bâtiments ou encore des cavités d'arbres.

Vienne Nature mentionne qu'au sein des 67 communes concernées par l'aire d'étude éloignée, 47 gîtes d'hibernation sont répertoriés. « Ces sites d'hibernation sont principalement des anciennes carrières d'extraction ». Quatorze espèces de chauves-souris y ont été répertoriées.

En hiver, la dispersion des chiroptères reste exceptionnelle et ne dépasse pas le kilomètre des gîtes. Un tampon a été matérialisé autour des sites d'hivernage connus sur la carte suivante.

**L'aire d'étude immédiate ne présente pas d'enjeu pour cette période. Seuls, les gîtes de Nouaillé-Maupertuis peuvent recouper l'extrême sud de l'AEI.**

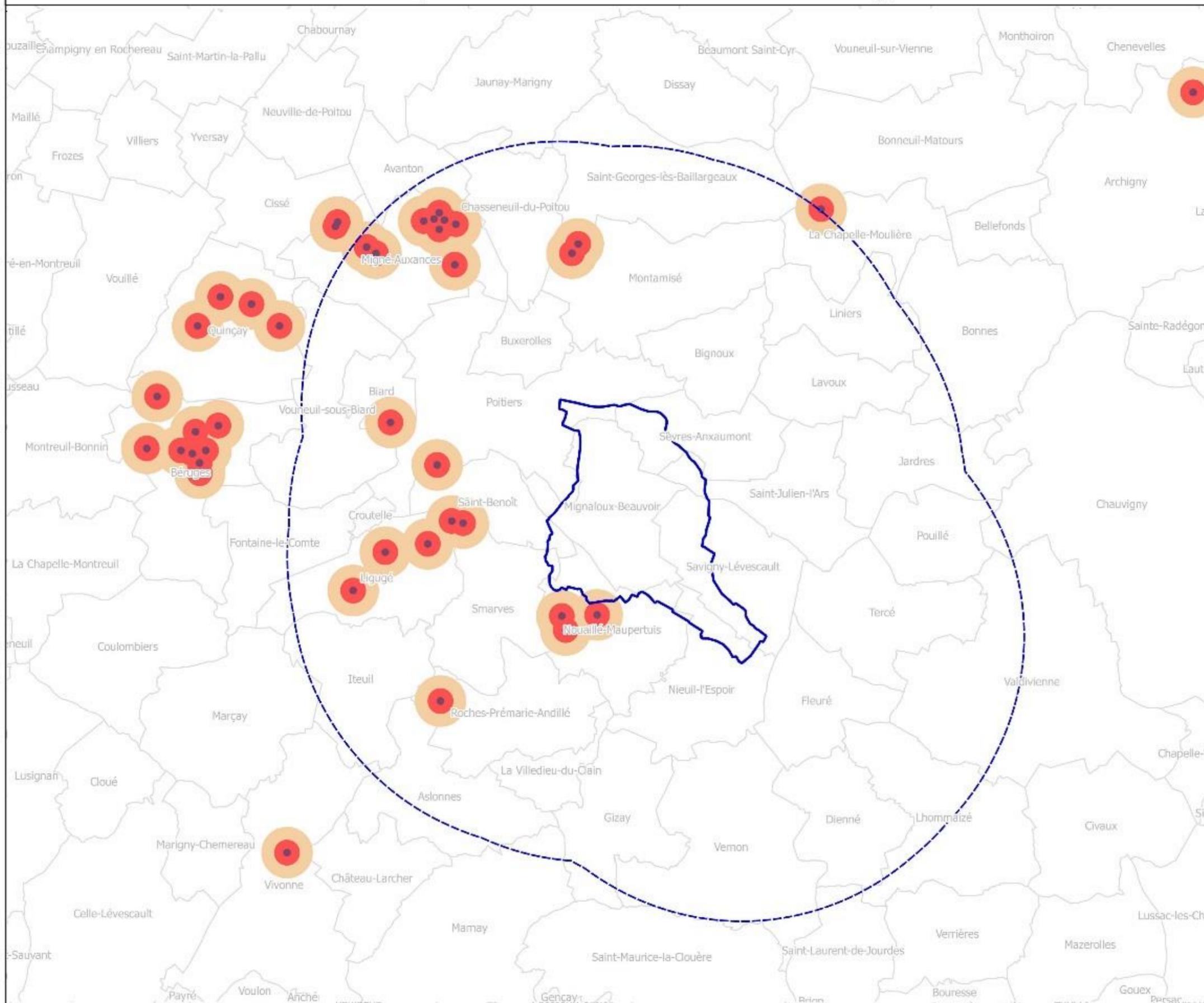
## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

**Tableau 23 : Description des gîtes d'hibernation abritant des chauves-souris dans l'aire d'étude éloignée - (Données bibliographiques)**

Commune	Nombre de gîtes	Espèces	Effectif max	Date		
ARCHIGNY	1	Petit Rhinolophe	1	févr.-08		
BERUGES	9	Barbastelle d'Europe	4	janv.-10		
		Grand Murin	2	févr.-15		
		Grand Rhinolophe	5	janv.-16		
		Murin à moustaches	8	févr.-15		
		Murin de Bechstein	1	janv.-08		
		Murin de Daubenton	1	janv.-16		
		Murin indéterminé	1	janv.-07		
		Oreillard roux	1	janv.-08		
		Petit Rhinolophe	4	janv.-16		
		Pipistrelle commune	5	janv.-16		
		Pipistrelle indéterminée	14	janv.-10		
		BIARD	1	Grand Murin	6	janv.-03
				Grand Rhinolophe	197	janv.-00
				Murin à moustaches	3	janv.-00
Murin à oreilles échancrées	14			janv.-00		
Murin de Bechstein	1			févr.-05		
Murin de Daubenton	6			janv.-03		
Murin de Natterer	2			févr.-08		
Oreillard roux	1			janv.-03		
Petit Rhinolophe	5			janv.-02		
JAUNAY-CLAN	1	Murin de Natterer	1	janv.-04		
LA CHAPELLE-MOULIERE	1	Grand Murin	2	févr.-09		
		Murin à moustaches	9	févr.-09		
		Murin de Natterer	3	févr.-09		
		Oreillard roux	1	janv.-09		
LIGUGE	3	Murin à moustaches	1	janv.-11		
		Murin à oreilles échancrées	1	janv.-11		
MAGNE	1	Petit Rhinolophe	10	janv.-06		

Commune	Nombre de gîtes	Espèces	Effectif max	Date
MIGNE-AUXANCES	16	Barbastelle d'Europe	1	nov.-15
		Chauve-souris indéterminée	4	janv.-03
		Grand Murin	146	janv.-07
		Grand Rhinolophe	303	janv.-07
		Murin à moustaches	132	janv.-05
		Murin à oreilles échancrées	472	janv.-16
		Murin d'Alcathoe	1	janv.-04
		Murin de Bechstein	4	janv.-08
		Murin de Daubenton	8	janv.-10

## Localisation des gîtes d'hivernation au sein de l'aire d'étude rapprochée



### Légende

#### Repères

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée (10 km)
- Limites communales

#### Enjeu en période d'hivernage

- Sites d'hivernage (Données Vienne Nature)
- Zone à enjeu fort - Périmètre de 500 m autour des gîtes
- Zones à enjeu modéré - Périmètre de 1 km autour des gîtes

0 2 4 6 8 km



RD147 - Aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Bâtiers

### Localisation des gîtes d'hivernation au sein de l'AER

N° CAITE: RD147\_BATIER\_00  
 FORME: A3 ÉCHELLE: 1:10000  
 COORDS: 29 DATE: 12/02/2017



Vienne Nature, OpenStreetMap, NCA

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 6.1.3 Gîte de swarming

Vienne Nature mentionne qu'aucun inventaire spécifique au gîte de swarming n'a été mené dans l'aire d'étude éloignée.

## 6.1.4 Gîte de transit

Les gîtes de transit sont des sites utilisés, au printemps et/ou à l'automne, de façon relativement temporaire, par une ou plusieurs espèces avec des effectifs variables mais très souvent unitaires.

Vienne Nature mentionne 42 sites répertoriés comme gîtes de transit au sein de l'aire d'étude éloignée : 30 pour le transit automnal et 15 pour le transit printanier. Ces sites sont utilisés par 15 espèces.

**Les gîtes de transit connus correspondent globalement aux sites d'estivage et de reproduction. Hormis les Grands Murins présents à Nieuil l'Espoir, il y a peu de probabilité que les individus des gîtes de transit connus fréquentent l'AEI.**

**Tableau 24 : Description des gîtes de transit abritant des chauves-souris dans l'aire d'étude éloignée - (Données bibliographiques)**

Commune	Nombre de	Nombre de	Nombre de	Espèce	Effectif	Date
BERUGES	2	1	1	Barbastelle d'Europe	2	déc.-07
				Grand murin	1	déc.-07
				Petit rhinolophe	3	déc.-07
				Pipistrelle indéterminée	1	déc.-07
				Sérotine commune	1	mai-06
BONNES	2	1	1	Pipistrelle indéterminée	5	juin-03
CHAUVIGNY	1	1	0	Barbastelle d'Europe	1	oct.-00
LAVOUX	1	1	0	Murin à moustaches	3	déc.-10
				Murin de Natterer	1	déc.-10
LHOMMAIZE	2	2	0	Oreillard gris	5	nov.-15
				Petit rhinolophe	1	sept.-09
LIGUGE	3	2	1	Barbastelle d'Europe	3	oct.-06
				Murin à moustaches	2	mars-07
				Noctule commune	4	avr.-05
				Pipistrelle commune	1	oct.-06
				Pipistrelle indéterminée	3	mai-09
MARCAY	1	1	0	Petit rhinolophe	1	nov.-14
MARNAY	1	1	0	Petit rhinolophe	2	oct.-08
MIGNE-AUXANCES	6	5	1	Barbastelle d'Europe	1	oct.-13
				Grand rhinolophe	35	avr.-07
				Murin à moustaches	17	déc.-01
				Murin à oreilles échancrées	13	déc.-01
				Murin de Bechstein	1	déc.-07
				Murin de Daubenton	1	déc.-01
				Murin indéterminé	2	déc.-01
				Oreillard roux	1	déc.-01
MONTAMISE	3	2	2	Grand murin	1	mars-07
				Grand rhinolophe	3	sept.-07
				Murin à moustaches	7	mars-07
				Petit rhinolophe	7	mai-09
NIEUIL-L'ESPOIR	3	3	1	Grand murin	20	sept.-06
				Noctule de Leisler	2	sept.-14
POITIERS	3	3	0	Barbastelle d'Europe	1	sept.-11
				chauve-souris indéterminée	4	sept.-14
				Pipistrelle commune	17	sept.-00
QUINCAY	2	1	2	chauve-souris indéterminée	1	juin-12
				Murin de Daubenton	3	mai-05

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 6.2 BILAN DES ESPECES DE CHIROPTERES CONNUES AU SEIN DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Vienne Nature a répertorié, entre 2000 et 2016, 19 espèces de chauves-souris sur une partie de l'aire d'étude éloignée du projet. Ces données d'espèces ont été recueillies lors de sessions de captures (à l'aide de filet japonais) ou à l'aide de détecteurs à ultrasons.

**Tableau 25 : Liste des espèces de chauves-souris connues dans l'aire d'étude éloignée du projet - (Tableau issu du rapport de Vienne Nature – données bibliographiques 2000-2016)**

Nom français	Nom scientifique	PN	DH	LRN	LR-PC	ZNIEFF	86	Comportement
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	N	A2, A4	NT	VU	Dg	C	Hib, Est, Chas, T
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	N	A2, A4	NT	NT	Dg	C	Repro, Hib, Est, Chas, T
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	N	A4	LC	NT	-	C	Repro, Hib, Est, Chas, T
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	N	A4	NT	VU	Dg	AC	Est, Chas, T
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	N	A4	NT	NT	Dg	AC	Chas, T
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	N	A4	LC	NT	-	C	Repro, Hib, Est, Chas, T
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	N	A4	LC	DD	-	TR	Chas
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	N	A4	NT	NT	-	TR	Chas
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	N	A4	LC	NT	-	C	Chas
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	N	A2, A4	LC	LC	Dg	C	Hib, Est, Chas, T
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	N	A4	LC	LC	-	AR	Hib, Est, Chas, T
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	N	A4	LC	LC	-	AR	Repro, Hib, Est, Chas, T
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	N	A4	LC	EN	Dg	C	Repro, Hib, Est, Chas, T
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	N	A4	LC	LC	-	R	Hib, Chas
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	N	A4	LC	LC	-	C	Hib, Chas, T
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	N	A2, A4	LC	LC	Dg	AC	Hib, Est, Chas, T
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	N	A4	LC	LC	-	AC	Hib, Est, Chas, T
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	N	A2, A4	NT	NT	Dg	AR	Hib, Chas, T

Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	N	A2, A4	LC	LC	Dg	C	Repro, Hib, Est, Chas, T
Noctule indéterminée	<i>Nyctalus sp</i>	-	-	-	-	-	-	Chas
Pipistrelle indéterminée	<i>Pipistrellus sp</i>	-	-	-	-	-	-	Repro, Hib, Est, Chas, T
Murin indéterminé	<i>Myotis sp</i>	-	-	-	-	-	-	Hib, Est, Chas, T
Chauves-souris indéterminée	<i>Chiroptera sp</i>	-	-	-	-	-	-	Hib, Est, Chas, T

**PN** : Protection nationale = **N** ; **DH** : Directive Habitat : **A<sup>2</sup>** annexe II, **A<sup>4</sup>** annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore »

**LRN** : Liste Rouge Nationale (2009) ; **LRR-PC** : Liste rouge Poitou-Charentes (2016) : **CR** danger critique d'extinction, **EN** en danger, **VU** vulnérable, **NT** quasi menacée, **LC** préoccupation mineure.

**ZNIEFF** : espèce déterminante ; **D** en Poitou-Charentes

**86** : statut départemental : **TC** très commun, **C** commun, **AC** assez commun, **AR** assez rare, **R** rare, **TR** très rare, **D** disparu

Comportement sur le site : **Rep** reproduction, **Hib** hibernation, **SWARM** swarming

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 6.3 RECHERCHE DE GITES

## 6.3.1 Analyse des potentialités de gîtes des habitats de l'AEI

Une prospection en hiver a été dédiée à la recherche de gîtes avérés ou potentiels sur l'aire d'étude immédiate. Les arbres potentiels sont des arbres présentant des cavités, des loges de pics, des fissures, des décollements d'écorces ou des gros troncs de lierre. Au regard de l'importance de la surface boisée de la zone, il apparaissait difficile de localiser et de quantifier précisément les gîtes arboricoles potentiels. La potentialité a donc été évalué par parcelles de boisements :

- Nul : Coupes forestières présentant quelques reliquats de boisements.
- Faible : Jeunes peuplements d'arbres. Gîtes éventuellement possibles dans des fissures et décollements d'écorces.
- Modéré : Peuplements d'arbres plus anciens.
- Fort : Arbres présentant des cavités / fente profondes / décollements d'écorce marqués, permettant l'accès des chauves-souris à l'intérieur de l'individu.

## 6.3.2 Recherche de gîtes de reproduction

La recherche des gîtes potentiels d'estivage et de reproduction s'est effectuée dans un rayon de 10 kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate. Ce sont principalement les églises et les châteaux qui ont été prospectées. Les châteaux n'ont toutefois pas présenté de potentiel car ils sont tous refaits et convertis en habitations. Les combles et clochers des églises sont des sites particulièrement prisés par les chiroptères pour mettre bas leur petit et l'élever pendant tout l'été. Ce sont donc 20 églises et une abbaye qui ont fait l'objet d'une évaluation de leur potentialité en tant que gîtes de reproduction. Elles ont été classées en 4 catégories (potentiel) :

- Nul : Aucun potentiel. L'église est totalement refaite, isolée et grillagée. L'accès des chiroptères apparaît impossible. De même, une église colonisée par des pigeons domestiques n'est pas accueillante pour les chiroptères, une cohabitation entre ces deux taxons est quasi impossible.
- Faible : Le clocher et les combles sont inaccessibles car grillagés et colmatés mais quelques anfractuosités sont présentes dans les pierres de façade, permettant potentiellement l'installation de quelques individus en transit.
- Modéré : Le clocher est inaccessible ou grillagé mais des fissures et des trous d'un diamètre intéressant sont présents sur la corniche et/ou dans le toit.
- Fort : Absence de grillage sur les abat-sons. L'église présente plusieurs points d'accès.

Tableau 26 : Description des gîtes en bâti potentiels

Commune	Commentaires	Potentiel pour les chiroptères
<b>Andilly/Roches-Prémaries</b>	Abat-sons non grillagés et faiblement espacés. Trous importants dans la corniche. Toiture en ardoise.	Fort
<b>Bignoux</b>	Abat-sons non grillagés et faiblement espacés. Trous importants dans la corniche. Toiture en ardoise.	Fort
<b>Dienné</b>	Grillagé et refait à neuf.	Nul
<b>Fleuré</b>	Grillagé et refait à neuf.	Nul
<b>Gizay</b>	Abat-sons non grillagés mais assez espacés pour que des pigeons puissent coloniser l'église.	Modéré
<b>Lavoux</b>	Clocher en ardoise et non grillagé. Anfractuosités sur la façade accueillant des Moineaux domestiques.	Fort
<b>Mignaloux-Beauvoir</b>	Grillagé et refait à neuf.	Nul
<b>Montamisé</b>	Abat-sons non grillagés et faiblement espacés. Trous importants dans la corniche. Toiture en ardoise.	Fort
<b>Nieuil l'Espoir</b>	Grillagé et refait à neuf.	Nul
<b>Nouailliers-Maupertuis</b>	Grande abbaye. Pas d'interstices dans le clocher mais un grand nombre de trous potentiels.	Modéré
<b>Poitiers</b>		
<b>Pouillé</b>	Abat-sons non grillagés et faiblement espacés. Trous importants dans la corniche. Toiture en ardoise.	Fort
<b>Saint-Benoit</b>	Abat-sons non grillagés mais présence de trop grandes ouvertures dans le clocher.	Modéré
<b>Saint-Julien l'Ars</b>	Abat-sons grillagé et présence de pigeons mais ouvertures fines dans la toiture du clocher.	Modéré
<b>Savigny-Lévescault</b>	Grillagé et isolé mais présence d'un petit trou qui donne dans les combles.	Faible
<b>Sèvres-Anxaumont</b>	Clocher non connecté au grenier. Quelques anfractuosités dans la façade.	Faible
<b>Smarves</b>	Grillagé et refait à neuf.	Nul
<b>Tercé</b>	Clocher non grillagé mais présence de trop grandes ouvertures. Interstices intéressantes dans les corniches.	Modéré
<b>Vernon</b>	Abat-sons non grillagés et faiblement espacés. Trous importants dans la corniche. Toiture en ardoise.	Fort
<b>Villeudieu-sur-le-Clain</b>	Clocher grillagé et présence de pigeons. Quelques	Faible

Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

anfractuosités dans la façade.



Figure 36 : Eglise de Bignoux



Figure 37 : Eglise de Lavoux



Figure 40 : Eglise de Gizay



Figure 39 : Eglise de Vernon



Figure 38 : Eglise de Montamisé



Figure 41 : Eglise de Pouillé

#### 6.4 ESPECES CONTACTEES SUR LE TERRAIN

Les trois nuits de prospection ont permis de contacter 11 espèces avec certitude, complétées par quatre identifications jusqu'aux groupes (Murin sp., Oreillard sp., Pipistrelle sp. et Sérotule sp.). Ces données peuvent être

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

complétées par des données obtenues par écoute passive sur la partie sud-est de l'aire d'étude immédiate, sur une pression d'inventaire certes plus forte, mais nous informant sur la présence d'espèces pouvant fréquenter l'ensemble de l'AEI.

La richesse spécifique appréciée à partir des écoutes actives et passives au sol est de minimum 18 espèces identifiées, en considérant en plus quelques déterminations s'arrêtant au genre (Murin, Oreillard et Pipistrelle). Quelques contacts n'ont pas pu être différenciés entre la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle de Nathusius.

présentes en Vienne et 69 % des espèces présentes en Poitou-Charentes ont été contactées dans l'aire d'étude immédiate.

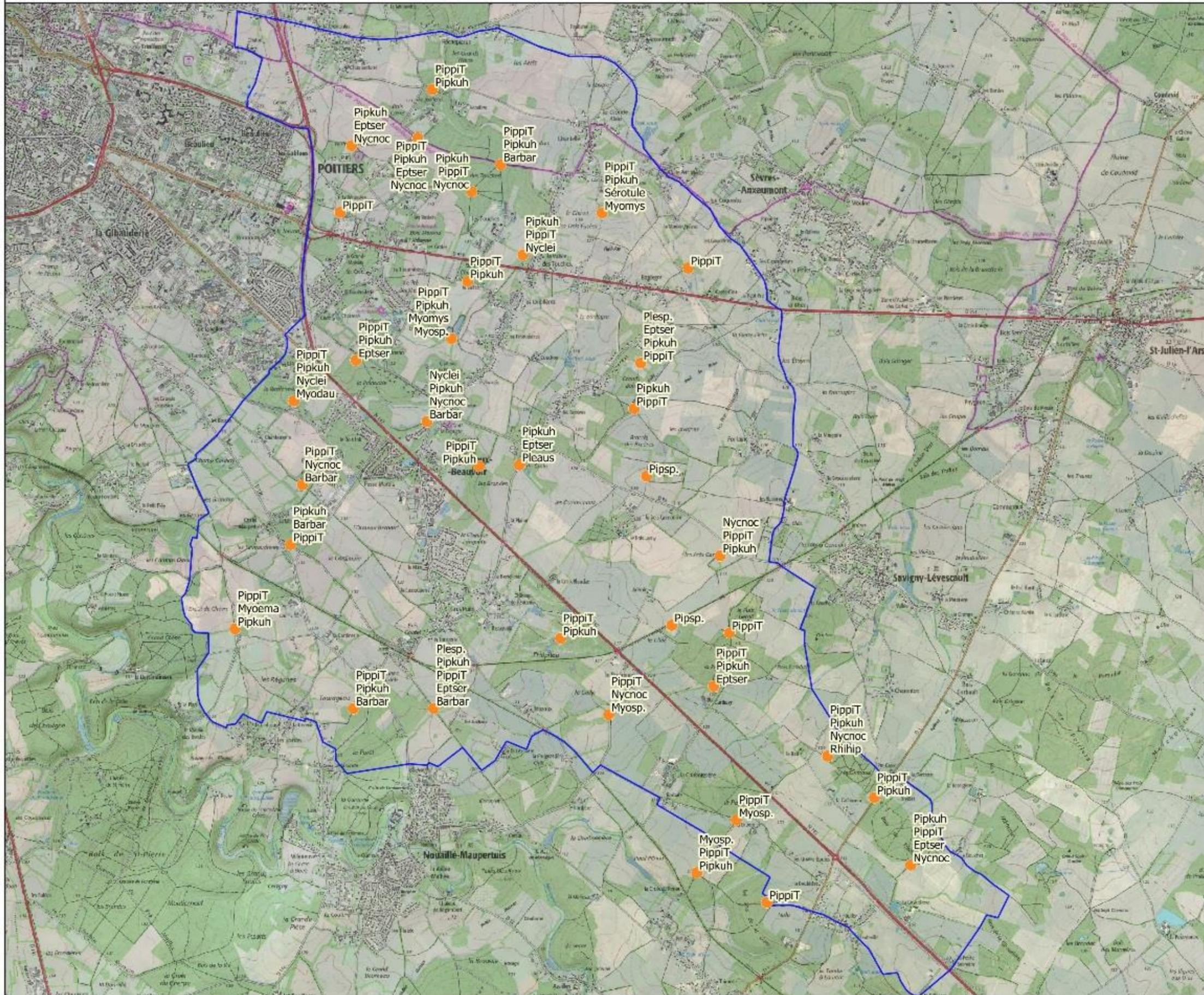
La carte en page suivante présente les résultats des prospections spécifiques au projet d'aménagement de la RN147.

**Tableau 27 : Synthèse des prospections au sol – Chiroptères contactés**

Nom Français	Nom latin
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
Murin indéterminé	<i>Myotis sp.</i>
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>
Oreillard indéterminé	<i>Plecotus sp.</i>
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
Pipistrelle de Kuhl/Nathusius	<i>Pipistrellus kuhlii/nathusii</i>
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>

Cette richesse spécifique est importante, car on considère en l'état actuel des connaissances que le département de la Vienne compte 21 espèces et la région Poitou-Charentes 26 espèces de chiroptères. 86% des espèces

# Résultats de l'écoute active des chiroptères



## Légende

Aire d'étude immédiate

## Points d'écoute chiroptères

Ecoute active  
Point fixe de 20 min

## CODES ESPECES

Barbar : Barbastelle d'Europe  
 Eptser : Sérotine commune  
 Myodau : Murin de Daubenton  
 Myoema : Murin à oreilles échanquées  
 Myomys : Murin à moustaches  
 Myosp. : Murin indéterminé  
 Nyclei : Noctule de Leisler  
 Nycnoc : Noctule commune  
 Pleaus : Oreillard gris  
 Plesp. : Oreillard indéterminé  
 Pipkuh : Pipistrelle de Kuhl  
 PippiT : Pipistrelle commune  
 Pipsp. : Pipistrelle indéterminée  
 Rhipip : Petit Rhinolophe  
 Sérotule : Sérotine sp. / Noctule sp.



BN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

## Résultats de l'écoute active des chiroptères

RYCASTE BN147\_0101

FORMAT : A3 ECHELLE : 1/5000

COORDS : J99 DATE : 04/12/2017

PLAN : BN147-0101 - 14/05/2015 (REV. 1/2016)



Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

6.5 PRESENTATION ET ENJEU DES ESPECES SUR L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE

**PIPISTRELLE COMMUNE – *Pipistrellus pipistrellus***



Figure 42 : Pipistrelle commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

C'est l'espèce la plus répandue en France et en Europe. Elle est généraliste et chasse dans tous les types d'habitats : milieux humides, zones urbaines, zones boisées, prairies, etc. C'est également une des seules espèces qui fréquente les plaines céréalières. En période estivale, les colonies de femelles s'installent dans les greniers tandis que les mâles investissent des anfractuosités diverses. Ses habitats de chasse et de gîtes sont présents dans l'aire d'étude immédiate.

La Pipistrelle commune a été contactée en grand nombre lors de toutes les nuits d'inventaire.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Faible	<b>Fort</b>

**PIPISTRELLE DE KUHL – *Pipistrellus kuhlii***



Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

En France, la Pipistrelle de Kuhl est présente partout sauf dans le Nord, dans l'Est et le Nord-Est. Ses effectifs dans les autres régions sont similaires à ceux de la Pipistrelle commune. Cette espèce est également ubiquiste ; elle chasse dans tous les types de milieux, qu'ils soient boisés ou ouverts. A l'instar de la Pipistrelle commune, elle chasse dès le crépuscule. En période estivale, elle colonise en priorité les bâtiments humains. Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI. Son habitat de gîte est plus rare.

La Pipistrelle de Kuhl a été contactée lors de toutes les nuits d'inventaire.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Modérée	<b>Modérée</b>

**SEROTINE COMMUNE – *Eptesicus serotinus***



Figure 45 : Sérotine commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

Cette chauve-souris de grande taille est présente sur l'ensemble du territoire français. Inféodée aux milieux semi-ouverts, elle chasse dans les bocages, les zones humides, le long des lisières et dans les allées de sous-bois. La période de chasse est concentrée en première partie de nuit. C'est une espèce lucifuge qui passe l'été dans les bâtiments humains non éclairés. Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI. Son habitat de gîte est plus rare.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Faible	<b>Modéré</b>

**NOCTULE COMMUNE – *Nyctalus noctula***



Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Liste rouge régionale	<b>Vulnérable (VU)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Cette espèce est commune dans tout le Centre-Ouest de la France et se fait plus rare au Nord et sur le littoral. C'est une espèce de haut-vol qui chasse dans les milieux forestiers, les prairies et au-dessus des étangs. Elle fait également partie des espèces qui chassent en début de soirée. La Noctule commune utilise les cavités arboricoles comme gîtes d'été. Ses habitats de chasse sont présents sur la zone. On note notamment la présence d'alignements de Platanes qui sont particulièrement favorables à cette espèce. En outre, plusieurs possèdent des cavités pouvant lui servir de gîte d'estivage et/ou de reproduction.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Forte	<b>Très fort</b>

Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

**NOCTULE DE LEISLER – *Nyctalus leisleri***



Figure 47 : Noctule de Leisler – Laurent Arthur

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez rare</b>

Elle est rare dans le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest de la France et relativement abondante dans le Sud-Est. Elle gîte en été dans des cavités arboricoles et est quelquefois retrouvée dans des combles de bâtiments. Ses territoires de chasse sont variés mais elle chasse préférentiellement dans des milieux boisés (forêts caduques, forêts mixtes, étangs forestiers etc.). Il n'est pas non plus rare de la contacter en survol de plaines céréalières. A l'instar de la Noctule commune, elle effectue un vol de haute-altitude et chasse au-dessus des canopées. Ses habitats de chasse et de gîte sont présents sur l'aire d'étude immédiate

<i>Patrimonialité</i>	<i>Enjeu d'habitat</i>
<b>Forte</b>	<b>Très fort</b>

**BARBASTELLE D'EUROPE – *Barbastella barbastellus***



Figure 48 : Barbastelle d'Europe – LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

L'espèce est présente partout mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (bâtiments humains ou écorces d'arbres forestiers). Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et les zones agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micros Lépidoptères. Ses habitats de chasse et de gîte sont présents sur l'aire d'étude immédiate.

<i>Patrimonialité</i>	<i>Enjeu d'habitat</i>
<b>Modérée</b>	<b>Fort</b>

**OREILLARD GRIS – *Plecotus austriacus***



Figure 49 : Oreillard gris - CPEPESC

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez rare</b>

L'Oreillard gris est une espèce anthropophile qui chasse principalement en milieu ouvert urbain (jardins et parcs) et très rarement en forêt feuillus. Il installe ses colonies dans les combles des vieux bâtiments et passe l'hiver dans des cavernes. Ses habitats de gîte et de chasse sont peu présents sur l'aire d'étude immédiate où peu de bâti et de jardins associés y sont présents.

<i>Patrimonialité</i>	<i>Enjeu d'habitat</i>
<b>Modérée</b>	<b>Faible</b>

**PETIT RHINOLOPHE – *Rhinolophus hipposideros***



Figure 50 : Petit Rhinolophe – NE 17

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Quasi-menacé (NT)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacé (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

Son aire de répartition est sensiblement la même que celle du Grand Rhinolophe. Concernant ses territoires de chasse, il utilise préférentiellement les haies et lisières pour se déplacer et chasse en forêt et en prairies bocagères. Ses gîtes d'été se concentrent dans les bâtiments humains. Ses habitats de chasse et de gîte sont peu présents sur l'AEI.

<i>Patrimonialité</i>	<i>Enjeu d'habitat</i>
<b>Faible</b>	<b>Faible</b>

Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

**MURIN À OREILLES ECHANCRÉES – *Myotis emarginatus***

	Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
	Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
	Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
	Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
	Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Figure 51 : Murin à oreilles échanrées - NCA

Il est présent partout en France mais est plus abondant dans le Centre et l'Ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Son habitat de chasse est présent sur la zone mais au vu du faible nombre de bâtiments, son habitat de gîte semble restreint.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Modérée	<b>Modéré</b>

**MURIN À MOUSTACHES– *Myotis mystacinus***

	Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
	Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
	Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
	Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
	Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Figure 52 : Murin à moustaches - GCP

Sa distribution est relativement homogène en France. Il fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages et jardins, milieux forestiers humides, zones humides. Ses gîtes d'été sont souvent les interstices des bâtiments humains. Le potentiel de gîtes apparaît diffus mais l'habitat de chasse est présent sur l'AEI.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Modérée	<b>Modéré</b>

**MURIN DE DAUBENTON– *Myotis daubentonii***

	Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
	Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
	Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
	Liste rouge régionale	<b>En danger (EN)</b>
	Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

Figure 53 : Murin de Daubenton - JL Gathoye

Il est présent sur l'ensemble du territoire français et est relativement abondant. Cette espèce est inféodée aux milieux aquatiques ainsi qu'aux milieux forestiers s'ils recèlent des zones humides. Le Murin de Daubenton chasse au-dessus de l'eau où il capture ses proies à l'aide de ses pattes arrière et de son patagium. Il gîte en été dans des cavités arboricoles et dans des fissures situées sur les ponts. Ses Habitats de chasse et de gîte sont peu présents sur le site car peu de masses d'eau ont été répertoriées.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat
Modérée	<b>Modéré</b>

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 6.6 HABITATS D'ESPECES

La carte en page suivante synthétise les habitats d'espèces à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. On y distingue :

- Les boisements et lisières associées, favorables au gîte et terrains de chasse (lisières) ;
- Les haies bocagères, terrains de chasse et corridors de dispersion ;
- Les milieux ouverts, terrains de chasse pour certaines espèces spécialisées (Grand Murin, Noctules...), et espaces de transit pour l'ensemble des espèces.

Suite aux prospections hivernales, le potentiel pour le gîte arboré a été évalué. La carte en page suivante précise dans les habitats boisés et bocagers les secteurs favorables au gîte estival, de par la présence de vieux arbres à cavités, décollements d'écorce ou colonisés de manière importante par le lierre. Il est impossible à une telle échelle d'être exhaustif, par conséquent cette identification du potentiel gîte est volontairement dégrossie, et devra être affinée localement lorsqu'un scénario d'implantation sera retenu.

# Habitats d'espèces - Chiroptères



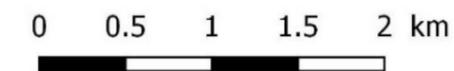
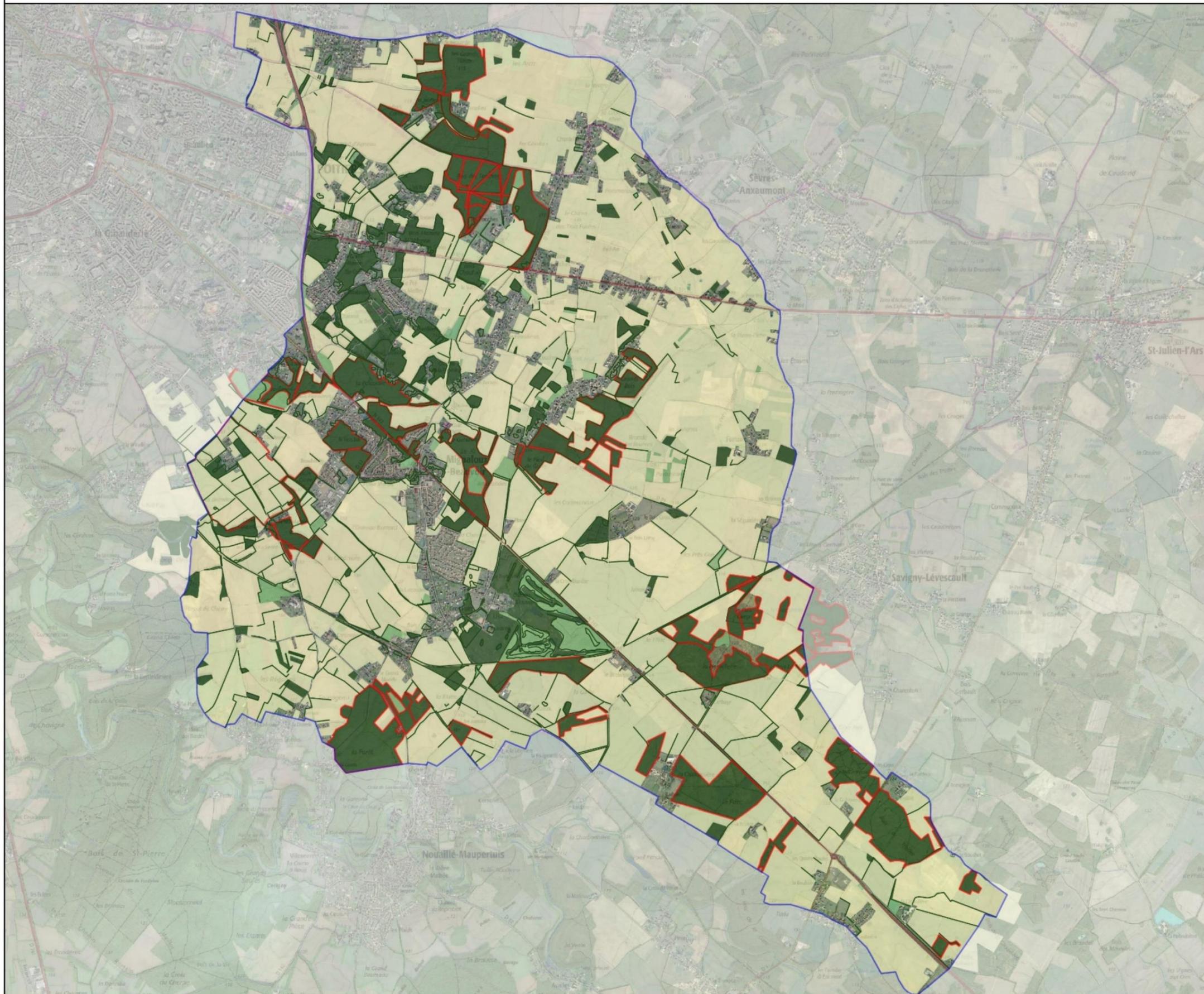
## Légende

### Habitats d'espèces

- Habitats pour le gîte et la chasse (lisières)
- Terrains de chasse privilégiés
- Zones de transit ou de chasse pour quelques espèces spécialisées
- Corridors de chasse et de dispersion

### Potentiel gîte arboré

- Boisements et zones bocagères favorables au gîte estival



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Habitats d'espèces - Chiroptères

N° CARTE : RN147 CHI02

FORMAT : A3 ECHELLE : 1/40 000

COORDS : L93 DATE : 04/12/2017

\*IGN BD Ortho ; \*\*Scan25 IGN ; NCA



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 6.7 LOCALISATION DES ZONES A ENJEU POUR LA CONSERVATION DES CHIROPTERES

Les zones à enjeu pour les chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 3 catégories :

**Enjeu faible** : zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

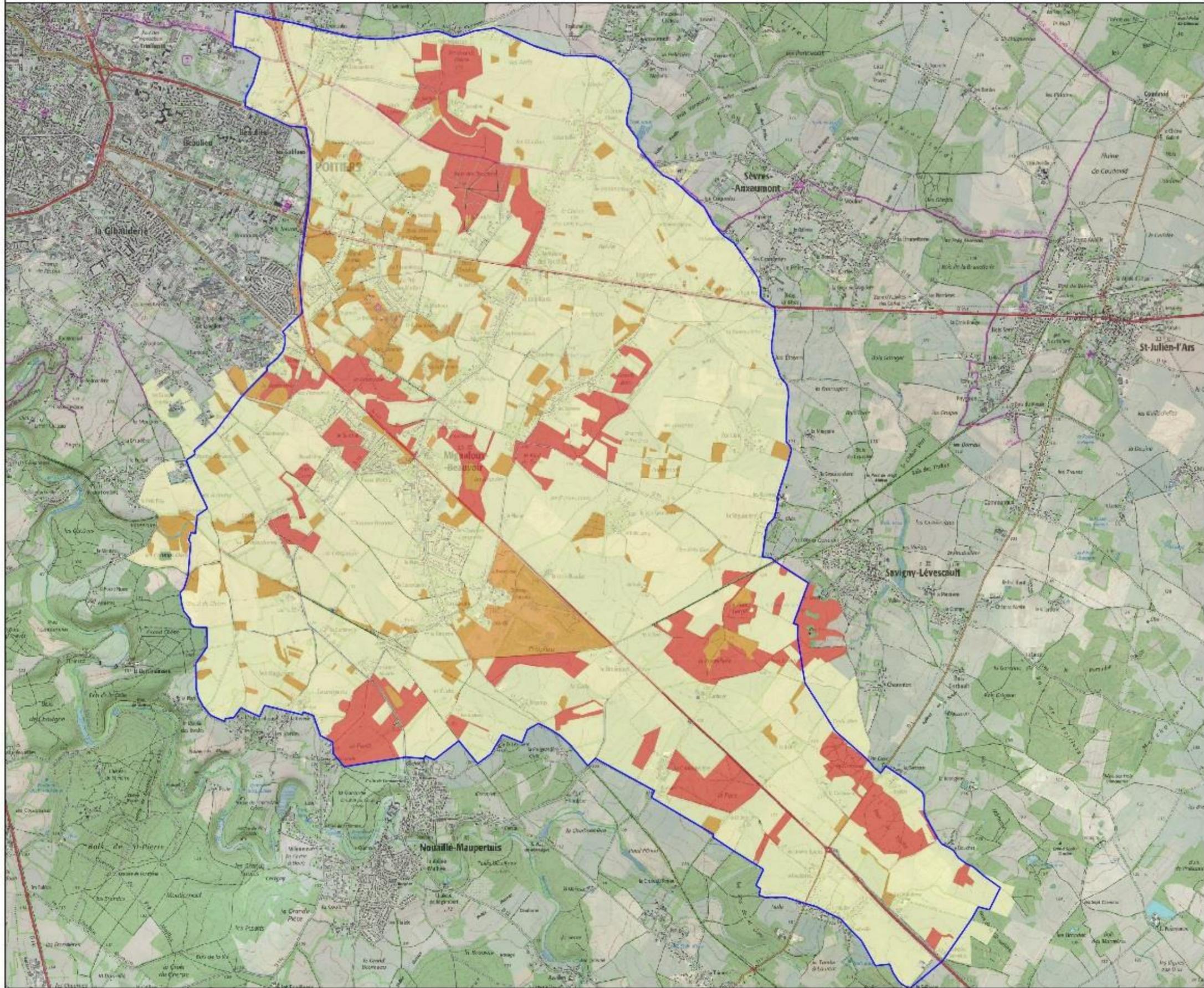
**Enjeu modéré** : activité de chasse et/ou de transit constatée mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

**Enjeu fort à très fort** : Activité chiroptères marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

**Tableau 28 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI**

Espèce	Nom latin	Enjeu espèce	Enjeu habitat d'espèce
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Faible	Fort
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Modéré	Modéré
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Faible	Modéré
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Fort	Très fort
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Fort	Très fort
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Modéré	Fort
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Modéré	Faible
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Faible	Faible
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Modéré	Modéré
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Modéré	Modéré
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Modéré	Modéré

# Synthèse des enjeux chiroptères



## Légende

Aire d'étude immédiate

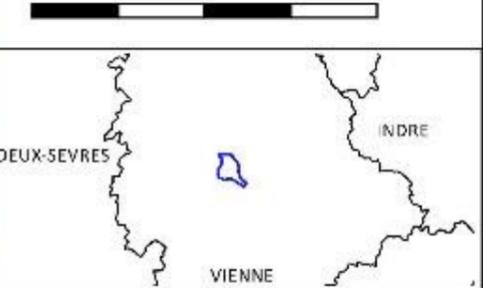
## Enjeux chiroptères

Fort

Modéré

Faible

0 0.5 1 1.5 2 km



BN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

## Synthèse des enjeux chiroptères

N° CATE: BN147\_0110  
 FORME: AS    ECHELLE: 1/5000  
 COORDS: 299    DATE: 04/12/2017  
 N° de plan: 150251019-INDA



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 7 AMPHIBIENS ET REPTILES

## 7.1 RESULTATS DES PROSPECTIONS

Le complexe des grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.) ainsi que 7 espèces d'amphibiens ont été contactés sur l'AEI. L'année 2017 s'est avérée particulièrement sèche ce qui a induit un assec prématuré d'une grande quantité de masses d'eau. Ainsi, certaines d'entre elles n'ont pu être prospectées qu'une unique fois.

Certaines espèces d'amphibiens contactées sur l'AEI sont d'intérêt communautaire comme par exemple le Triton crêté.

Concernant les reptiles, en dépit d'un potentiel pour plusieurs espèces, dont notamment les couleuvres, et plus localement pour la vipère aspic, les seules espèces contactées sur le terrain sont le Lézard des murailles, le Lézard vert et la couleuvre à collier.

Afin de compléter, la liste des espèces qui fréquenteraient éventuellement l'AEI, la bibliographie a été consultée. Pour ce faire les données de l'INPN à l'échelle des 9 communes concernées l'AEI ont été recueillies ainsi que les données de l'Atlas des amphibiens et reptiles de la Vienne<sup>5</sup>. L'AEI étant à cheval entre 4 mailles de l'atlas, ces dernières ont toutes été prises en compte, ce qui couvre 14 km x 20 km.

Tableau 29 : Connaissance de l'herpétofaune – données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Source de la donnée
Grenouilles vertes – <i>Pelophylax</i> sp.	PN	?	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Grenouille verte – <i>Pelophylax</i> kl. <i>esculentus</i>	PN	DD	Donnée INPN
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax</i> <i>ridibundus</i>	PN	NA	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Grenouille agile – <i>Rana</i> <i>dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Rainette verte – <i>Hyla</i> <i>arborea</i>	DH4 - PN	NT	Espèce contactée sur l'AEI (NCA)
Alyte accoucheur – <i>Alytes</i> <i>obstetricans</i>	DH4 - PN	NT	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Crapaud calamite – <i>Bufo</i> <i>calamita</i>	DH4 - PN	NT	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Crapaud commun / épineux	PN	LC	Espèce contactée sur l'AEI (NCA)
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes</i> <i>punctatus</i>	PN	NT	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Triton palmé – <i>Lissotriton</i> <i>helveticus</i>	PN	LC	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Triton crêté – <i>Triturus</i> <i>cristatus</i>	DH2 - DH4 -	NT	Espèce observée sur l'AEI (NCA)

	PN		
Triton marbré – <i>Triturus</i> <i>marmoratus</i>	DH4 - PN	NT	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Salamandre tachetée – <i>Salamandra</i> <i>salamandra</i>	PN	LC	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Cistude d'Europe – <i>Emys</i> <i>orbicularis</i>	DH2 - DH4 - PN	NT	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Tortue de Floride – <i>Trachemys</i> <i>scripta</i>	EEE	NA	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Lézard vert occidental – <i>Lacerta</i> <i>bilineata</i>	DH4 - PN	LC	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Orvet fragile – <i>Anguis</i> <i>fragilis</i>	PN	EN	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Lézard des murailles – <i>Podarcis</i> <i>muralis</i>	DH4 - PN	LC	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Couleuvre à collier – <i>Natrix</i> <i>natrix</i>	PN	LC	Espèce observée sur l'AEI (NCA)
Couleuvre d'Esculape – <i>Zamenis</i> <i>longissimus</i>	DH4 - PN	NT	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Couleuvre verte et jaune – <i>Hierophis</i> <i>viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Couleuvre vipérine – <i>Natrix</i> <i>maura</i>	PN	VU	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86
Vipère aspic – <i>Vipera</i> <i>aspis</i>	PN	VU	Donnée INPN - Données Atlas des amphibiens et reptiles 86

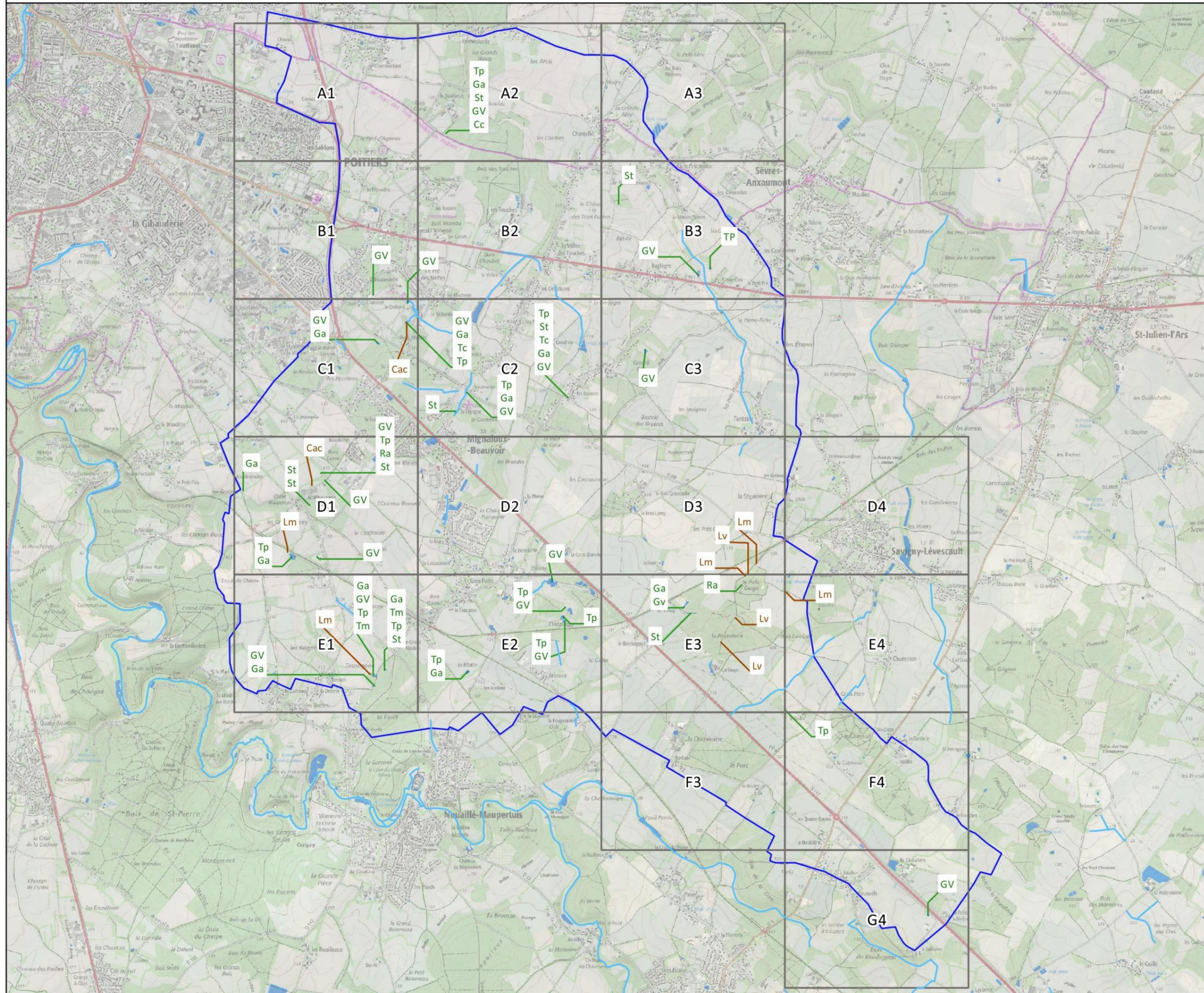
## Légende :

Statut réglementaire : DH2 = Directive Habitats-Faune – Annexe II ; DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale ; EEE = Espèce Exotique Envahissante

Liste rouge régionale : DD = données insuffisantes ; NA = non applicable (espèce introduite) ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = en danger

<sup>5</sup> Inventaire des amphibiens et reptiles de la Vienne – Synthèse des connaissances au 31/12/2016. Vienne Nature

# Observations des amphibiens et reptiles



## Légende

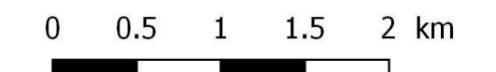
- Cours d'eau
- Masses d'eau
- Aire d'étude immédiate (AEI)
- Dalles AEI

## Amphibiens

- Cc = Crapaud commun
- Ga = Grenouille agile
- GV = Grenouilles vertes
- Ra = Rainette arboricole
- Tp = Triton palmé
- Tm = Triton marbré
- Tc = Triton crêté
- St = Salamandre tachetée

## Reptiles

- Cac = Couleuvre à collier
- Lm = Lézard des murailles
- Lv = Lézard vert



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers		
Observations des amphibiens et reptiles		
N° CARTE - RN147_AMPHREF01		
FORMAT - A3		ECHELLE - 1/42 000
COORDS - L93		DATE - 11/12/2017
© ED ORTHO® / SCAN25® / TOPO® - IGN ; NCA		

Figure 55 : Localisation des amphibiens et reptiles

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

### 7.2 HABITATS D'ESPECES

La carte en page suivante synthétise les habitats d'espèces à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. On y distingue :

- Les habitats de reproduction (pour les amphibiens, les reptiles n'ayant pas d'habitats privilégiés pour la reproduction) : ces habitats regroupent les masses d'eau courantes et stagnantes ;
- Les habitats pour l'hivernage : ces habitats regroupent les boisements et les parcs boisés / jardins arborés ;
- Les zones d'alimentation et de dispersion : il s'agit des espaces ouverts proches des habitats de reproduction et d'hivernage.

Il en ressort des corridors préférentiels de dispersion, entre les différents habitats favorables à l'herpétofaune, qui intègrent la trame verte (corridors entre boisements / bocage) et la trame bleue (réseau hydrographique). Leur appréciation intègre également les zones de conflit, soit la RN147 qui fragmente la partie centrale de la partie sud de l'AEI (la D951 fragmente également le tiers nord du tiers central, mais le conflit est moins marqué), et les zones urbaines qui limitent la dispersion.

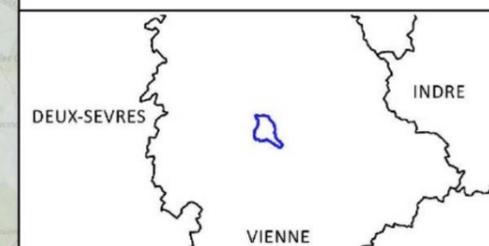
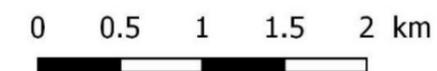
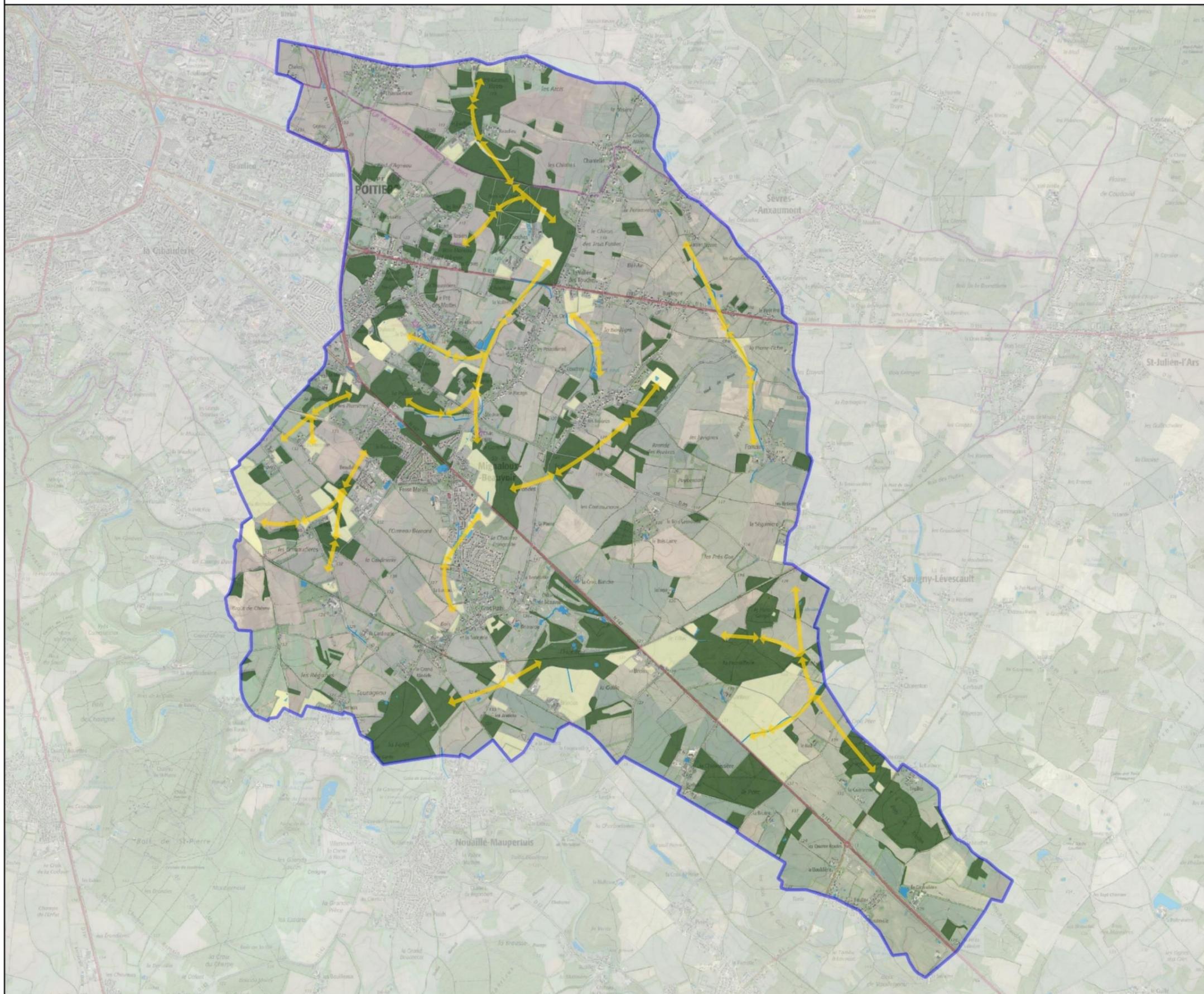
# Habitats d'espèces - Amphibiens et reptiles



## Légende

### Habitats d'espèces

- Habitats de reproduction
- Habitats d'hivernage
- Zone d'alimentation / Dispersion
- Corridors principaux de dispersion



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Habitats d'espèces - Amphibiens et reptiles

N° CARTE	RN147 AMPHREP03
FORMAT	A3
COORDS	L93
ECHELLE	1/42 000
DATE	28/02/2017



© BD ORTHO® / SCAN25® / TOPO® - IGN ; NCA

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 7.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux relatifs à l'herpétofaune ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

L'enjeu espèce est établi en croisant le statut réglementaire avec le statut de conservation (liste rouge régionale). Les espèces d'intérêt communautaire quasi-menacées cotent un enjeu fort à très fort. Les espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore cotent un enjeu modéré, lorsqu'elles sont considérées en préoccupation mineure. Les autres espèces représentent un enjeu modéré si leur statut liste rouge est préoccupant.

Les habitats des espèces d'amphibiens revêtent une valeur patrimoniale à minima modérée, et fort pour les espèces représentant un enjeu fort à très fort.

Trois enjeux fonctionnels sont retenus à l'échelle de l'aire d'étude immédiate :

**Enjeu faible** : zones isolées dans un espace ouvert, peu ou pas connectée à une masse d'eau. L'utilisation probable par les amphibiens et reptiles faible.

**Enjeu modéré** : zones plus ou moins importantes, connectées par des corridors de haies ou de boisements et susceptible d'intercepter des espèces en dispersion provenant de masses d'eau ou d'autres grands ensembles.

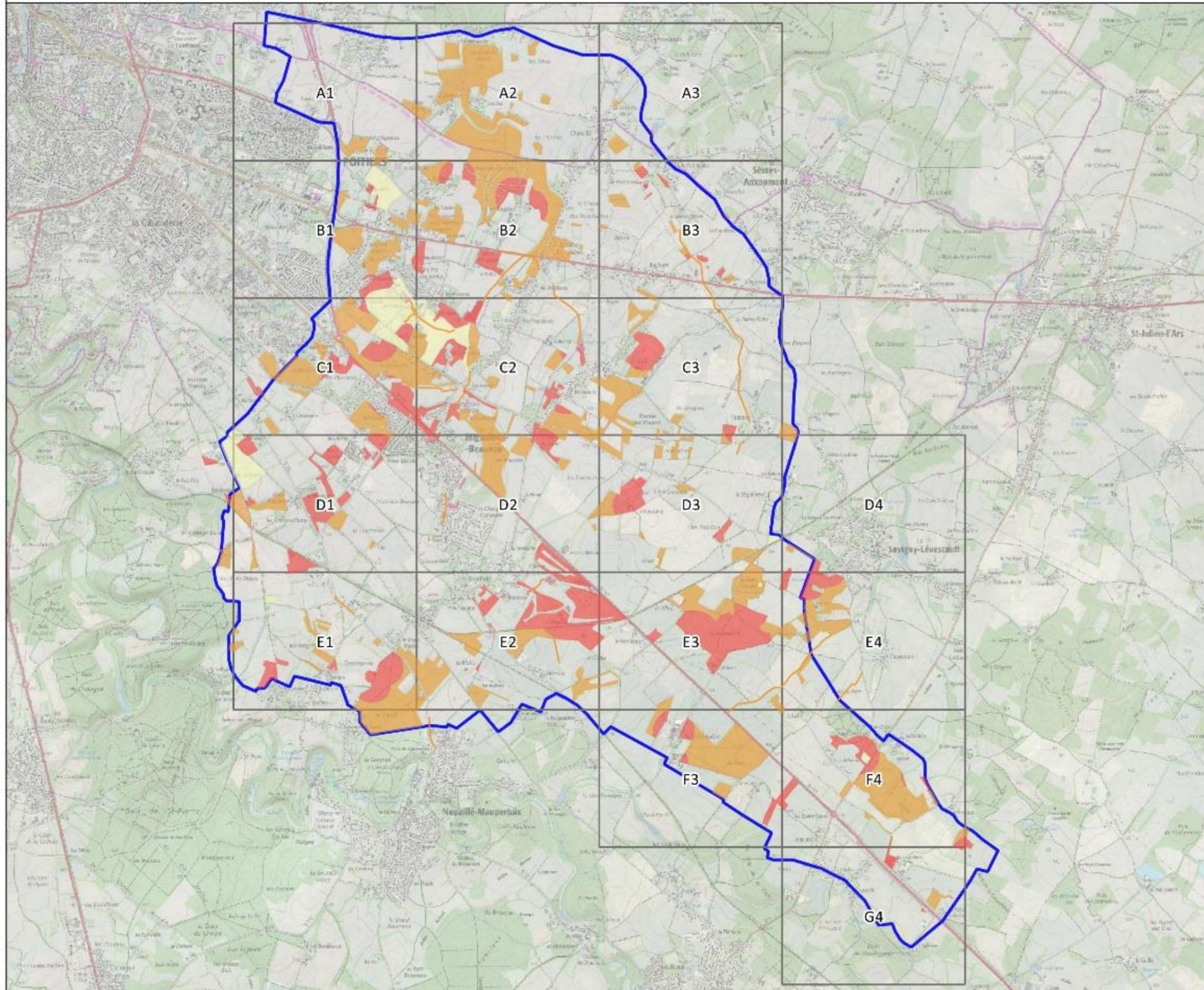
**Enjeu fort** : Zones comportant des masses d'eau ou étant directement connectées à des zones en possédant. Un rayon de 200m a été considéré autour des masses d'eau en prenant pour référence la forte probabilité de présence d'espèces dans ce rayon (à défaut de données sur d'autres espèces, l'espèce considérée en référente ici est le Triton marbré<sup>6</sup>).

Tableau 30 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI

Espèce	Nom latin	Enjeu espèce	Enjeu habitat d'espèce
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	Faible	Modéré
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Modéré	Modéré
Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp.</i>	Faible	Modéré
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Modéré	Modéré
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Fort	Fort
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Très fort	Fort
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Fort	Fort
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Faible	Modéré
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Faible	Modéré
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Modéré	Modéré
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Modéré	Modéré

<sup>6</sup> BOISSINOT A. (2009). Influence de la structure du biotope de reproduction et de l'agencement du paysage, sur le peuplement d'amphibiens d'une région bocagère de l'ouest de la France. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'École pratique des hautes études. 249 pages

## Synthèse des enjeux - amphibiens et reptiles



### Légende

 Aire d'étude immédiate (AEI)

### Enjeu herpétologique

 Faible

 Modéré

 Fort

0 0.5 1 1.5 2 km



RD147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

Synthèse des enjeux - amphibiens et reptiles

N° CADRE - 00047 AMPHIBIENS		
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/40 000	
COULEUR - 1/01	DATE - 10/12/2014	
ÉLABORÉ PAR / SUIVÉ PAR / RÉVISÉ PAR - NCA		

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 8 INSECTES

## 8.1 RESULTATS DES PROSPECTIONS

## 8.1.1 Lépidoptères (rhopalocères)

Quarante-et-une espèces de rhopalocères ont été contactées sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate.

Concernant la bibliographie, les données de l'inventaire des papillons de jour du Poitou-Charentes nous renseignent sur la présence de 20 espèces complémentaires (mailles de 7x10 km), soit un total avec les données d'inventaire de 61 espèces.

**Tableau 31 : Synthèse des prospections lépidoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio)**

Espèces	LRR provisoire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Amaryllis – <i>Pyronia tithonus</i>	-	-	Contact sur AEI
Argus bleu-nacré – <i>Lysandra coridon</i>	EN	X	
Argus vert – <i>Callophrys rubi</i>	-	-	
Aurore - <i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	
Azuré commun – <i>Polyommatus icarus</i>	-	-	
Azuré de la faucille – <i>Everes alcetas</i>	-	-	
Azuré des nerpruns - <i>Celastrina argiolus</i>	-	-	
Azuré du trèfle - <i>Cupido argiades</i>	NT	-	
Bel-Argus – <i>Lysandra bellargus</i>	-	-	
Belle-Dame – <i>Vanessa cardui</i>	-	-	
Carte géographique - <i>Araschnia levana</i>	-	-	
Citron – <i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	
Collier-de-Corail - <i>Aricia agestis</i>	-	-	
Cuivré commun - <i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	
Cuivré fuligineux - <i>Lycaena tityrus</i>	-	-	
Demi-deuil – <i>Melanargia galathea</i>	-	-	
Flambé – <i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	
Hespérie de l'Aigremoine – <i>Pyrgus malvae</i>	-	-	
Hespérie de la houque – <i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	

Espèces	LRR provisoire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Hespérie du chiendent – <i>Thymelicus acteon</i>	-	-	Contact sur AEI
Hespérie du dactyle- <i>Thymelicus lineola</i>	-	-	
Machaon – <i>Papilio machaon</i>	-	-	
Mégère – <i>Lasiommata megera</i>	-	-	
Mélitée du plantain - <i>Melitaea cinxia</i>	-	-	
Miroir – <i>Heteropterus morpheus</i>	NT	-	
Myrtil – <i>Maniola jurtina</i>	-	-	
Nacré de la ronce – <i>Brenthis daphne</i>	-	-	
Paon du jour – <i>Aglais io</i>	-	-	
Petit Nacré - <i>Issoria lathonia</i>	-	-	
Petit Sylvain – <i>Limnitis camilla</i>	-	-	
Petite Violette - <i>Boloria dia</i>	-	-	
Piérade de la moutarde – <i>Leptidea sinapis</i>	-	-	
Piérade de la rave – <i>Pieris rapae</i>	-	-	
Piérade du chou – <i>Pieris brassicae</i>	-	-	
Piérade du Navet – <i>Pieris napi</i>	-	-	
Procris – <i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	
Robert-le-diable - <i>Polygonia c-album</i>	-	-	
Souci – <i>Colias crocea</i>	-	-	
Tabac d'Espagne – <i>Argynnis paphia</i>	-	-	
Tircis – <i>Pararge aegeria</i>	-	-	
Vulcain – <i>Vanessa atalante</i>	-	-	
Azuré des coronilles – <i>Plebejus argyrognomon</i>	NT	D86	Inventaire des papillons de jour du Poitou-Charentes
Azuré porte-queue – <i>Lampides boeticus</i>	-	-	
Céphale – <i>Coenonympha arcania</i>	-	-	
Demi-Argus – <i>Cyaniris semiargus</i>	-	X	
Fluoré – <i>Colias alfacariensis</i>	-	-	
Gazé – <i>Aporia crataegi</i>	-	-	
Grand Nacré – <i>Argynnis aglaja</i>	NT	-	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Espèces	LRR provisoire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Grande Tortue – <i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	Inventaire des papillons de jour du Poitou-Charentes
Hespérie de l'alcée – <i>Carcharodus alceae</i>	-	-	
Hespérie des sanguisorbes – <i>Spialia sertorius</i>	NT	-	
Mélictée des centaurées – <i>Melitaea phoebe</i>	-	X	
Mélictée des mélampyres – <i>Melitaea athalia</i>	-	X	
Morio – <i>Nymphalis antiopa</i>	EN	X	
Petit Mars changeant – <i>Apatura ilia</i>	-	-	
Point-de-Hongrie – <i>Erynnis tages</i>	-	-	
Silène – <i>Brintesia circe</i>	-	-	
Soufré – <i>Colias hyale</i>	-	-	
Thécla de l'yeuse – <i>Satyrium ilicis</i>	-	-	
Thécla du bouleau – <i>Thecla betulae</i>	-	-	
Thécla du chêne – <i>Neozephyrus quercus</i>	-	-	

Plusieurs individus mâles et femelles d'Argus bleu-nacré ont été contactés au nord du boisement de la Picotellerie (Puits Gergil). Sa plante-hôte de prédilection (*Hippocrepis comosa*) n'a pas été observée, toutefois il est fait mention de pontes possibles sur les fabacées des genres *Trifolium*, *Lotus* et *Vicia*.

Les chênaies acidiphiles de l'Est de l'aire d'étude immédiate accueillent également le Miroir et l'Azuré du trèfle, qui affectionnent les faciès de landes à Bruyère.



Figure 57 : Mâle (à gauche) et femelle (à droite – morphe syngrapha) de *Lysandra coridon* – Puits Gergil

L'Azuré des coronilles, le Grand Nacré et l'Hespérie des sanguisorbes fréquentent les prairies, ourlets et clairières forestières, pelouses sèches et friches calcaires. Non observées sur le terrain, leur présence est fortement suspectée sur l'aire d'étude immédiate, au regard de sa surface et des habitats présents. L'Ouest de l'AEI, à sols plus calcaires, semble plus favorable.

Le Morio fréquente les vallées alluviales et massifs boisés frais à humides. Son habitat ne se retrouve pas vraiment sur l'AEI, il semblerait plutôt correspondre à la vallée du Miosson plus au sud.

**Plusieurs espèces patrimoniales ont été contactées sur l'aire d'étude immédiate, au niveau des boisements acides de l'Est de l'AEI. La bibliographie nous renseigne également sur la présence potentielle de taxons patrimoniaux en secteur calcaire, probablement dans la partie Ouest de l'AEI.**

## 8.1.2 Odonates

Seize espèces d'Odonates ont été contactées lors des prospections d'inventaire réalisées sur l'AEI. Les masses d'eau ne présentent pas un potentiel écologique marqué, en l'absence bien souvent de végétation rivulaire et aquatique. Ces dernières sont en plus relativement éloignées les unes des autres, ce qui peut expliquer ce très faible taux d'observation d'Odonates.

Afin de compléter les données terrain, l'Inventaire des Libellules du Poitou-Charentes nous renseigne sur la présence de deux espèces complémentaires. Toutes les espèces répertoriées sont communes et ne bénéficient d'aucun statut de protection.

Tableau 32 : Synthèse des prospections Odonates – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio)

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Agrion à larges pattes – <i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	Contact sur AEI
Aeshne bleue – <i>Aeshna cyanea</i>	-	-	
Agrion de Vander Linden – <i>Erythromma lindenii</i>	-	-	
Agrion élégant – <i>Ischnura elegans</i>	-	-	
Agrion jouvencelle – <i>Coenagrion puella</i>	-	-	
Anax empereur – <i>Anax imperator</i>	-	-	
Caloptéryx éclatant – <i>Calopteryx splendens</i>	-	-	
Crocothémis écarlate – <i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	
Leste brun – <i>Sympecma fusca</i>	-	-	
Libellule à quatre taches – <i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	
Libellule déprimée – <i>Libellula depressa</i>	-	-	
Libellule fauve – <i>Libellula fulva</i>	-	-	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Orthétrum réticulé – <i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	Contact sur AEI
Petite Nymphé au corps de Feu – <i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	
Sympétrum strié – <i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	
Sympétrum rouge-sang – <i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	
Agrion nain – <i>Ischnura pumilio</i>	-	-	Inventaire des odonates du Poitou-Charentes
Cordulie bronzée – <i>Cordulia aenea</i>	-	-	

Figure 58 : *Sympetrum strié (Sympetrum striolatum)* – le Deffend

Aucune espèce patrimoniale n'a été contactée sur l'aire d'étude immédiate. Les enjeux liés à ce groupe sont relativement faibles.

## 8.1.3 Coléoptères saproxylophages

Le Lucane cerf-volant a été observé sur l'AEI. Il s'agit là de la seule espèce de coléoptère bénéficiant d'un statut de protection relevée sur la zone d'étude.

Tableau 33 : Synthèse des données coléoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio)

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i>	DH2	/	Contact sur l'AEI

Le Lucane a été contacté sur la majorité des grands boisements de l'aire d'étude immédiate : la Picotellerie, les Grimauds, le Parc, les Touches...

## 8.1.4 Orthoptères

Onze espèces ont été contactées sur l'aire d'étude immédiate, par observation directe ou traitement acoustique. Elles représentent les cortèges des boisements et lisières, prairies et cultures herbacées et zones humides. L'étude de la bibliographie a permis de compléter la liste avec vingt espèces potentiellement présentes sur l'AEI. Aucune des espèces répertoriées ne possède de statut de protection.

Tableau 34 : Synthèse des espèces d'orthoptères – Espèces contactées

Espèces	Milieux fréquentés	Espèce déterminante	Source de la donnée
Conocéphale bigarré – <i>Conocephalus fuscus</i>	Prairie, friche mésophile	-	Contact sur l'AEI
Conocéphale gracieux – <i>Ruspolia nitidula</i>	Cultures, prairies	-	
Criquet des pâtures – <i>Chorthippus parallelus</i>	Friches, coupes	-	
Decticelle bariolée – <i>Roeseliana roeselii</i>	Friches, prairies	-	
Decticelle carroyée – <i>Platycleis tessellata</i>	Prairies, coupes	-	
Decticelle chagrinée – <i>Platycleis albopunctata</i>	Fourré	-	
Decticelle cendrée – <i>Pholidoptera griseoptera</i>	Boisements, lisières, fourrés	-	
Ephippiger des vignes – <i>Ephippiger ephippiger</i>	Boisements, lisières, fourrés	-	
Phanéoptère méridional – <i>Phaneroptera nana</i>	Fourrés, buissons	-	

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

Espèces	Milieux fréquentés	Espèce déterminante	Source de la donnée
Sauterelle ponctuée - <i>Leptophyes punctatissima</i>	Buissons	-	Contact sur l'AEI
Grande sauterelle verte - <i>Tettigonia viridissima</i>	Ubiquiste : champs, haies, friches	-	
Criquet italien – <i>Calliptamus italicus</i>	Cultures, prairies	-	Atlas orthoptères du PC – Bilan Vienne 31/12/2015
Criquet des roseaux – <i>Mecostethus parapleurus</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs	X	
Criquet des clairières – <i>Chrysochraon dispar</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs, boisements et landes humides	-	
Criquet des pâtures – <i>Chorthippus parallelus</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs, boisements humides	-	
Criquet duettiste – <i>Chorthippus brunneus</i>	Pelouses sèches, cultures	-	
Criquet marginé – <i>Chorthippus albomarginatus</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs	-	
Criquet mélodieux – <i>Chorthippus biguttulus</i>	Prairies mésophiles	-	
Criquet pansu – <i>Pezotettix giornae</i>	Prairies mésophiles	-	
Criquet vert-échine – <i>Chorthippus dorsatus</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs	-	
Grillon champêtre – <i>Gryllus campestris</i>	Pelouses et friches à végétation rase, xérophile	-	
Grillon des bois – <i>Nemobius sylvestris</i>	Clairières et orées forestières, pelouses buissonnantes	-	
Grillon des marais – <i>Pteronemobius heydenii</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs	X	
Grillon d'Italie – <i>Oecanthus pellucens</i>	Végétation arbustive, buissons, landes	-	
Gomphocère roux - <i>Gomphocerippus rufus</i>	Boisements, lisières,	-	

Espèces	Milieux fréquentés	Espèce déterminante	Source de la donnée
	fourrés		Atlas orthoptères du PC – Bilan Vienne 31/12/2015
Méconème scutigère – <i>Cyrtaspis scutata</i>	Boisements, lisières, fourrés	X	
Oedipode émeraude – <i>Aiolopus thalassinus</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs	-	
Tétrix des vasières – <i>Tetrix ceperoi</i>	Berges dénudées des ZH	-	
Tétrix forestier – <i>Tetrix undulata</i>	Boisements, lisières, fourrés	-	
Tétrix riverain – <i>Tetrix subulata</i>	Prairies marécageuses, bords de mares et d'étangs	-	
Criquet des bromes – <i>Euchortippus declivus</i>	Prairies mésophiles, friches, jachères	-	

**Aucune espèce patrimoniale n'a été contactée sur l'aire d'étude immédiate. Trois espèces déterminantes sont mentionnées dans la bibliographie, toutefois il est difficile de les localiser sur l'AEI. L'absence de grandes zones humides limite la présence du Criquet des roseaux et du Grillon des marais. Le Méconème scutigère est susceptible de fréquenter les lisières de boisements et fourrés de l'AEI.**

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

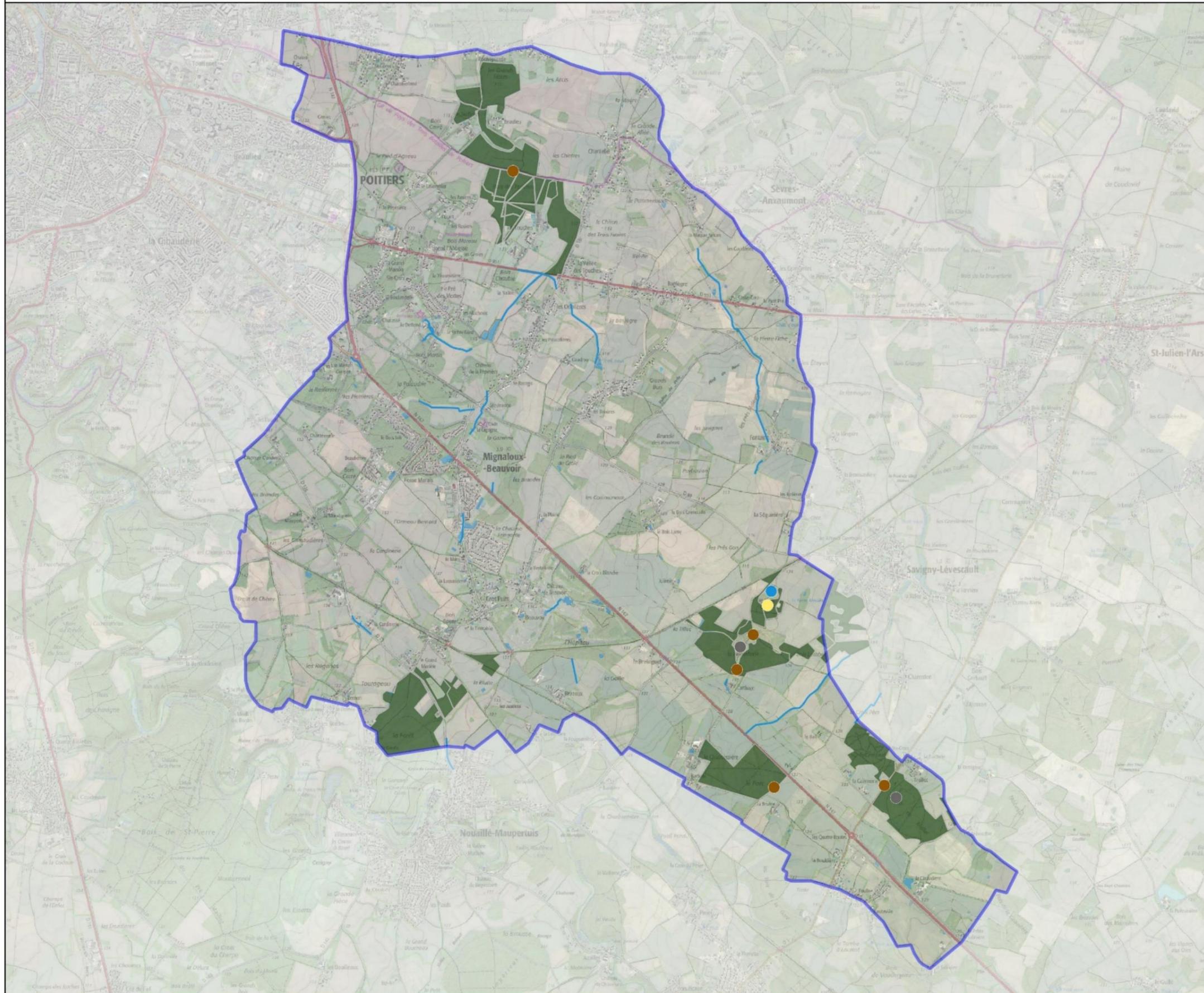
### 8.2 HABITATS D'ESPECES

La carte en page suivante synthétise les habitats d'espèces à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. On y distingue :

- Les masses d'eau stagnantes, habitats de reproduction pour les odonates ;
- Les masses d'eau courantes, habitats de reproduction et de dispersion pour les odonates ;
- Les boisements et lisières associées, habitats de reproduction et alimentation pour les lépidoptères et coléoptères saproxylophages.

A noter que ces habitats d'espèces sont relatifs aux taxons patrimoniaux, par conséquent ils ne concernent pas l'ensemble des habitats naturels de l'aire d'étude immédiate.

# Habitats d'espèces - Entomofaune



## Légende

### Habitats d'espèces

- Lépidoptères / Coléoptères (alimentation / reproduction)
- Odonates (reproduction)
- Odonates (reproduction / dispersion)

### Espèces patrimoniales observées

- Argus bleu-nacré
- Azuré du trèfle
- Miroir
- Lucane cerf-volant



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Habitats d'espèces - Entomofaune

N° CARTE RN147\_ENTOMO  
 FORMAT A3 ECHELLE 1/42 000  
 COORDS L93 DATE 11/12/2017



© BD ORTHO® / SCAN2S® / TOPO® - IGN - NCA

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 8.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux relatifs aux insectes ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

On distingue deux enjeux :

Enjeu **faible** : habitat n'accueillant pas d'espèce patrimoniale (espèce protégée, sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces.

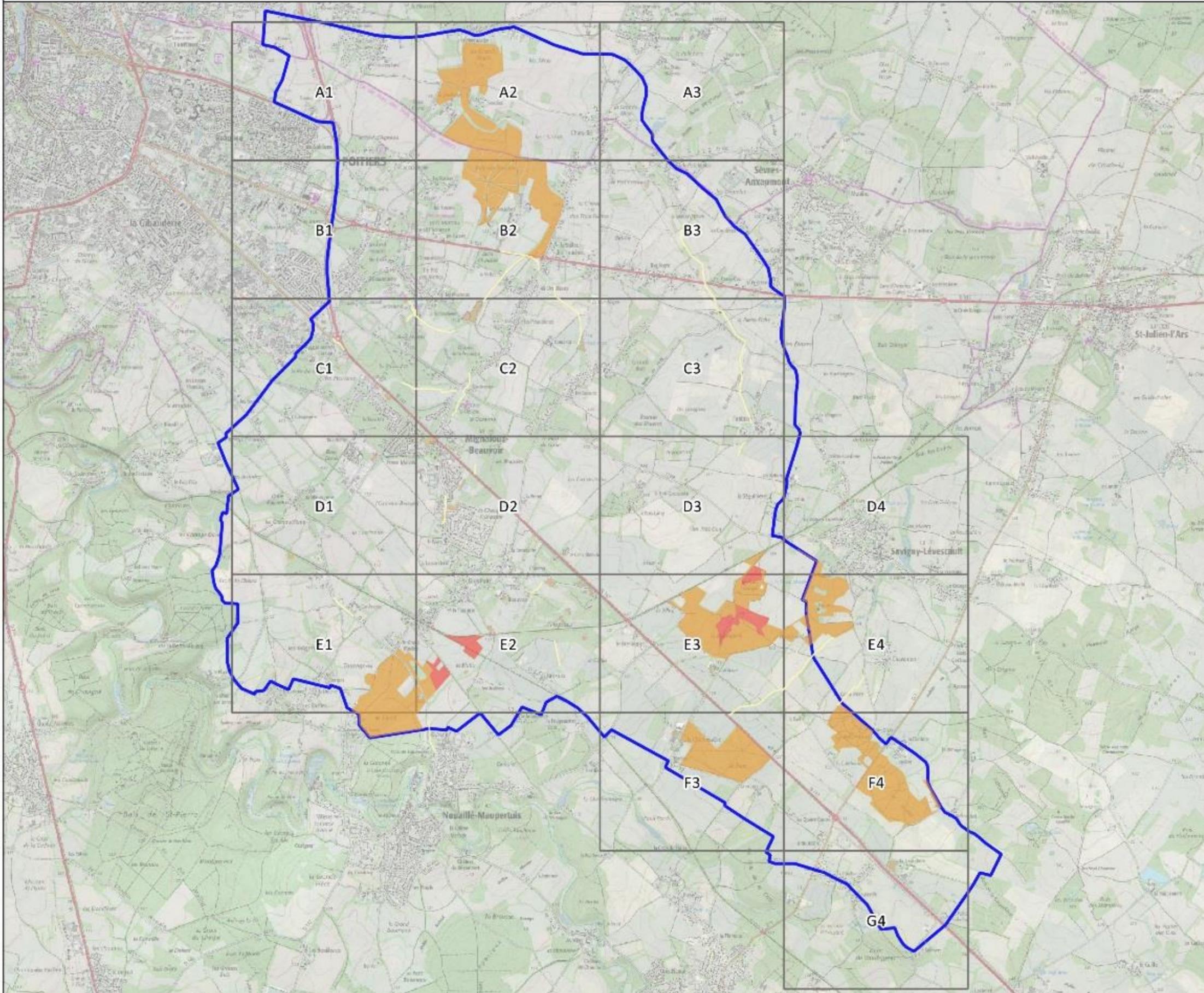
Enjeu **modéré** : habitat présentant un potentiel d'accueil pour certaines espèces patrimoniales, et étant un support de biodiversité pour de nombreuses espèces.

Enjeu **fort** : habitat accueillant des espèces à forte valeur patrimoniale.

**Tableau 35 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI**

Espèce	Nom latin	Enjeu espèce	Enjeu habitat d'espèce
Argus Bleu-Nacré	<i>Lysandra coridon</i>	Fort	Fort
Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	Modéré	Modéré
Azuré des coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	Modéré	Modéré
Grand Nacré	<i>Argynnis aglaja</i>	Modéré	Modéré
Hespérie des sangisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	Modéré	Modéré
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	Modéré	Modéré
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Modéré	Modéré
Ensemble des odonates		Faible	Faible
Ensemble des orthoptères		Faible à modéré	Faible à modéré

# Synthèse des enjeux - entomologiques



## Légende

 Aire d'étude immédiate (AEI)

## Enjeu entomologique

 Faible - réseau hydrographique

 Modéré

 Fort



RN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

## Synthèse des enjeux - entomologiques

N° CADE - 00047 - 01/01/2017

FORMAT - A3      ECHELLE - 1/40 000

COULEURS - EPS      DATE - 11/10/2017

© EDI-DETRIP/SUDREPA/EDIPSA - 0001 - 0001



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 9 MAMMIFERES TERRESTRES

## 9.1 RESULTATS DES PROSPECTIONS

Onze espèces ont été contactées au cours des inventaires, par observation directe ou indices de présence. Concernant la bibliographie, plusieurs sources ont été consultées : l'Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes, la base de données LPO Vienne et la base de données de l'INPN. Cette recherche de données a pu ajouter 5 espèces présentes sur les mailles recoupant l'AEI.

Tableau 36 : Synthèse des prospections mammifères terrestres – Espèces observées et connues (biblio)

Espèces	Statut réglementaire	Statut local	Source de la donnée
Cerf élaphe – <i>Cervus elaphus</i>	-	-	Contact sur l'AEI
Chevreuril européen – <i>Capreolus capreolus</i>	-	-	
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	Très commun	
Lièvre d'Europe – <i>Lepus europaeus</i>	-	-	
Martre des pins – <i>Martes martes</i>	-	Assez commun	
Renard roux – <i>Vulpes vulpes</i>	-	-	
Sanglier d'Europe – <i>Sus scrofa</i>	-	-	
Blaireau Européen – <i>Meles meles</i>	-	-	
Fouine – <i>Martes foina</i>	-	-	
Lapin de Garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	
Taupe d'Europe – <i>Talpa europaea</i>	-	-	INPN
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>	-	-	
Ecureuil roux- <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	Très rare	Atlas des mammifères du Poitou-Charentes
Putois d'Europe – <i>Mustela putorius</i>	-	Très rare	
Crocidure musette – <i>Crocicura russula</i>	-	-	
Musaraigne pygmée – <i>Sorex minutus</i>	-	-	



Figure 60 : Martre des pins (*Martes martes*) – NCA environnement, 2017

Concernant les micromammifères, la présence de certains taxons communs est hautement probable (Mulot sylvestre, Campagnol des champs...). Les espèces patrimoniales liées aux milieux aquatiques et humides (Campagnol amphibie, Musaraigne aquatique) ne retrouvent pas leur habitat au sein de l'AEI.

La majorité des habitats favorables se retrouve au niveau des boisements, en particulier les massifs d'importance.

## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 9.2 HABITATS D'ESPECES

La carte en page suivante synthétise les habitats d'espèces à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. On y distingue :

- Les boisements (et lisières associées), fourrés, coupes et landes, habitats de reproduction et de repos ;
- Les milieux ouverts (prairies, cultures, friches / jachères...), zones privilégiées pour l'alimentation et la dispersion.

## 9.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux relatifs aux mammifères terrestres ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

On distingue ainsi les enjeux suivants :

**Enjeu faible :** habitat à faible valeur écologique ou dégradé, pouvant être fréquenté ponctuellement mais ne présentant pas ou plus le potentiel écologique recherché par les espèces patrimoniales ;

**Enjeu modéré :** habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (gîte, zone refuge, ressource alimentaire...).

**Tableau 37 : Synthèse des enjeux « espèces » et « habitats d'espèces » sur l'AEI**

Espèce	Nom latin	Enjeu espèce	Enjeu habitat d'espèce
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	Modéré	Modéré
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Modéré	Modéré
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Modéré	Modéré

# Habitats d'espèces - Mammifères terrestres



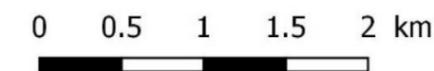
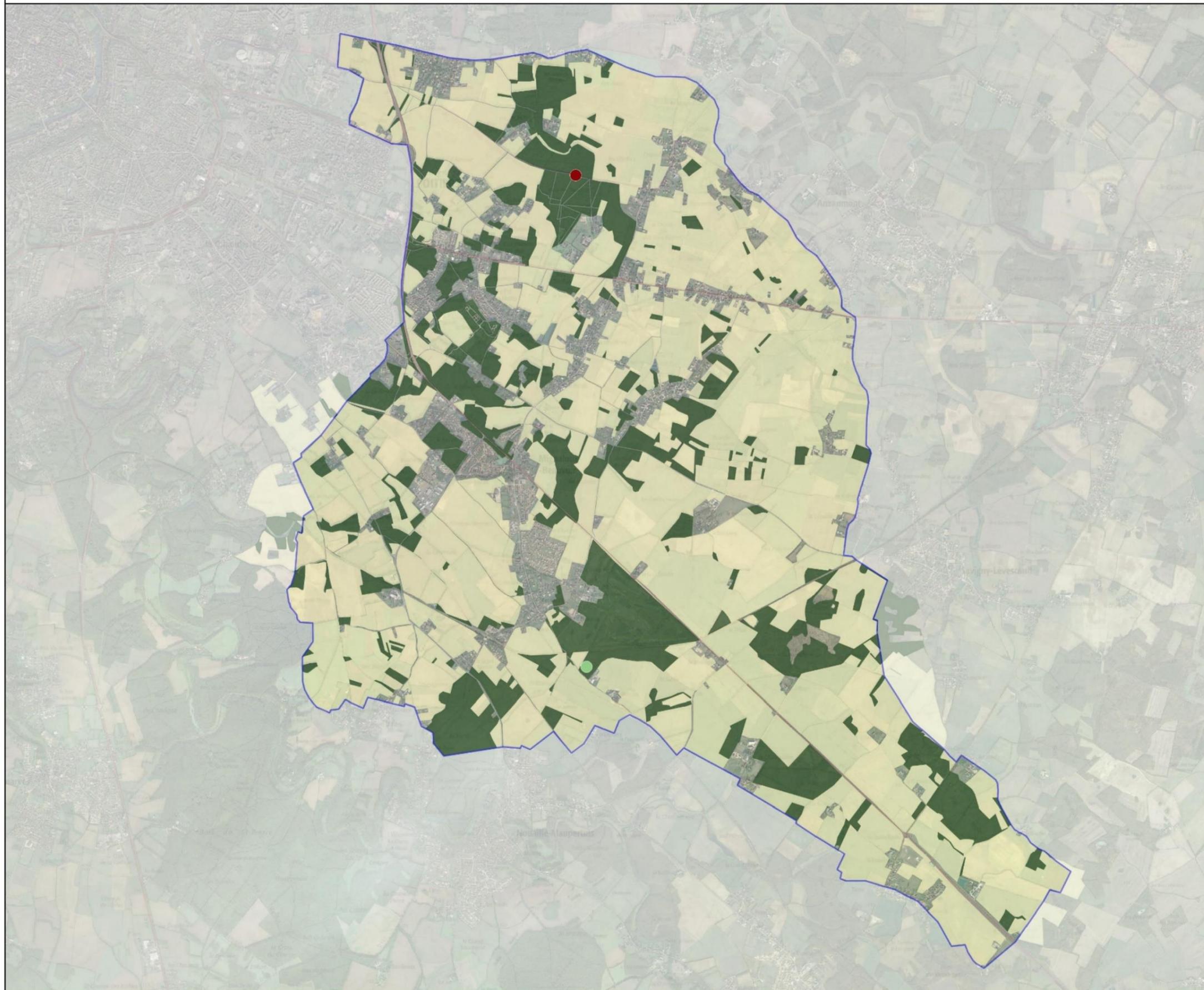
## Légende

### Habitats d'espèces

- Habitats de reproduction / de repos
- Zones d'alimentation / de dispersion

### Espèces patrimoniales observées

- Hérisson d'Europe
- Martre des pins



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

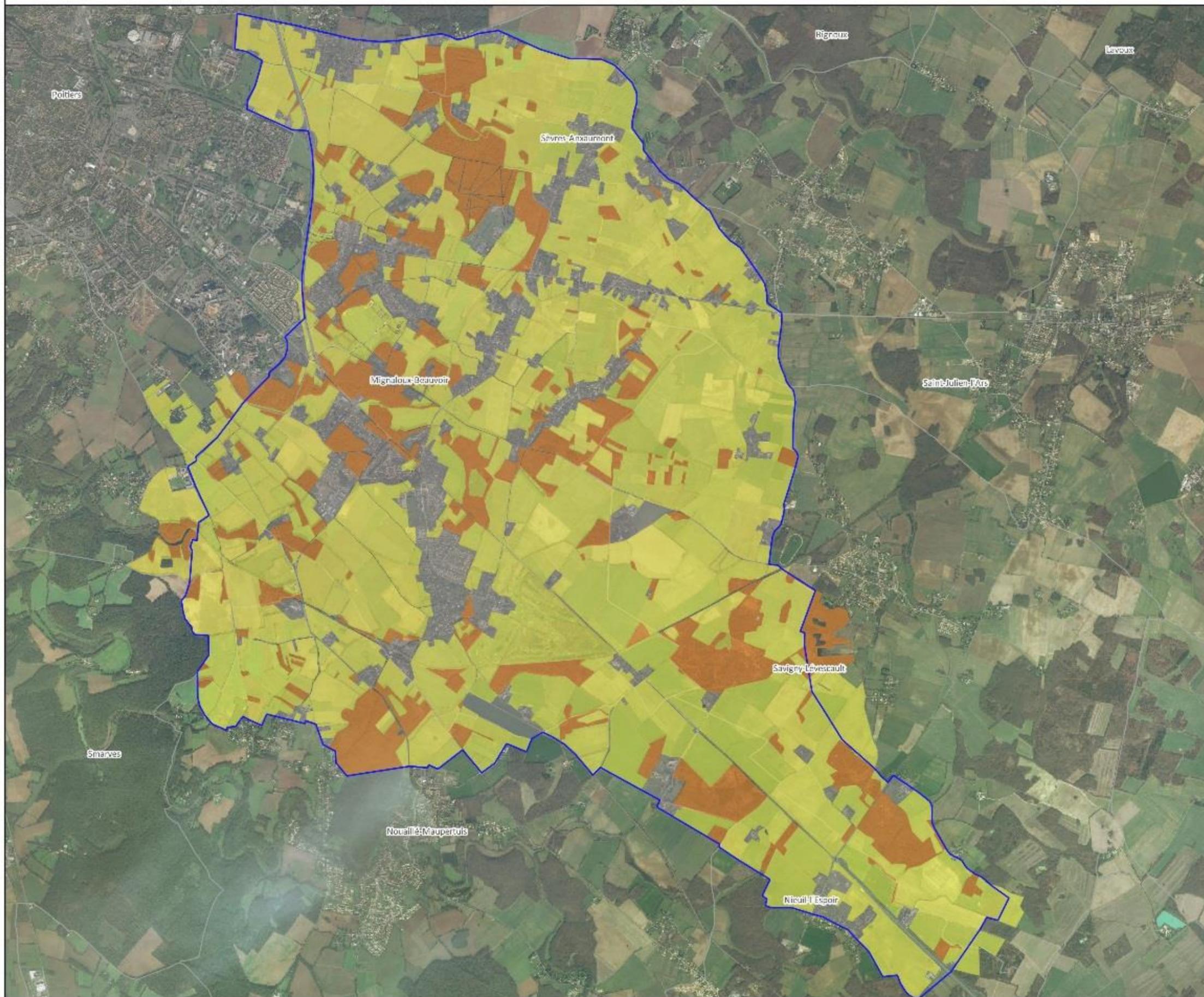
### Habitats d'espèces - Mammifères terrestres

N° CARTE RN147\_MAM01  
FORMAT A3 ECHELLE 1/40 000  
COORDS L93 DATE 04/12/2017

\*IGN BD Ortho ; \*Scanz5-IGN ; NCA



# Synthèse des enjeux mammifères terrestres sur l'aire d'étude immédiate



## Légende

Aire d'étude immédiate

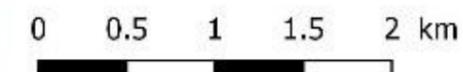
Limites communales

## Enjeux mammifères terrestres

Faible

Modéré

Nul



BN147 - aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

Synthèse des enjeux mammifères terrestres sur l'AEI

N°CASTE	BN147_MAMMI
FORMAT	A3
COORDS	JRS
DATE	04/12/2017
PROJ	RD-066 - Travaux ICR-147A



## Etat initial du Milieu naturel – Rapport final

## 10 SYNTHESE GENERALES DES ENJEUX

A l'échelle de l'ensemble des prospections naturalistes, ce document dresse une synthèse des enjeux relatifs au milieu naturel à l'échelle de l'aire d'étude immédiate. Il ressort les éléments suivants :

- les grands massifs boisés – bois des Touches, de la Picotellerie, de Grimaud, du Parc, de la Moudurerie... - représentent un enjeu modéré à fort pour plusieurs groupes taxonomiques ;
- de manière générale, les boisements, quelle que soit leur taille, représentent un enjeu modéré, au regard de l'avifaune et des chiroptères ;
- les milieux ouverts, dominés par les cultures et prairies mésophiles, sont avant tout des habitats utilisés pour l'alimentation des espèces. Par conséquent, leur enjeu est considéré comme faible. Pour l'avifaune nicheuse de plaine, la rotation des assolements limite le caractère pérenne d'une nidification, et justifie ainsi une cotation plus faible de l'enjeu global.

Il est important de noter qu'à l'échelle de l'aire d'étude immédiate, la définition des enjeux pour toutes les haies est difficile, car elle se base sur un recensement complet, une analyse typologique et une appréciation de leur fonctionnalité pour les espèces patrimoniales. Ainsi, on peut considérer qu'une grande majorité des haies va coter un enjeu à minima modéré. Ce travail sera engagé à l'échelle du futur scénario d'implantation, plus cohérente pour apprécier précisément les enjeux locaux.

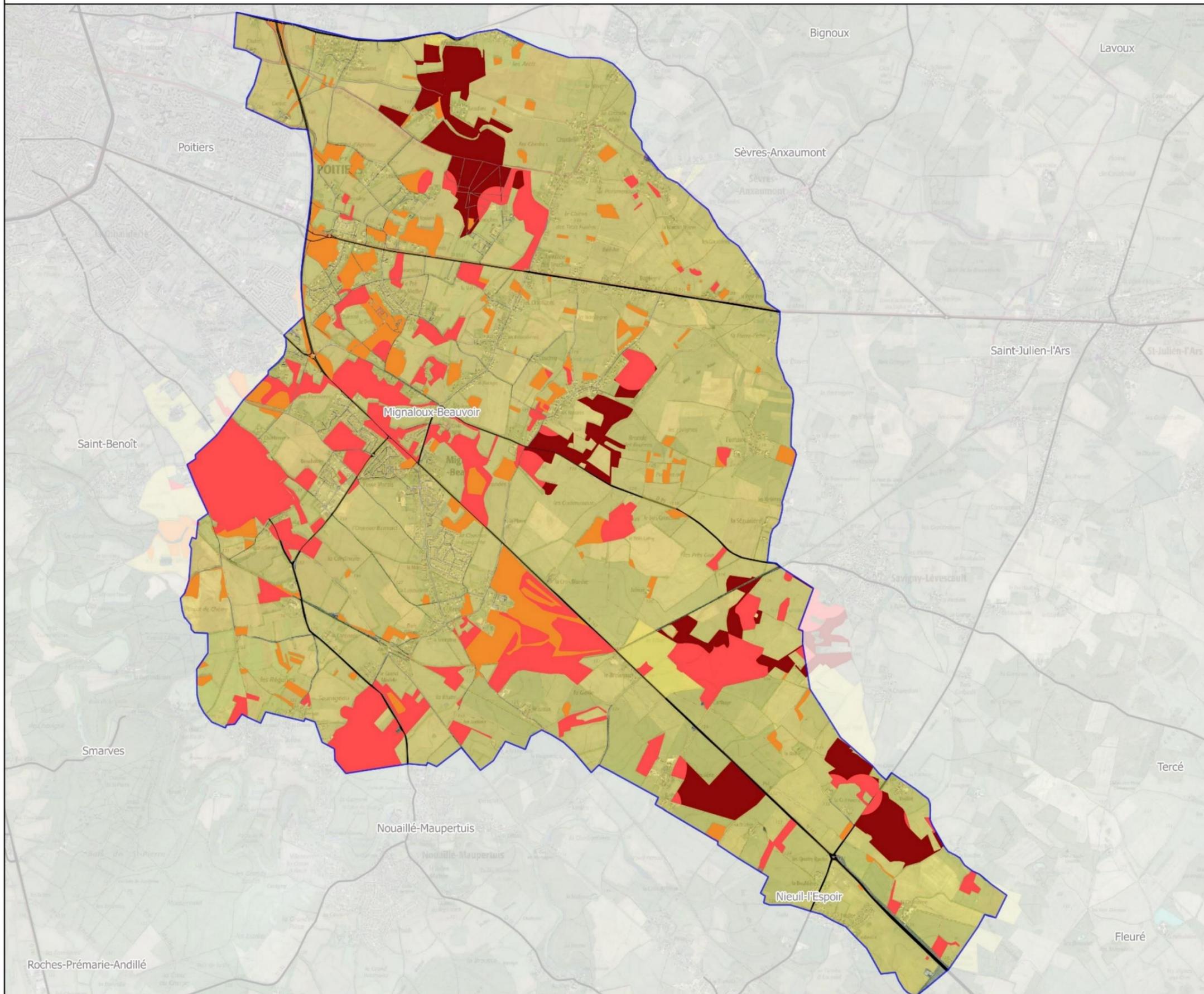
Il est possible de dresser une première cartographie des corridors écologiques locaux, c'est-à-dire à l'échelle de l'aire d'étude immédiate, en distinguant :

- ✓ Une trame verte principale, qui connecte l'ensemble des grands et petits boisements ;
- ✓ Une trame verte secondaire, qui fait le lien avec la trame boisée, en y intégrant la sous-trame bocagère ;
- ✓ Une trame bleue, très localisée en l'absence de véritable réseau hydrographique.

Il apparaît d'ores et déjà des zones de conflit évidentes, au niveau des secteurs très urbanisés formant un bloc non ou peu contournable pour la faune, ainsi qu'au niveau des axes principaux à franchir : la RN147, la D951 et la voie ferrée au sud de Mignaloux.

Les deux cartes en page suivant synthétisent les enjeux globaux à l'échelle de l'AEI, et identifient les corridors écologiques locaux.

# Synthèse des enjeux - Enjeu global

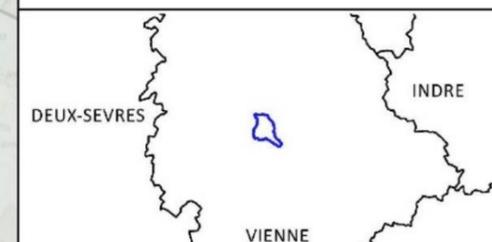
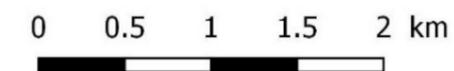


## Légende

- Limites communales
- Axes routiers principaux

## Enjeu global (tous groupes confondus)

- Très fort
- Fort
- Modéré
- Faible



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

## Synthèse des enjeux - Enjeu global

N° CARTE : RN147 CHI01  
 FORMAT : A3    ECHELLE : 1/40 000  
 COORDS : L93    DATE : 04/12/2017



\*IGN BD Ortho ; \*\*Scan25 - IGN ; NCA

# Corridors écologiques à l'échelle de l'AEI



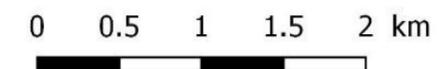
## Légende

### Corridors locaux (basés sur la TVB)

- ➔ Trame verte primaire (boisements)
- ➔ Trame verte secondaire (bocage)
- ➔ Trame bleue (réseau hydrographique)

### Zones de conflit

- Zones urbanisées
- ★ Franchissement



RN147 – aménagement de l'entrée sud-est de l'agglomération de Poitiers

### Corridors écologiques à l'échelle de l'AEI

N° CARTE: RN147 AMPHREP03  
FORMAT: A3    ECHELLE: 1/42 000  
COORDS: L93    DATE: 28/02/2017



© BD ORTHO® / SCAN25® / TOPO® - IGN ; NCA